

UNE ETOILE A L'AUTRE

C'est bien le cas de dire que la chaleur est venue comme un voleur.

Et ce qui a de surprenant c'est que, ceux-là qui se plaignaient la semaine dernière du froid et de la mauvaise température, tempèrent maintenant bien ouvertement contre la chaleur. Preuve que le monde n'est jamais satisfait!

La mise en nomination, qui a eu lieu lundi, n'a pas manqué de candidats, preuve que la politique ne manque pas d'adeptes. Dans le Québec, pour 73 comtés, il y a 255 candidats. Mais, en fait, il n'y aura cependant que 73 élus.

Sous cette chaleur, l'élève a bien hâte de sortir des classes, qu'il ait ou non des prix.

La pêche en fin de juin a toujours des désagréments de donner aux marins une bonne nourriture.

Quel que soit notre avis, le 27 juin nous devrions nous faire un devoir strict d'aller voter. C'est exprimer son opinion que de voter, et c'est travailler aussi à avoir comme représentants les hommes qui sont les mieux qualifiés.

On ne pourra toujours pas dire que les deux chefs (parti libéral et conservateur) négicient de se faire voir.

Les élections finies, tout le monde pourra se donner des vacances, si courtes soient-elles. Les perdants comme les gagnants!

Entre copains. — Il faut être calé en géographie pour faire le tour du monde en avion. — Mais non, la terre est ronde; une fois parti, on n'a qu'à aller tout droit devant soi.

J. J. Rousseau a écrit cette magnifique parole: "Vous avez beau ouvrir vos coffres, si vous n'ouvrez aussi votre cœur, celui des autres vous restera toujours fermé".

Près de 900 candidats se disputent les 262 comtés du pays, aux élections du 27 juin. Une bonne "gang" de gars, hein!

Avec les vacances, commencent les ennuis des parents. Heureusement qu'il y a les terrains de jeux, et l'O.T.J. est une très belle affaire.

A L'ARENA DE JOLIETTE

LUTTE CINEMA VAUVILLE

Pour autres détails, voir en page sportive

MEDECIN DE GARDE A JOLIETTE

Dimanche, 19 juin

Dr C.-A. Roussin

131 St-Chs B. N., Tél. 139

LA VIE MUNICIPALE

Beau debut du Maire Gervais

EXPOSE DU PROGRAMME QU'IL ENTEND SUIVRE — PLUSIEURS QUESTIONS RESOLUES RAPIDEMENT.

Le nouveau maire de la cité de Joliette, S. Honneur le Dr. J.-Edouard Gervais, a été assermenté tel avant la séance régulière du conseil municipal, lundi soir dernier, puis il a présidé la réunion, entouré de M. Léopold Longpré, maire-suppléant et de MM. les échevins N. Hottin, G. Beaudry, Elz. Martel, Ad. Ducharme, D. Piette, Art. Robillard, F. Ducharme et Geo. Marion. Le corps municipal était au grand complet.

Avant l'ouverture de la séance régulière, le maire-suppléant, M. Léopold Longpré, a présenté ses félicitations et souhaité la bienvenue au nouveau maire au nom de ses collègues et l'a assuré de la collaboration de tous pour la meilleure administration de la chose publique.

Son Honneur a remercié M. Longpré pour les termes fort généreux employés en lui souhaitant la bienvenue et il a donné l'assurance de sa meilleure volonté pour réaliser l'idéal tracé par le Maire suppléant.

M. le Maire a ensuite souligné les principaux problèmes qui confrontent actuellement l'administration municipale et qui nécessiteront des dépenses énormes. Il a ajouté qu'il comptait sur l'entière collaboration des Echevins pour accomplir cette tâche ainsi que sur les différentes commissions qui ont la surveillance des divers départements de l'administration. Il veut que ces commissions, jusqu'ici plutôt honorifiques, deviennent des commissions opérantes et que de cette façon la tâche sera plus justement partagée.

Sur la question de l'aqueduc, le maire Gervais déclare qu'il faudra tenter d'obtenir des subsides des gouvernements supérieurs et il s'engage à les solliciter. Il a également déclaré qu'il fera une étude approfondie de la situation financière de la ville ainsi que des travaux qui s'imposent; ensuite il fera ses suggestions au Conseil et il les rendra publiques au moyen de communiqués de presse. Il envisage aussi l'utilité de la nomination d'un gérant municipal. En terminant, le nouveau maire a déclaré qu'il avait été élu sans salaire et qu'il entend le demeurer.

(à suivre à la page 3)

Les deux candidats à Sainte-Marcelline le même soir

Lundi soir dernier, devant une foule de plus de 1500 personnes, l'hon. A. Barrette prononçait un discours en faveur de Me Claude-Edouard Hétu, candidat progressiste-conservateur dans le comté Joliette-L'Assomption-Montcalm. En même temps, M. Lapalme, candidat libéral dans notre comté, tenait son assemblée à l'autre extrémité du village devant au plus 50 personnes.

MISE EN NOMINATION

Lundi dernier à 2 heures P.M., au bureau de l'officier-rapporteur M. J.A. Bélanger, rue St-Paul, à Joliette, avait lieu la mise en nomination des candidats en vue de l'élection fédérale du 27 juin prochain. Trois candidats avaient déposé leur bulletin et ce sont Me Claude-Edouard Hétu, avocat de Joliette, candidat du parti progressiste-conservateur; Me Georges-Emile Lapalme, avocat de Joliette, candidat du parti libéral et M. Frédéric Therrien, plâtrier, de Lachenaie, candidat de l'Union des Electeurs.

Mme Emile Girardin ne manquant pas d'a-propos en disant: "Plus l'échelon d'où l'on est parti est bas, plus il a fallu de courage et de talent pour atteindre le sommet".

NOMINATION



M. Pierre Carrier, ex-président de la Chambre de Commerce de Joliette, qui a été élu Administrateur Régional des Chambres de Commerce de la région des Laurentides, lors du congrès régional tenu dimanche dernier, à St-Gabriel de Brandon. Ce titre l'autorise à siéger au bureau exécutif de la Fédération des Chambres de Commerce Jr de la province de Québec. Nos félicitations.

Poll provisoire

Comme à l'ordinaire, il y aura cette année un poll provisoire de votation pour les voyageurs de commerce et les employés de chemin de fer. Ce poll sera ouvert au No 95 rue St-Paul, les 23, 24 et 25 juin, de 2 hrs P.M. à 10 hrs P.M.

M. Pierre Landry est élu président de la Ch. de Commerce de Joliette

Lundi soir le 13 juin, à l'Hôtel le Château, un air de fête, ce gâité de franche camaraderie régnait partout dans le Château, il y avait des élections, pour choisir le président de la Chambre de Commerce Jr de Joliette et six directeurs. Quoique aurait été surpris d'observer la collaboration de tous les membres de cette jeune et prospère Chambre de Commerce par les 200 membres sur 269 sont venus faire leur choix secret, par l'action unanime de tous et de chacun à se rallier autour du nouveau président qui venait d'être élu pour faire de l'année prochaine un magnifique succès de leurs activités.

Suite à la page 3

L'HONORABLE ANTONIO BARRETTE A ST-LIN



Au cours d'un important discours dimanche dernier à St-Lin, en faveur de Me C.-E. Hétu, candidat progressiste-conservateur, l'hon. Ant. Barrette a déclaré que le Canada aurait dû aider moins la Russie communiste et les communistes. (Photo Nicholson—cliché L'Etoile du Nord, Joliette).

St-Lin acclame l'hon. Ant. Barrette et Me C.-E. Hétu

Magasins fermés le 24 juin

A la suggestion des Marchands Détaillants, les magasins de notre ville seront fermés toute la journée du 24 juin, jour de la Fête de St-Jean Baptiste, fête des Canadiens-français. Cette coutume existe déjà dans Joliette depuis quelques années.

M. P. A. CHAPUT A L'HONNEUR

M. P. A. Chaput, fils de feu J. Ulric Chaput, et ancien de Joliette vient d'être nommé député-gouverneur de district du Club International des Lions Son district s'étendra entre Québec, Lévis, Sherbrooke, Coaticook et Magog.

Octroi à la Comm. scolaire du Christ-Roi

Le Secrétariat de la Province, par l'intermédiaire de l'honorable monsieur Antonio Barrette, Ministre du Travail et Député de Joliette, vient d'adresser un chèque, au montant de \$2,000, à la Commission Scolaire du Christ-Roi, pour la construction de l'École de Petite Norale et pour l'aider à boucler son budget pour l'année 1948-49.

UN NOUVEAU PRETRE

Dimanche, le 12 juin, avait lieu en la Cathédrale de Joliette, la première grand-messe de M. l'abbé Roger Lasalle, prêtre, fils de M. et Mme Raoul Lasalle, de Joliette. M. l'abbé Lasalle avait été ordonné la veille à Joliette par Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette, en même temps que M. l'abbé Vital St-Martin, M. l'abbé Maurice Laforest, et quelques Clercs de Saint-Viateur. A cette même ordination, M. Louis Germain, du Christ-Roi, avait été élevé au diaconat.

REQUETE PRESSANTE D'ECONOMISER L'EAU DE LA CITE

L'usine de filtration de cette localité atteint présentement son entière capacité de production. Des dommages considérables pourraient arriver, au point de vue incendie spécialement, si des moyens ne sont pas pris immédiatement pour remédier à cet état de chose.

Aussi, prions-nous la population en général de cette municipalité de faire des sacrifices généreux en la matière et de s'en tenir à la dépense strictement nécessaire de l'eau de notre aqueduc.

M. G. E. LAPALME A FAIT PLUSIEURS PROMESSES MAIS AUCUNE N'AVEZ REALISEE

L'hon. A. Barrette C'est la déclaration que faisait l'honorable A. Barrette, ministre provincial du Travail, devant plusieurs centaines de personnes à St-Lin dimanche dernier. L'hon. Barrette, accompagné de M. Victor Chartrand, député provincial de l'Assomption, parlait en faveur de Me Claude-Edouard Hétu, candidat progressiste-conservateur dans le comté Joliette-L'Assomption-Montcalm.

Avis aux automobilistes

Nous avertissons tous les automobilistes que la vitesse limitée dans la ville de Joliette est de 20 milles à l'heure. La charte de la ville nous permet d'enlever à tout chauffeur ou conducteur qui dépasse cette vitesse de 20 milles à l'heure sa licence et de lui faire payer une amende. A l'avenir la loi sera appliquée avec rigueur pour avoir une plus grande sécurité pour le piéton, le cycliste et les autres automobilistes.

LA FETE-DIEU A JOLIETTE

Dimanche prochain, le 19 juin il y aura procession du St-Sacrement à l'occasion de la Fête-Dieu. Le reposoir sera installé à l'Hôpital St-Eusebe, rue Notre-Dame. La procession se mettra en marche vers 7 heures p.m., à la Cathédrale, passera par les rues St-Charles Sud, De Lanaudière, St-Barthélemy et s'arrêtera sur la rue Notre-Dame à l'Hôpital, ensuite, Place Bourget, St-Viateur et St-Charles jusqu'à la Cathédrale.

Le T. H. L. St-Laurent à Joliette

Mardi après-midi, après un retard d'une heure environ, le ville de Joliette recevait pour quelques minutes le Très Hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada.

Grande Soirée Musicale

GRANDE SOIREE MUSICALE SOUS LA PRESIDENCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR JOSEPH-ARTHUR PAPINEAU, A LA SALLE DU SEMINAIRE LE 12 JUILLET — CETTE SOIREE PERMET UNE ASSISTANCE SANS PRECEDENT. — QUELS SERONT LES HEUREUX GAGNANTS? QUELLE PAROISSE REMPORTERA LE TROPHÉE?

Nominations ecclésiastiques

Nous apprenons au moment d'aller sous presse que Son Exc. Mgr Papineau a effectué quelques changements concernant les aumôniers catholiques dans le diocèse de Joliette. M. l'abbé P. Mousseau, prêtre, demeure aumônier diocésain de l'U.C.C. et de l'U.C.F., et dorénavant l'aumônier de la J.A.C.F. sera M. l'abbé W. Béard, prêtre, et M. l'abbé Réginald Marsolais, prêtre sera aumônier diocésain de la J.A.C.

Visite de M. et Mme George Drew dans Joliette-L'Assomption-Montcalm

Le chef national du parti Progressiste-Conservateur et sa digne épouse ont réellement consacré leur journée de samedi prochain, le 18 juin en faveur du comté de Joliette-L'Assomption-Montcalm, comme on peut voir ci-dessous.

Ils quitteront Montréal en auto vers 9 heures 30 du matin, passeront par Charlemagne, St-Paul l'Ermitte, L'Assomption, L'Epiphanie. A cet endroit, ils seront reçus à la résidence de M. et Mme Victor Chartrand, député de L'Assomption au provincial. Ils se rendront ensuite à Rawdon par St-Jacques. A Rawdon, ils seront reçus par Me Maurice Tellier, député de Montcalm et son épouse, par le Maire, le Dr Coupal et son épouse, et le conseil municipal, à l'hôtel de ville.

De là, M. et Mme Drew se dirigeront vers Joliette en passant par St-Liguori. Rendus ici, nos distingués visiteurs prendront le dîner avec l'honorable et Mme Antonio Barrette. A 2 heures 15, ils iront rendre visite aux autorités religieuses à l'évêché et à 2 heures 30 de l'après-midi, ils assisteront à la grande assemblée régionale organisée en leur honneur et qui aura lieu dans la cour du Séminaire (en cas de mauvais temps, à l'Aréna). L'honorable M. Drew et son épouse seront accompagnés de M. Georges Héon, député d'Argenteuil et organisateur provincial du parti progressiste-conservateur et de Me Héon. L'assemblée sera présidée par Son Honneur le Maire J.-Ed. Gervais, de Joliette, conjointement avec tous les maires des municipalités des comtés de Joliette-L'Assomption-Montcalm. Me Maurice Tellier, député de Montcalm et vice-président de l'Assemblée législative à Québec, agira comme maître de cérémonie.

Les principaux orateurs seront, outre M. Drew, l'honorable Antonio Barrette, Me C.-Edouard Hétu, etc. Comme invités, l'on verra sur l'estrade d'honneur, MM. Victor Chartrand, député de l'Assomption, Azellus Lavallée, député de Berthier, Germain Caron, député de Maskinongé, M. René Bédard, maire de Louiseville et candidat dans Berthier-Maskinongé et autres.

La St-Jean-Baptiste à Joliette

JEUDI SOIR, LE 23 JUIN PARC DE LANAUDIERE: concert par l'Union Musicale dirigée par M. Emile Prévost. — Chant par la chorale St-Jean-Baptiste dirigée par M. René Martin. — Bénédiction du feu de la St-Jean par Son Excellence Monseigneur Joseph-Arthur Papineau. — Son Honneur le maire Docteur J.-Edouard Gervais allume le feu. — Rondes des scouts. — Maître de cérémonie: M. le Dr J.-E. Forest.

VENDEDI LE 24 JUIN

Messe à la cathédrale à 9 heures 30. Chant par la Maîtrise viatorienne de l'école St-Pierre, dirigée par le R. Fr. Guy Beauchemin. Sermon de circonstance par M. l'abbé Léo Hénauld, aumônier de la section juvénile de la St-Jean-Baptiste du Séminaire (La Sainte Communion sera distribuée avant ou durant la messe).

Joliette et les sports d'été

HEUREUSE INTERVENTION DE L'HONORABLE ANTONIO BARRETTE POUR DOTER JOLIETTE D'UN STADE MAGNIFIQUE — SYSTEME D'ECLAIRAGE — ESTRADES PLUS VASTES — ENFANTS FAVORISES

C'est au milieu d'un groupe important de sportifs enthousiastes de Joliette et des environs, que l'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail a remé la bonne nouvelle de l'installation prochaine d'un système d'éclairage pour les sports d'été, plus précisément pour le Baseball et la Balle-molle. Cette idée qui avait été suggérée l'automne dernier à l'honorable ministre, lors de la soirée de gala célébrant la saison de Balle-molle, a vite fait son chemin et, s'est concrétisée de façon magistrale vendredi passé, durant cette courte réunion tenue à l'École des Arts et Métiers.

Grande Soirée Musicale

GRANDE SOIREE MUSICALE SOUS LA PRESIDENCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR JOSEPH-ARTHUR PAPINEAU, A LA SALLE DU SEMINAIRE LE 12 JUILLET — CETTE SOIREE PERMET UNE ASSISTANCE SANS PRECEDENT. — QUELS SERONT LES HEUREUX GAGNANTS? QUELLE PAROISSE REMPORTERA LE TROPHÉE?

UN PEU DE TOUT

A Québec, lors d'une récente réunion du Conseil Canadien des Hôpitaux, les médecins canadiens se sont prononcés contre tout système d'hospitalisation sous contrôle d'état. De tels systèmes sont actuellement en vigueur en G.-Bretagne et en Colombie Canadienne.

TENTATIVE DE MEURTRE ET SUICIDE

Au nord de Rawdon, mardi matin, le 14 juin, dans un camp isolé de la forêt, après une nuit, nous supposons, de chasse et de pêche, deux copains étaient victimes par eux-mêmes d'un revolver mané inconsciemment par Wilfrid Lebel qui tira trois coups de feu en direction de son ami M. Roney Williamson qui s'écroula inconscient. Immédiatement après, Lebel s'appropriait le canon du revolver sur le crâne et se suicidait.

ASSEMBLEES

DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

JOLIETTE, SAMEDI, 18 JUIN, à 2.30 HEURES P. M. — Grande assemblée dans la Cour du Séminaire (à l'Aréna en cas de mauvais temps). — L'Hon. George Drew adressera la parole ainsi que Mme Drew. En outre du Candidat, adresseront la parole l'Honorable A. Barrette et nombre d'autres orateurs.



ASSEMBLEES DE M^e CLAUDE-EDOUARD HETU

RAWDON, vendredi, 17 juin, 8.30 après-midi — l'honorable Antonio Barrette.
ST-COME, samedi, 18 juin, 8.30 après-midi — l'honorable Antonio Barrette.
ST-GERARD, dimanche, 19 juin, après messe — M. Victor Chartrand.
L'ASSOMPTION, dimanche, 19 juin 8.30 après-midi:—
MM. HOUDE, ANTOINE RIVARD, BARRETTE ET CHARTRAND.
ST-JACQUES, lundi, 20 juin, 8.30 après-midi — l'honorable Antonio Barrette et Me Maurice Tellier.
MASCOCHE, samedi, 25 juin, 8.30 après-midi — M. Victor Chartrand
JOLIETTE, samedi, 25 juin 8.30 après-midi — M. Antonio Barrette
ST-PAUL L'ERMITE, dimanche, 26 juin, après-messe, M. Victor Chartrand
L'EPIPHANIE, dimanche, 26 juin, 2.30 après-midi, MM. Barrette et V. Chartrand



LISTE DES ASSEMBLEES DU PARTI PROGRESSISTE-CONSERVATEUR AUXQUELLES PARTICIPERA L'HON. ANTONIO BARRETTE

VENDREDI, 17 juin — Rawdon, 8 heures 30 après-midi.
SAMEDI, 18 juin — Joliette, 2 heures 30 après-midi — dans la cour du Séminaire — Honorable Georges DREW, (Aréna, en cas de pluie).
SAMEDI, 18 juin — St-Côme, 8 heures 30 après-midi, accompagné de M. Hétu
DIMANCHE, 19 juin — Ste-Elisabeth, après grand messe
DIMANCHE, 19 juin — L'Assomption, 8 heures 30 après-midi: accompagné de MM. ANT. RIVARD, HOUDE, HETU ET CHARTRAND
LUNDI, 20 juin — St-Jacques, 8 heures 30 après-midi, accompagné de Messieurs HETU et TELLIER
SAMEDI, 25 juin — Joliette, Place du Marché 8 heures 30 après-midi (En cas de pluie, à l'Aréna)
DIMANCHE, 26 juin — L'Épiphanie, 2 heures 30 après-midi, accompagné de Messieurs CHARTRAND et HETU.

UN VOTE POUR HETU... C'EST UN VOTE POUR VOUS!

8554-11.



Fête des Pères...
DIMANCHE LE 13 JUIN

Pensez à celui qui ne vous a jamais oublié en ce jour spécialement consacré pour lui. Donnez-lui un cadeau utile et agréable en le choisissant où il l'achèterait lui-même.

SUGGESTIONS :

Robes de chambre,	Chapeaux,
Pantoufles,	Chemises,
Pyjamas,	Cravates,
Bas,	Mouchoirs,
Souliers,	Chandails,
Ceintures,	Costumes de bain,
Coupe-vent,	Ensembles de bain.

...
"Confiez-vous à
quelqu'un d'expérience".

PAUL BOUCHER

VÊTEMENTS SUR MESURE

CHAPEAUX MERCERIES SOULIERS

443, RUE NOTRE-DAME,

JOLIETTE

St-Lin acclame...

(Suite de la première page)

Me Pierre Martineau Au début de son discours, Me Martineau reproche au gouvernement fédéral d'imposer des taxes excessives pour ensuite faire du gaspillage avec cet argent.

Il accuse ensuite le gouvernement fédéral de n'avoir rien fait pour parer à la pénurie de logements qui existe actuellement au Canada et l'accuse même de venir en contrevention avec nos lois provinciales qui pourtant sont meilleures.

Me Martineau termine en déclarant que la population du Québec ne se laisserait pas tromper en élistant M. St-Laurent "car, dit-il, le premier ministre n'est là que pour quelque temps et s'il était élu il résignerait bientôt, car son successeur est déjà choisi, c'est M. Pearson.

Le candidat progressiste-conservateur de notre comté reproche au premier lieu à M. Lapalme et à son gouvernement de ne pas avoir envoyé un ambassadeur au Vatican, surtout si l'on songe que notre pays compte un tiers de catholiques.

Me Hétu expose le programme électoral que lui et son parti entendent suivre durant le prochain

terme.

"Le premier article de notre programme, dit-il, est la sauvegarde de l'autonomie des provinces parce qu'elle est d'une importance primordiale pour tous les citoyens du Canada."

Le candidat déclare ensuite que son parti a l'intention de donner des pensions de vieillesse à toute personne de 65 ans et plus sans distinction et sans enquête.

"Quant à ce qui concerne le comté de Joliette, l'Assomption-Montcalm, déclare-t-il, il y a beaucoup à faire." Il promet alors de faire tout son possible pour faire disparaître la taxe de 9.28 cents, imposée sur chaque livre de tabac.

En terminant, Me Hétu promet de s'occuper des jeunes de son comté afin qu'ils aient toutes les facilités pour développer leurs talents et leurs aptitudes.

L'hon. A. Barrette Au début de son discours, l'hon Barrette remarque que le parti libéral, au temps de Laurier et de Lapointe, était réellement le meilleur parti. Il fit ensuite remarquer que depuis cette époque le parti libéral s'est dégradé et sert très mal le peuple canadien.

Il reproche ensuite à M. Lapalme d'avoir mal servi les intérêts des électeurs de ce comté "car, dit-il, il aurait du savoir que la culture du tabac avait fait prospérer plusieurs paroisses dans les comtés Joliette - l'Assomption - Montcalm, et son premier devoir devait être de faire la bataille pour abolir la taxe de 9.28 imposée sur chaque livre de tabac". "Comment se fait-il que nous avons eu des élections avant que le discours du budget ait été voté?", continue M. Barrette. Et ce dernier rappelle qu'en 1935, M. Tachereau avait fait cela mais qu'il a été battu. Parant de ce fait le ministre conclut que le gouvernement fédéral sera battu lui aussi cette année.

M. Barrette fait ensuite remarquer qu'après la guerre les cultivateurs canadiens ont voulu acheter des marchandises nécessaires au bon fonctionnement de leurs fermes mais ils étaient incapables d'en avoir parce qu'on les exportait dans les autres pays qui étaient souvent communistes. Parlant au sujet des dons faits aux étrangers le ministre du travail déclare que lorsque Tim Huck reprocha à M. King de ne pas fournir assez d'aide à la Russie, ce dernier se leva en Chambre et déclara qu'il ne savait pas en quelle circonstance il avait refusé de l'aide à la Russie.

"Je ne dis pas que nous n'aurions pas dû aider certains pays, continue le ministre, c'était notre devoir d'aider, mais cette aide n'aurait pas dû s'étendre à la Russie communiste."

L'hon. Barrette souligne ensuite le fait que nous n'avons pas d'ambassadeur au Vatican en dépit que M. St-Laurent soit catholique et canadien français et que le régime libéral n'a pas encore voulu nous donner un drapeau national.

Le ministre provincial du travail termine en disant qu'un changement de gouvernement s'impose pour le bien de tous les canadiens et pour les électeurs de ce comté en particulier et il fait remarquer que c'est

en élistant C. E. Hétu que nous aurons réellement ce que nous devons avoir.

M. Victor Chartrand

Le député provincial de l'Assomption critique en premier lieu la mauvaise administration de M. Lapalme et se porte garant que Me Hétu fera tout son possible pour satisfaire les besoins de ce comté.

Il termine en déclarant que si M. Drew a fait élire six députés sur sept dans les comtés canadiens-français de l'Ontario on peut croire qu'il est réellement notre ami et qu'il protégera nos droits à la Chambre des Communes à Ottawa.

Jacques Gullbault

Les deux candidats à Ste-Marcelline le même soir

(Suite de la première page) de Joliette et plus de 10 milliers des paroisses environnantes dont M. Armand Gariépy, préfet du comté de Joliette et maire de Ste-Beatrix.

L'hon. A. Barrette. Le ministre provincial se déclare en premier lieu heureux de constater "qu'une foule comme on en a jamais vue dans Ste-Marcelline à une assemblée politique était venue appuyer Me Hétu dans sa lutte pour la victoire."

M. Barrette fit ensuite remarquer que le prestige du parti libéral baissait à chaque instant et que des preuves les plus tangibles est le nombre de personnes (50 environ) qui assistent à l'autre assemblée.

L'hon. A. Barrette reproche au gouvernement fédéral d'avoir terminé la session avant d'avoir discuté et voté le discours du budget "parce que, dit-il, ils craignent les questions qui auraient pu leur être posées."

L'hon. Barrette déclare que le gouvernement fédéral n'a jamais compris et satisfait les besoins de notre population et que les électeurs de ce comté ont été complètement délaissés.

"Les libéraux, poursuit-il, n'ont jamais donné une aide véritable à Québec, si l'on excepte

les allocations familiales, mais nous les avons toujours réclamés."

Et il termine en déclarant que c'est pour toutes ces raisons que le peuple canadien a abandonné le parti libéral et l'hon. Barrette conclut en disant que ce changement sera pour le plus grand bien de tous.

D'autres orateurs ont aussi pris la parole; ce sont: M. André Joly Me Pierre Martineau, M. Lavigne et M. Grégoire Perreault. J. Gullbault

Un nouveau prêtre

(Suite de la première page) ment diacre et sous-diacre. Le R. Père Emile Jetté, c.s.v., du Séminaire, fit le sermon de circonstance.

Après cette grande messe, qui sera dans le cœur du nouveau prêtre, un fait inoubliable, quelques 175 parents, amis et invités se rendirent à l'École Baby où un magnifique banquet leur fut servi, nous pourrions même dire un grand dîner intime et familial caractérisé par cet atmosphère de gratitude, de joie et d'amitié qui se dégageait de tous à l'égard du nouveau prêtre, M. Lasalle, prêtre.

Dans cette salle splendidement décorée de fleurs, de peintures et de chaînes d'argent minutieusement fabriquées par la Rev. Soeur Moïse d'Égypte, de la congrégation de la Providence, avaient pris place tous les parents, les amis et les invités du nouvel ordonné. On remarquait à la table d'honneur Son Exc. Mgr Edouard Jetté, évêque de Joliette, qui présida ce dîner familial, M. l'abbé Roger Lasalle, prêtre, le nouvel ordonné, M. et Mme Raoul Lasalle, parents du nouveau prêtre, M. le docteur et Mme J.E. Gervais, maire et mairesse de la Cité de Joliette; l'abbé Léon Gamache, prêtre; M. l'abbé Félix Lasalle, prêtre; M. et Mme Léon Brousseau, oncle et tante du M. Roger Lasalle, prêtre; M. et Mme Maurice Lasalle, et M. et Mme Rolland Lasalle, frères et belles-sœurs du nouvel ordonné; M. et Mme Raoul Charrette, M. et Mme C.B. Marcotte, M. et Mme Héroïque Contré, M. et Mme Geo-E. Durand, M. l'abbé Léo Forest, prêtre, Rev. Père E. Jetté, c.s.v., représentant le Séminaire, M. l'abbé Prosper Lafortune, prêtre, M. l'abbé Rolland Forest, prêtre.

A l'issue de ce banquet familial des allocations furent prononcées par Mgr E. Jetté, M. Raoul Lasalle, M. le docteur E. Gervais, maire de la Ville de Joliette, et enfin, par le nouveau prêtre, M. l'abbé Roger Lasalle, prêtre.

Le caractère émouvant et sincère de ce dîner familial n'a eu su mieux se prêter à montrer la grandeur du prêtre "en qui Dieu fait de grandes choses". Ce prêtre un autre Christ au service des âmes trouve cette vocation sublime que le Saint-Esprit offre à l'enfant, dans la famille. Pour que ce "grain de sénevé" s'éleve jusqu'au sein plein épanouissement, il lui faut de "bons jardiniers", des parents chrétiens à qui le sacrifice est un devoir quotidien, et c'est sur cette base solide de renoncement et de désintéressement que la grâce de Dieu fait dans l'âme du nouveau prêtre "de grandes choses".

Et aujourd'hui, avec une doctrine communiste qui s'étend de plus en plus à travers le monde, il nous faut de saints prêtres, honnêtes et dévoués aux âmes qui leur sont confiées.

Publié par le Comité de l'Organisation.

Joliette et les sports d'été

(Suite de la première page) Joliette possède déjà un beau terrain de Baseball et de Balle-Molle, un des plus beaux de la province, au dire de tous ceux qui viennent ici. Il en coûtera donc beaucoup moins pour l'améliorer et lui donner l'aspect d'un stade vraiment digne de Joliette et des environs. L'espace de terrain compris en arrière d'étrées d'autres elles permettra d'ériger d'autres estrades plus vastes qui faciliteront l'entrée d'un plus grand nombre et à des prix plus populaires. Et le plus merveilleux de tout, c'est de penser que les enfants auront leurs estrades à eux où ils s'installeraient au prix d'une chanson pour suivre les activités de leurs jours favoris. Ce n'est pas à trente ou quarante ans qu'on peut espérer développer le goût des sports chez les gens, c'est aux environs de 6 ans que le bambin sent cet attrait pour le jeu et qu'il commence à développer des capacités qui lui seront utiles après cela dans tous les domaines.

Nous devons donc nous réjouir de cette très bonne nouvelle et, même au milieu d'une campagne électorale chauffer à blanc, avoir assez d'esprit sportif pour voir le bien là où il se fait et travailler tous ensemble à donner à notre ville un élan constant vers le progrès.

A VENDRE

A ST-GABRIEL DE BRANDON, sur le lac Maskinongé, près du Manoir; chalet moderne ainsi que terrains vacants.

S'adresser à NOEL LECLERC, C. P. No 15, TEL. 160 S. 3, ST-GABRIEL DE BRANDON.

8561-11.

Dr René Préville,
Médecin, chirurgien

94 ST-CHS BARR. SUD,
JOLIETTE

8546-16juin-jno.

ALLOCATIONS AUX MERES NECESSITEUSES

LES PREMIERES ALLOCATIONS MATERNELLES
ONT ETE PAYEES DANS LA PROVINCE DE
QUEBEC EN 1938 PAR UN GOUVERNEMENT
DE L'UNION NATIONALE.

Le 5 septembre 1945, l'honorable Antonio Barrette a fait adopter un arrêté ministériel pour REMEDIER AU TAUX DECROISSANT des allocations familiales fédérales dans les cas des familles bénéficiant de la loi provinciale d'assistance aux MERES NECESSITEUSES.

L'HONORABLE ANTONIO BARRETTE fit donc accepter la condamnation du taux décroissant près de QUATRE (4) ANNEES AVANT QUE LE GOUVERNEMENT FEDERAL RECONNAISSE SON ERREUR.

Organisation du parti Progressiste-Conservateur.

8572-11.

LES ALLOCATIONS FAMILIALES ET M. DREW

Voici ce qui disait M. Drew sur cette question :

EXTRAIT DU HANSARDD'OTTAWA

4 FEVRIER 1949 — PAGE 288

"J'ai dit et répété, maintes et maintes fois que nous tenons les allocations familiales pour l'un des services sociaux les plus importants; qu'elles sont par conséquent du ressort exclusif des provinces; que si les allocations familiales entrent effectivement en vigueur, les provinces doivent être consultées..." Le premier ministre (St-Laurent) le savait lorsqu'il a prononcé son discours puisque plusieurs mois plus tard nous nous sommes rencontrés à Ottawa lors d'une conférence fédérale provinciale où l'on a finalement accédé à nos demandes. Nous y avons discuté ces mêmes questions et le premier ministre savait que nous étions en faveur des allocations familiales à un taux plus élevé que celui versé jusque là..."

Est-ce assez clair ?

Organisation du Parti Progressiste-conservateur.

8571-1f.

ASSEMBLEES

de l'Honorable

Georges Drew

Chef du Parti

PROGRESSISTE-CONSERVATEUR

JOLIETTE

Samedi, 18 juin, 2 h. 30 p.m. COUR DU SEMINAIRE. En cas de pluie: à l'Aréna.

TROIS-RIVIERES

Samedi, 18 juin, 8 h. 30 p.m. au MANEGE MILITAIRE

QUEBEC

Lundi, 20 juin, 8 h. 30 p.m.

SHERBROOKE

Mardi, 21 juin, 8 h. 30 p.m. au PARC DUFRESNE. En cas de pluie: au Manège Militaire, rue Belvédère.

MONTREAL

Mercredi, 22 juin, 8 h. p.m. MARCHÉ ST-JACQUES

Parti Progressiste-Conservateur.

M. Pierre Landry

(Suite de la première page)

Avant la proclamation des vainqueurs, la plupart des membres avaient assisté à un dernier dîner-causerie pour cette année, présidée par M. Pierre Carrier, président sortant de charge, qui présenta les invités à la table d'honneur: M. Camil Desroches, publiciste en chef au forum de Montréal, assistant de Frank Selky, et conférencier invité remplaçant Charles Mayer, retenu chez lui par la maladie; M. Emile (Butch) Bouchard, joueur de défense sur le club de hockey Canadien; M. Robert Bleau, jeune gardien de but du Royal Jr., lequel club a remporté pour la première fois dans l'histoire du hockey montréalais la Coupe Memorial; M. Lambert Mayer, fils de M. Charles Mayer et chroniqueur sportif dans le journal "Le Patriote"; M. Rosario Doure, Me Max Perreault, C.R.; M. Guy Perreault; M. Dr. Geo.-E. Laporte; M. Jos. Zaïen; M. Maurice Lévesque; M. Paul Beauchamp.

Le conférencier invité fut présenté par M. Guy Perreault, directeur de la Chambre, et remercié par M. Paul Beauchamp, 2e vice-président de la Chambre. Le sympathique et aimable publiciste du Forum, M. Desroches, même si le temps lui avait manqué à se préparer car à la dernière minute, il fut obligé de remplacer M. Mayer, donna l'auditoire attentif une courte mais intéressante conférence sur le hockey et l'importance des sports chez les jeunes.

"Les sports, dit M. Desroches, sont plus qu'importants dans notre vie quotidienne" soit pour "permettre au peuple de se divertir et pour oublier les mille et un soucis de la vie quotidienne". Les sports sont aussi un magnifique moyen de gagner sa vie, et le distingué conférencier cite comme exemple Lou Gehrig, Richard, Bouchard et Ted Kennedy qui, pas encore âgé de 24 ans a déjà gagné \$50,000. Le sport est aussi le meilleur moyen de détente, pour acquérir une meilleure santé.

M. Desroches continua en nous parlant de l'Empire de Hockey des Canadiens. "Le club de Hockey Canadien fêtera la saison prochaine son 40e anniversaire de fondation, et sera aussi le 25e anniversaire du Forum". Et l'orateur énuméra brièvement les nombreux clubs partout au Canada et aux Etats-Unis, qui servent au recrutement du club de Hockey Canadien.

En terminant, l'orateur nous assura qu'il n'y aura pas beaucoup de changement sur le club "Canadien" de la ligue nationale, et que notre club "Canadien" terminera la saison prochaine en 1e ou 2e place et peut-être que la coupe Stanley nous appartiendra l'an prochain.

Après cette magnifique conférence, Me Max. Perreault, nous présenta plus explicitement tous les invités et ici nous ne saurions passer sous silence le nom d'un de nos concitoyens très connus à Joliette et dans toute la région, M. Rosario Doure, agent provincial de la circulation, qui fut autrefois une étoile de la Croix, jadis notre sport national. M. Doure, fut un joueur professionnel avec dans le temps le club "National" qui appartenait à la ligue National, comme aujourd'hui le club "Canadien".

A 10hres, après l'assemblée générale de tous les membres de la Chambre de Commerce, où quelques rapports furent donnés, et certaines promotions furent proclamées, que nous retrouvons dans une autre colonne, M. Maurice Desroches vint annoncer le résultat des élections. Après une lutte très serrée entre M. Marcel Drainville et M. Pierre Landry, celui-ci fut élu président pour le prochain terme, avec six directeurs élus à ce même scrutin qui sont: MM. Maurice Lévesque, Roger Charette, Guy Lefebvre, G. Dénomé, G. Lépine et C. E. Mercier. Les autres membres déjà élus sont M. Georges Coutlée, 1er vice-président, M. Paul Beauchamp, 2e vice-président, Roland Hervieux, trésorier et M. Marcel Côté, publiciste.

Après une brève allocution de remerciements du nouveau président, M. Drainville, magnifique personnalité dans sa défunte, félicita M. Landry et commenta brièvement un projet qu'il avait à cœur de réussir dans Joliette le Club 4-H.

Ce jour mémorable pour cette jeune Chambre de Commerce se termina dans la gaieté et avec une franche cordialité entre tous les membres.

Nos finissants au Séminaire de Joliette

Dimanche après-midi, le 12 juin, en la Salle Académique du Séminaire, Son Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, épingla à l'habit de chaque finissant le ruban conventionnel désignant sa future faculté.

Sur 32 élèves, 13 ont choisi l'état religieux et les autres se distribuent entre les diverses professions libérales.

PRETRES SECLIERES: Dumas Jean-Maurice, Drainville Gérard, Houe Emille, Lavaple Claude, Olivier Marcellin, MISSIONS ETRANGERES: Desrochers, Lionel, Hénauld, Forest, Pelland Gaston, Rondeau Yvon, PERES BLANCS: Desrosiers Berthold, Ducharme René, Leclerc Donatien, C.S.V.: Dubois Jean, MEDICINE: Bonita Gérard, Cantin Raymond-Marie, Esher Jean, Lafortune Claude, Payette Yvon, Quenneville Guy, ART DENTAIR: Audet Maurice, Deschesne Gaston, Leblanc Paul-Emile, Li-vernoche Marcel, HAUTES ETUDES COMMERCIALES: Dufort Raynald, Mainville Gaston PHARMACHE: Teitler Prnl. POLYTECHNIQUE: Veillette Jean-Claude, PSYCHOLOGIE: PIERRE RIMENTALE: Giroix Rodrigue, ECOLE DU MEUBLE: Lacasse Pierre, DROIT: Clément Char-

les-Omer. ARCHITECTURE: Raimbald Claude. ACTUARIAT: Graveline Carmen.

SOUMISSIONS DEMANDEES

Commission scolaire de St-Alexis de Montcalm, Juin 14, 1949

Des soumissions sont demandées pour la vente d'une école sise dans le village de St-Alexis de Montcalm, Co. Montcalm, de dimensions de 56 x 50, 2 étages, en briques et un hangar de 15 x 33, 2 étages en bois, pour être vendue au plus haut enchérisseur. Les soumissions seront ouvertes samedi le 25 juin courant à 1 heure P.M. Pour plus amples informations, s'adresser au secrétaire trésorier, Geo. Liard.

GEO. LIARD, Secrétaire-trésorier.

8574-16juin-2f.

Nouvelle Adresse

Nous sommes maintenant installés au No 202 RUE STE-ANNE, Nouveau Téléphone: 1368-M

Stores Vénitiens de Joliette

8565-16juin-jno.

DE RETOUR D'UN VOYAGE D'ETUDES EN EUROPE.

Le Dr Sylvio Ferland,

reprendra son bureau à partir de LUNDI LE 20 JUIN.

Il s'occupera de chirurgie. 629, MANSEAU, TEL. 1045

8573-1f.

M. Pierre Carrier président de la Région des Laurentides de la Ch. de Commerce

A une assemblée régionale tenue à St-Gabriel de Brandon, dimanche, le 12 juin 1949, à laquelle étaient conviés tous les membres des Chambres de Commerce de la Région, accompagnés de leurs épouses ou amies, M. Pierre Carrier, président sortant de charge de la Chambre de Joliette, a été élu par acclamation président de la Grande région des Laurentides. Ce poste le nomme en même temps administrateur régional, siégeant à l'Exécutif de la Fédération Provinciale des Chambres de Commerce de Jeunes.

L'Épiphanie, Terrebonne, Saint-Jérôme, Joliette et St-Gabriel étaient dignement représentés à ce Congrès.

L'ouverture officielle fut faite par M. Maurice Girard, président régional sortant de charge, alors que Me Alfred Beaudry, président de St-Gabriel, (autrefois de Joliette) adressa quelques mots de bienvenue. M. A. Laurendeau, maire de St-Gabriel, offrit un coquetel aux congressistes et leurs amis.

Un buffet froid fut servi à l'Hôtel Manoir du Lac, gracieuseté de M. G. Armstrong, directeur de la Chambre de St-Gabriel.

Les assises ont eu lieu dans l'après-midi, à l'École Académie St-Etienne, prêté gracieusement par les Frères. Veuillez lire dans une autre manchette les rapports de cette assemblée.

Pendant les délibérations, les dames et demoiselles furent invitées à visiter la Crémèrie Grenache à St-Damien. Elles remercièrent M.M. Grenache d'une si intéressante visite. En autobus prêté par la Compagnie de St-Gabriel, elles firent le tour du Lac Maskinongé, et furent reçues à un thé, donné par M. Guy Casavant, propriétaire du Domaine de Brandon.

Le souper, offert par la Chambre de St-Gabriel, fut servi à l'Hôtel Manoir du Lac. Arrosé copieusement de très courts discours, le poutier "Bibécue" était délicieux.

Des représentants de la Chambre de Rouyn-Noranda faisaient partie de notre congrès et ils nous ont fortement invités à assister au Congrès Provincial dans leur localité au mois de juillet.

A tous ceux qui ont assisté au Congrès de St-Gabriel, cette Chambre remercie de leur coopération, et les invite à y revenir. Les congressistes sont revenus en-

chantés, autant par le travail accompli que par les relations sociales qui se sont solidifiées malgré les panes de moteur que quelques uns ont souffert au retour.

BEAU DEBUT DU MAIRE GERVAIS

(Suite de la première page)

DEMANDES VERBALES

M. Yves Dion, secrétaire de la paroisse St-Charles-Borromée, après avoir présenté ses félicitations au nouveau maire Gervais et l'avoir assuré de la collaboration de la paroisse voisine de la ville, demanda au Conseil la construction de canaux d'égoûts pour desservir les nouvelles rues Gouin et Boucher qui se trouvent dans les limites de la paroisse St-Charles. Il y a actuellement environ 45 maisons à desservir et ce service coûterait la pose d'environ 2,000 pds de tuyau.

Après informations prises de l'ingénieur M. l'échevin Adrien Ducharme, président de la Commission d'Aqueduc, expose que les canaux de la ville sont suffisants pour le moment et il propose, secondé par M. Longpré, que la proposition de M. Dion soit acceptée à la condition toutefois que la municipalité de St-Charles passe un contrat devant notaire. Ce contrat selon la suggestion de M. le Maire devra contenir une clause de responsabilité des dommages et entretien au frais de la paroisse St-Charles et sera renouvelable tous les 10 ans.

Le Dr Geo.-E. Laporte demande et obtient au nom de l'hôpital que la ville fournisse la terre nécessaire pour remplir le terrain en face de l'hôpital pour permettre le stationnement des autos des médecins, les religieuses s'engageant à recouvrir cet espace d'une couche d'asphalte.

En vue de la kermesse que doit tenir les étudiants catholiques en fin de semaine, M. Henri Savignac demande que la ville fournisse l'éclairage nécessaire sur le terrain de l'École Baby. Il est décidé que la ville fournira le courant ainsi que les réflecteurs nécessaires sur le terrain mais que les Syndicats devront voir à l'éclairage des kiosques.

M. J.-E. Ducharme demande l'autorisation de tenir une assemblée publique lors du passage de M. Ernest Grégoire, chef du parti de l'Union des Électeurs. La demande est acceptée aux conditions ordinaires avec la salle du marché pour la réunion des membres de ce parti.

La salle du Conseil est accordée à la Caisse Populaire de Joliette pour une assemblée de ses membres.

Au sujet de l'évaluation scientifique qui doit être communiée sous peu, M. Lacroix de Trois-Rivières, qui avait fait signer le contrat de la ville, sera invité à venir fournir certaines explications que le nouveau maire désire obtenir avant le début des travaux car certaines clauses ne sont pas suffisamment claires à son avis et il désire se renseigner complètement sur les détails de ce contrat.

Les échevins qui le désirent et qui seront libres le 25 juin sont invités à accompagner la fanfare de notre ville dans sa visite à St-Jérôme ce jour-là.

Le Dr C.A. Roussin, président de la St-Jean Baptiste demande et obtient que la ville fasse la décoration des édifices municipaux ainsi que le parc de Lanaudière où aura lieu le concert et le feu de la St-Jean, le 23 juin au soir.

L'avenir, la construction des entrées de cour sera chargée aux propriétaires comme par le passé mais le coût en sera reporté sur une période de cinq ans, comme pour les trottoirs.

Le maire expose que l'usine de filtration fonctionne à pleine capacité régulièrement et qu'en vue des besoins grandissants de la ville, il faudra étudier très prochainement un nouveau système plus fort d'approvisionnement d'eau pour assurer notre population en toute circonstance.

Le chef Laperrière reçoit ordre de sévir contre les chauffeurs d'auto qui circulent à une vitesse excessive dans les limites de la ville et à cet effet, il est invité à publier des avis dans les journaux.

Mariage Migué-Lafortune

Lundi matin, le 6 juin, à 10 hres, en l'église St-Pierre de Joliette, Son Excellence Mgr Eudouard Jetté remplaçant de son Excellence Mgr Albini Lafortune, a béni le mariage de Mlle Huguette Lafortune, fille de M. et Mme Viateur Lafortune, de Joliette, avec M. Guy Migué, ingénieur professionnel, fils de M. et Mme Alfred Migué, de St-Jacques de Montcalm.

Le choeur était décoré de mufliers blancs et les bancs réservés aux invités marqués de fleurs i-

L'Union Musicale au Parc Renaud

DIMANCHE SOIR.

Après la procession de la Fête-Dieu, dimanche soir, l'Union Musicale sous la direction de M. Emile Prévost, exécutera au Parc Renaud le programme suivant:

- 0-CANADA
- 1-WASHINGTON GRAYS, marche Grafulla
- 2-MY HERO, grande marche de concert de l'opéra Soldat de Choclat Strauss
- 3-LES DIAMANTS DE LA COURONNE, ouverture de l'opéra Auber
- 4-SUITE ESPAGNOLE en trois parties Fulton
- 5-AMPOPITA ROCA, marche espagnole Toxidoro
- 6-ANNIVERSARY, marche Laurendeau
- 7-JUNETIME, sélection Fulton
- 8-DANSES HONGROISES, Nos 5 et 6 Brahms
- 9-THE RAMBLER, marche Crumling
- DIEU SAUVE LE ROI.

LE MEILLEUR ENDROIT OU ACHETER

En faisant vos ACHATS aux Ilots à la pancarte rouge

		VIANDES	
Jus Tomates			
Aylmer 20 oz.	2/17	Breakfast Bacon	
Fèves au Lard		Pqt. 1/2 lv.	.33
Clark S. T.	.12	Jambon Epaulé	
		sans jarret	.53
Macédoine Madeleine	.09	Saucisse	
Verchères		Commerciale lv.	.39
Pois Verts			
Tulipe No. 4	.13	Pour vos repas froids	
		Voyez notre assortiment de viandes cuites et fumées.	
		Les clients satisfaits sont toujours plus nombreux à chaque semaine	
Oxydol		Fromage Kraft ou	
Bte. régulière	.35	Velveeta 1/2 lv.	.27
Oxydol	.98	Tomates Fortune	
Bte. géante	.23	Bte 28 oz.	.17
Allumettes Red Bird, 3 btes.	.23	25 Spéciaux	
Nettoyeur		pour chaque fin de semaine. L'espace manque pour les énumérer tous.	
Old Dutch	.10	Pois verts No. 4	
		Lynn Valley	.11
Pour ces Spéciaux		Soupe Tomates	
Comptant au Magasin		Campbell's	.11
Pas d'appel téléphonique		Sirup de maïs C. Brand	
Livraison gratuite par toute la ville		5 lvs.	.59
Café Red Rose		2 lvs.	.26
Sac 1 lv.	.59		
Jello Lushus			
Ess. ass.	3/25		

181 Ste-Anne L'ÉPICERIE MARIN Tél. 1448-49

"Le magasin où l'on se sert soi-même"

MEILLEURE QUALITE

DE TABAC JAUNE AVEC

SURE-WAY

SYSTEME DE SECHAGE A L'HUILE

- CONTROLE COMPLET D'AIR.
- PEU DE RISQUE DE FEU.
- ECONOMIQUE.
- CHAUFFAGE PROPRE.
- CONTROLE EXTERIEUR COMMODE.
- DISTRIBUTION EGALE DE CHALEUR.

Démonstration le lundi après-midi.

JOS. DELEEMANS

ST-THOMAS DE JOLIETTE, TEL. 616 W 5

8558-1f.p.

LAURENTIAN RADIO SERVICE MUSIC BAR, A RAWDON

Grand choix de disques R.C.A. Victor, Star, Decca et Varsity.

Machines à laver, réfrigérateurs et accessoires électriques.

Vente et réparation de radios de toutes les marques.

390, RUE QUEEN TEL. 115 RAWDON.

8560-16juin-jno.

Manoir du Lac des Français

EST ACTUELLEMENT OUVERT AU PUBLIC AVEC TOUS SES LOISIRS.

Plage publique — Chambres et pension — Repas. Réservation pour banquets et noces.

J. G. SIMARD, gérant.

TELEPHONE: 185 S 11.

8533-1f.p.

Encan à Ste-Julienne

MERCREDI, 22 JUIN 1949

à 1 heure p.m., chez

ALBERT BEDARD.

(RANG DES FOURCHES)

5 vaches fraîchement vêlées, 2 génisses, hache-légumes, lattes à tabac, 2 séparateurs à l'électricité, l'un de 1000 lbs et l'autre de 800 lbs, bob-sleighs doubles, voitures d'é-té et d'hiver, serrisseries automatiques et bouilloires pour boîte et différents autres articles.

En cas de mauvais temps, remis au lendemain.

8559-1f.

Chalet à louer ou à vendre

Belle grande maison d'été à louer ou à vendre au Lac Cloutier, du côté de Ste-Béatrix, 18 milles exactement de Joliette. Eau courante, toilette, tout le confort de la ville. Camp meublé et fourni de toutes commodités. Chaloupe neuve. Les tounisseurs passent à la porte. Service d'autobus. S'adresser à

386, MANSEAU, JOLIETTE

8557-1f.

dentiques. Pendant la messe, Mlle Piette et M. David Quintal, modécin, ont exécuté le programme musical. La mariée portait une robe blanche au corsage en points d'Alençon de tulle blanc sur satin rose, un bouquet de roses. MM. Germain Ferland et Romuald Lemay plaçaient les invités. Mme Lafortune, mère de la mariée portait une robe de crépe français noir avec encolure drapée de chantilly; un chapeau de paille et des accessoires noirs avec des roses blanches au corsage. Mme Migué, mère du marié portait une robe de faille gris

perle, un chapeau et des accessoires noirs, des roses blanches à l'épaulé.

Après une réception dans les salons du château Windsor, les mariés partirent pour voyage.

Entre époux.

Lui: Que dirais-tu de plus, avec une aussi jolie robe?

Elle: Naturellement, un joli chapeau pour aller avec.

Dimanche prochain, la Fête-Dieu. C'est une grande fête religieuse, particulièrement bien observée. Hommage de la population au Christ-Roi. La procession est toujours un bel hommage de foi au Maître des mondes.

Advertisement for Toni hair cream, featuring a woman's face and the product packaging. Text: 'C'EST UNE ONDULATION TELLEMENT NATURELLE... C'est pourquoi plus d'un million de Canadiennes emploient Toni!'

Advertisement for 'Examen scientifique de vos yeux' by Emile Prevost, O.D., a specialist optometrist. Includes contact information: 100 Rue St-Paul, Joliette.

Advertisement for 'GRATIS ! GRATIS !' offering a pair of Nylon shorts for \$10.00 plus 5% discount. Contact: MME G. DION, 119 Bourget, Nord, Joliette.

Advertisement for 'M. Sansregret & Fils', funeral directors and embalmers. Service of modern ambulances. Contact: 138 Lajoie Sud, Joliette, Tel. 212.

Advertisement for 'OSCAR LANDRY' laundry and pharmacy. Location: 457 rue Notre-Dame, Joliette. Tel. 228-229.

Advertisement for 'Mme Edmond Dugas', general insurance agent. Office: 108 St-Chs-Borromée sud, Joliette.

Advertisement for 'PERDUS...' regarding a lost bicycle with a blue frame. Contact: 639 rue St-Thomas, Tel. 995-J.

Advertisement for 'ROGER ADAM, B.A., L.Sc.O.', optometrist specializing in vision exams. Office: 9, PLACE BOURGET NORD, TEL. 1467-J, JOLLETTE.

'AVIS' section regarding a lost Chevrolet 1936. Contact: L'Étoile du Nord Limitée.

Advertisement for 'J.-A.-E. LANDREVILLE', plumber and heating specialist. Office: 47 PLACE BOURGET SUD, TEL.: 79.

Advertisement for 'ATTENTION' regarding a lost suit. Contact: 8520-11.

Advertisement for 'Fonctionnaires' regarding a lost passport. Contact: 1 Mars-Jno.

'CHEZ-NOUS et autour de NOUS' section for birth announcements. Includes details for the birth of a child to M. et Mme Paul Jolicoeur.

Advertisement for 'CAMION A VENDRE OU A ÉCHANGER' (Truck for sale or exchange). Contact: 565-11-F.

Advertisement for 'CAMP A LOUER' (Camping site for rent). Contact: 8492-11-F.

Advertisement for 'Un Peu de Tout...' (A bit of everything). Contact: 8491-11.

Advertisement for 'DOCTEUR R. MASSE', a post-graduate surgeon. Office: 434, rue MANSEAU, Joliette.

Advertisement for 'MONTRE PERDUE' (Lost watch). Contact: 8515-11-F.

Advertisement for 'MIESDAMES' (Ladies) regarding a lost item. Contact: 8491-11.

Advertisement for 'EDITION EN RETARD' (Late edition) regarding a transformer issue. 'La Direction'.

Advertisement for 'CHALET A LOUER AU LAC ROUGE' (Chalet for rent). Contact: L'HOTEL ST-LOUIS, JOLLETTE.

Advertisement for 'RETOUR DE VOYAGE' (Return from travel). Contact: 8513-16 Juin-2fs.p.

Advertisement for 'Dr Ed. PIETTE', a surgeon. Office: 85 ST-CHS-BORROMÉE SUD, Joliette.

Advertisement for 'Funérrailles de M. C. Joly' (Funeral of M. C. Joly). Details of the service.

Advertisement for 'MAISON A VENDRE' (House for sale). Contact: 8532-11-F.

Advertisement for 'ON DEMANDE' (Sought) regarding a lost item. Contact: 8513-16 Juin-2fs.p.

Advertisement for 'ARGENT DEMANDE' (Money sought). Contact: 8457-11-F.

Advertisement for 'M. Ls-Jos. Masse en deuil de son épouse' (M. Ls-Jos. Masse in mourning for his wife). Details of the deceased.

Advertisement for 'APPARTEMENTS A LOUER' (Apartments for rent). Contact: 8529-11-F.

Advertisement for 'LA LAITIERIE DES PRODUCTEURS DE JOLLETTE, LIMITEE' (Dairy farm). Telephone 1481.

Advertisement for 'SERVANTE DEMANDEE' (Maid sought). Contact: 8411-9 Juin-3fs.

Advertisement for 'Honneur au mérite' (Honor to merit) regarding a deceased man. 'Ancien naïf'.

Advertisement for 'CHAMBRE A LOUER' (Room for rent). Contact: 8582-11-F.

Advertisement for 'ON DEMANDE' (Sought) regarding a lost item. Contact: 8515-11-F.

Advertisement for 'A QUI LA CHANCE' (Who gets the chance). Contact: 8566-11-F.

Advertisement for 'DENTISTE A L'HONNEUR' (Honorable Dentist) regarding a dental service. Contact: 8549-11-F.

Advertisement for 'Salon Gabrielle Forest' (Salon). Address: 475 NOTRE-DAME 3e étage, TEL. 470.

Advertisement for 'CHALET A VENDRE' (Chalet for sale). Contact: 8563-16 Juin-Jno.

Advertisement for 'MEUBLES SECONDE MAIN' (Second hand furniture). Contact: 8564-11-F.

Advertisement for 'Honneur au mérite' (Honor to merit) regarding a deceased man. 'Ancien naïf'.

Advertisement for 'A VENDRE OU A LOUER' (To sell or rent) regarding a camp. Contact: 8475-11-F.

Advertisement for 'A LOUER' (To rent) regarding a room. Contact: 8585-11-F.

Advertisement for 'Dr G.-E. LAPORTE', a doctor. Office: 345 Boulevard Mac-cau, Joliette.

Advertisement for 'Honneur au mérite' (Honor to merit) regarding a deceased man. 'Ancien naïf'.

Advertisement for 'A VENDRE OU A LOUER' (To sell or rent) regarding a house. Contact: 8475-11-F.

Advertisement for 'A LOUER' (To rent) regarding a room. Contact: 8585-11-F.

Advertisement for 'Dr G.-E. LAPORTE', a doctor. Office: 345 Boulevard Mac-cau, Joliette.

Advertisement for 'Honneur au mérite' (Honor to merit) regarding a deceased man. 'Ancien naïf'.

Advertisement for 'A VENDRE OU A LOUER' (To sell or rent) regarding a house. Contact: 8475-11-F.

Advertisement for 'A LOUER' (To rent) regarding a room. Contact: 8585-11-F.

Advertisement for 'Dr G.-E. LAPORTE', a doctor. Office: 345 Boulevard Mac-cau, Joliette.

Advertisement for 'FILLES DEMANDEES' (Girls sought) regarding a job. Contact: 8553-11-F.

JUGEMENT DE LA COUR SUPERIEURE AU SUJET DE L'EMPLACEMENT d'une ECOLE A ST-FELIX DE VALOIS

PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
No. 14084
COUR DE MAGISTRAT
PRESIDENT: M. le magistrat
J. E. Cadotte

Valois dans le district de Joliette
Appelant
LES COMMISSAIRES D'ECOLE POUR LA MUNICIPALITE SCOLAIRE DE ST-FELIX-DE-VALOIS (village)
Intimés

NOTES et JUGEMENT

LA COUR a entendu les parties en cette cause, par leurs procureurs respectifs, ainsi que la preuve résultant des nombreux témoignages rendus les 21 décembre 1948, 4, 5 et 27 janvier, 28 février et 1er mars 1949; après visite des lieux, le 4 janvier dernier, dans l'après-midi, en présence des avocats des parties et d'un certain nombre des intéressés, de part et d'autre; après examen de tout le dossier et des pièces littérales (ce dossier se compose de 12 plans dressés par certains pièces produites seulement, ce qui fut dûment complé-

té le 19 avril 1949); après avoir lu le tout, murement délibéré, étudié et considéré toutes les questions soulevées ou débattues de part et d'autre en cette affaire, la Cour rend la décision suivante:

LES FAITS

L'appelant, contribuable de la dite municipalité, au moyen d'un avis signifié le 2 juillet 1948 et produit le 7 du même mois, en appelle devant cette Cour, suivant les dispositions des articles 908 et suivants du code scolaire, d'une décision prise par les intimés le 26 mai 1948 et dont l'adoption fut publiée le 5 juin suivant; cette résolution reproduite dans l'avis d'appel est à l'effet d'acquiescer à l'amiable ou par expropriation, certains terrains, en vue d'y ériger une école pour garçons dans la dite municipalité; ces terrains sont désignés comme étant:

a) Les lots Nos. 79a, 79b et 80, comprenant 34037 pieds carrés appartenant à l'abbé Fréchette ou à une succession dont il serait l'administrateur;
b) Partie du lot No. 64 comprenant 25322 pieds carrés appartenant à M. Wilfrid Gagné;
c) Une autre partie du dit lot No. 64 comprenant quelque 9987 pieds carrés appartenant à M. Wilfrid Rainville, fils de Moïse, le tout, mesure anglaise, et tel que décrit plus au long dans la dite résolution ainsi que dans l'avis d'appel; la construction d'une école, suivant plans et devis de l'Instruction publique de la province, est aussi décrétée par la dite résolution.

L'appelant allégué, dans son avis, les motifs de son appel qui peuvent se résumer comme suit:

1o Les dits terrains ne sont pas approuvés par les autorités compétentes et ne remplissent pas les conditions voulues;
2o Les lots 79a, 79b et 80 ne pourraient pas être utilisés pour les fins projetées, à moins d'encourir de grands frais pour les exproprier avec les constructions s'y trouvant;

3o Les dits terrains sont mal situés et il serait difficile d'agrandir l'emplacement plus tard, sans une nouvelle expropriation et des frais élevés;

4o Ces terrains seraient accidentés et nécessiteraient des travaux considérables pour les rendre utilisables; ces travaux vont être extrêmement dispendieux;

5o Le requérant suggère plutôt l'achat d'un terrain ayant une superficie de 75000 pieds appartenant à la compagnie industrielle de St-Félix-de-Valois, Limitée, située à 500 pieds environ du centre du village, qui pourrait être acquis au prix de \$7,000.00. Cet emplacement, connu comme étant le lot No. 278-4, est d'accès facile et répond aux exigences des règlements;

6o Il est dans l'intérêt de la municipalité et préférable que les intimés fassent l'acquisition du dernier emplacement plutôt que du premier;

7o L'appelant, qui est fondé à demander l'appel de la résolution susdite, conclut à ce qu'elle soit infirmée et annulée à toutes fins que de droit et à ce qu'il soit enjoint aux intimés d'acquiescer l'emplacement en dernier lieu ci-dessus mentionné pour le prix de \$7,000.00, avec dépens.

Les intimés ont contesté l'appel et répondu au dit avis en niant les alléguations qui s'y trouvent contenues, référant à une résolution des intimés autorisant leur procureur à contester l'appel, ajoutant que les terrains choisis ont été approuvés par l'autorité compétente; que les bâtisses érigées sur la propriété Fréchette sont vieilles et de peu de valeur; que les terrains choisis sont situés à l'endroit le plus avantageux et peuvent être facilement nivelés et aménagés pour servir de cour d'école, tandis que l'autre terrain est situé dans la banlieue, beaucoup plus éloigné du centre du village, et séparé de ce dernier par une coulée; qu'il ne répond pas aux exigences de la loi; l'immense majorité des contribuables s'est prononcée en faveur du site choisi; les actionnaires de la compagnie sont les seuls à vouloir que l'école soit érigée sur le terrain offert par cette dernière dont les environs seraient peu habités et peu construits, cette partie du terrain le composant ayant été récemment annexée au village dont ils font maintenant partie et se trouvant même les limites; les intimés sont en mesure de répondre aux exigences des autorités quant au système d'égout requis, ajoutant qu'à tous les points de vue le site choisi ou emplacement décrit dans la résolution et l'avis d'appel est facile d'accès, mieux situé, approuvé par la grande majorité des contribuables, comme susdit, tandis que l'emplacement offert par la compagnie serait beaucoup moins avantageux, nécessitant l'ouverture et l'expropriation d'un nouveau chemin de communication, qui coûterait une somme énorme et, enfin, que l'appel est mal fondé en fait et en droit.

LA PREUVE

Il résulte de la preuve orale que des nombreux témoins entendus devant la Cour, 20 sont en faveur de l'acquisition de l'emplacement décrit dans l'avis d'appel et de la construction de l'école sur cet emplacement, savoir: messieurs Napoléon Champagne, président de la Commission Scolaire, Roméo Beaulieu, Eugène Aubin, Albert Gagné, Horace Coutu fils de Jean-Baptiste, Joseph Champagne, Alphonse Aubin, Georges Benny, Jean-Paul Lépicier, Charlemagne Ducharme, Alphonse Bellerose, Josaphat Ménard, Hermas Desroches, Wilfrid Rainville, Arthur Ledoux, Horace Coutu, Paul Lépicier, Léo Landreville, Albert Joly et Horace Hénault.

Par ailleurs, l'appelant et 14 de ses autres témoins sont venus affirmer devant la Cour qu'à leur avis, il serait préférable et au meilleur intérêt des contribuables que l'école ne soit pas érigée sur l'emplacement dont l'acquisition a été projetée par les intimés, mais plutôt sur l'emplacement offert aux intimés par la compagnie,

messieurs Raymond Dufresne, Jean-Paul Bonin, Albert Remillard, Florian Dufresne, Jules Geoffroy, Hervé Belleville, Henri Chevrette, Olympe Desrosiers, Origène Longpré, Félix Aubin, Henri Ducharme, Omer Bergeron, Hildège Laporte et Paul Trudel.

Les autres témoins entendus sont M. Hénault qui a comparu à différentes reprises, pour produire des pièces ou documents en sa possession comme secrétaire-trésorier des intimés, et aussi pour donner des précisions au sujet de certains faits; M. Jacques Dufresne a produit un croquis et il a aussi établi les résultats de certains mesurages et calculs faits par lui; M. Raymond Dufresne sus-nommé a, lui aussi, donné les résultats de certains mesurages et calculs qu'il avait faits au sujet du coût des travaux requis notamment du nivellement comme de la préparation du terrain que les intimés projettent d'acquiescer.

Furent aussi entendus: M. Alfred Lasalle qui a surtout témoigné relativement au prix de vente de sa propriété expropriée récemment par le Ministère de la Voirie; M. Eugène Foucher (on nous assure qu'il s'agit ici de M. Eugène Boucher) à qui fut présentée une requête qu'il refusa de signer, M. Laporte, au sujet des déclarations attribuées à M. Roméo Beaulieu ainsi que messieurs Durand, entrepreneur, et Charles-Edouard Bellerose, menuisier, au sujet de la valeur des constructions existant sur le terrain Fréchette, M. Cyr, ingénieur civil, M. Genest, arpenteur-géomètre, ainsi que M. Amyot, ingénieur civil, ont aussi produit des plans ou autres pièces et les deux derniers ont, en outre, soumis les résultats de calculs et mesurages qu'ils ont faits ainsi que des projets de nivellement ou de terrassement de l'emplacement du centre du village faisant l'objet du litige.

Les intimés, pour démontrer que la majorité des contribuables serait en faveur du site choisi par eux pour l'école, ont aussi produit une requête (1-8) que l'on aurait fait circuler et signer dans le village. D'après ce document, plus d'une centaine de contribuables, sur environ 200, ont exprimé leur préférence pour le terrain Fréchette, et quelques-uns seulement, en faveur de l'autre terrain; les signatures, au bas de ces requêtes ont été apposées plus ou moins librement et volontairement bien que rien ne démontre qu'il y ait eu contrainte de les obtenir.

L'on remarque, cependant, qu'un des feuillets des requêtes porte comme première signature le nom de l'appelant lui-même qui est maire de sa localité depuis 14 ans et qui en outre d'être instruit

et renseigné est aussi un homme d'affaires avisé et en vue; c'est évidemment, par erreur, qu'il a fait sa croix ou marque en faveur de l'achat du terrain de la succession Fréchette plutôt que celui de la compagnie; dès qu'on lui eût signalé son erreur, le même soir, il a fait la correction voulue, tel qu'il l'explique; rien n'indique ou ne fait présumer qu'en agissant ainsi l'appelant aurait changé d'opinion, ainsi qu'on a semblé vouloir laisser croire la chose en produisant cette requête, après l'avoir acceptée et fait circuler, sans signaler au requérant qu'il s'était trompé en apposant sa marque à un autre endroit; que celui qui l'entendait réellement la faire; tout de même, on a été promené toute une journée dans le village avec la requête portant la signature du maire, ce qui sûrement n'a pas été sans influencer un certain nombre de contribuables qui ont évidemment signé comme ils l'ont fait en faveur du terrain Fréchette, parce que le maire (dont on connaissait le sentiment par lui exprimé jusque-là) l'avait fait, ayant sans doute changé d'avis quant au site de l'école. D'ailleurs, cette requête, tel qu'expliqué par M. Hénault, n'a jamais été soumise aux Commissaires; pour les fins du litige, la requête en question doit être et elle est ignorée, vu que les intimés ne sauraient d'ailleurs l'invoquer pour justifier leur décision puisqu'ils l'ont rendue sans prendre officiellement connaissance de la dite requête.

La preuve documentaire résulte: (a) Des 7 pièces produites par M. Hénault, le 9 juillet dernier, comprenant: résolution, avis, lettres et copies de lettres, plans et cahiers des charges ainsi qu'une huitième, pièce produite le 1er mars 1949 comprenant certaines copies de lettres certifiées qui n'avaient pas été produites par M. Hénault, probablement par erreur ou par oubli. (b) 8 pièces produites à l'enquête par les intimés.

De ces différents documents qui concernent plus ou moins directement le litige, nous extrayons ce qui suit: "Pour le problème d'égouts, il sera défendu de déverser le trop plein de la fosse de sédimentation projetée dans le fossé de la rue de l'Eglise ou de la rue Crépeau. Il faudra que le conseil municipal fasse préparer par un ingénieur conseil un projet d'égout pour desservir les rues Ste-Marguerite, de l'Eglise et Crépeau. De plus, les eaux, d'égout ne devront être déversées dans le ruisseau Beaubec qu'après sédimentation.

Le Ministère de la Santé n'a pas d'objection à l'utilisation des terrains de MM. Fréchette, procureur, Wilfrid Gagné et Wilfrid (à suivre à la page 10)

CHAQUE DIMANCHE

L'HOTEL C.N.R. à RAWDON

présente

KENNY TATEM

et son orchestre avec xylophone

— JEUDI et SAMEDI SOIRS —

DANSES DE CAMPAGNE — DANSES MODERNES
"Où les amis se rencontrent"

Eugène Miron, prop.

RAWDON

9476-7avril-jno.

TEL. 78-W

Placide Perreault

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

SERVICE D'EMBAUMEUR DIPLOME

SALON MORTUAIRE

TAXI — 24 heures par JOUR, etc.

ST-JACQUES, de MONTCALM

8164-25mai-8fs.

Dépositaire de la crème glacée
"GRENACHE"

GROS ET DETAIL

Restaurant BRISSON Epicerie

420, BABY, coin St-Joseph — Tél.: 831
JOLIETTE

Prix spéciaux pour Réceptions, Mariages, Banquets, etc.

Crème glacée en: BRIQUES, TARTES, PINTES, DEMI-GALLON, GALLONS, 2 1/2 GALLONS.

Téléphonez, demandez notre choix
Faites-en retenir.

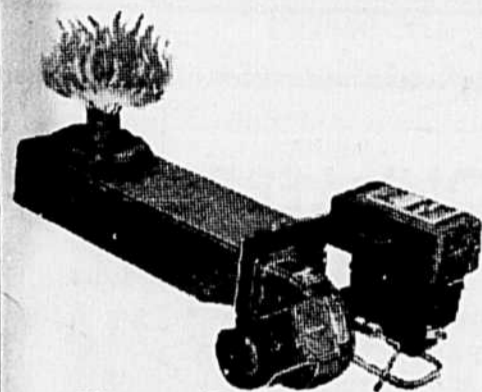


7099-1f.

BRULEURS A L'HUILE

C'est le temps plus que jamais de vous procurer un brûleur à l'huile.

Consultez-nous au sujet des fameux "KRESNO" Ball-Flame, Vitro-Flame



Kresno Ball-Flame

- Kresno
- Silent-Glow
- Lance-Flamme
- Booster
- Fairbanks-Morse
- Volcano

Chauffe-eau "Silent-Glow"

Aussi chauffe-eau à l'électricité

F. RATELLE

TEL. 475 575 RUE ST-VIAEUR

SEUL REPRESENTANT DES BRULEURS KRESNO Ball-Flame, Vitro-Flame.

Pour les comtés de L'Assomption, Montcalm, Berthier, Joliette.

Que voyez-vous dans votre livret de banque?



VOTRE LIVRET DE BANQUE n'est pas un gros livre, et cependant il vous permet de reconstituer, dans ses grandes lignes, votre vie au jour le jour.

Vous y voyez, d'un coup d'oeil, combien vous avez dépensé et combien il vous reste.

C'est l'une des choses les plus personnelles, les plus confidentielles que vous possédiez. Il vous fournit une comptabilité complète, établie à un cent près par le personnel expérimenté de votre banque. C'est clair comme le jour.

Votre livret de banque a un tirage limité: un unique exemplaire. Seuls vous et votre banque en connaissez le contenu.

Multipliez votre livret de banque par sept millions et vous aurez quelque idée de l'importance des travaux de comptabilité qu'effectuent les banques à charte du Canada. Il y a plus de sept millions de comptes de dépôts comme le vôtre...



ANNONCE

COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE



Je m'appelle Reddy Kilowatt... je suis votre serviteur électrique...

je travaille de longues heures pour un salaire très bas.

Grâce à moi, il fait clair plus longtemps... je vous distrais en vous offrant de la musique et du chant pendant vos loisirs... Je vous épargne du travail et de la fatigue en faisant pour vous toutes sortes de besognes dans votre maison, votre bureau, votre atelier, sur votre ferme. Je vous donne plus de temps pour vous divertir... Où que vous soyez, quoi que vous fassiez, je vous aide à mieux faire une foule de choses... à les faire plus vite et plus facilement.

Jour et nuit, connectez: je suis là!



St-Liguori

RESULTAT DU CONCOURS DE CATECHISME

1er L'école No 6, dirigée par Mlle Solange Beauséjour se classe première avec la moyenne de 83,5%. La première en 3e année, école No 3: Mlle Réjeanne Plouffe, 100%, institutrice: Mlle Réjeanne Gaudet.
 2e Ecole No 1 — 79,1%; inst.: Sr M. de St-Yves et Sr Marie de S. Robert de Cîteaux, religieuses de Ste-Croix.
 3e Ecole No 5 — 75,5%; inst.: Sr Marie de S. Jean Régis. Sr Marie de Ste-Anatolie et Sr Marie de Ste-Isabella.
 4e Ecole No 7 — 73,4% inst.: Mlle Jeannine Jetté.

5e Ecole No 8 — 73,1%; inst.: Mme Wilfrid Beaudoin et Mlle Réjeanne Gaudet.
 6e Ecole No 2 — 72%; inst.: Mlles Yvette Beauséjour et Thérèse Desrosiers.
 7e Ecole No 4 — 65,9%; inst.: Mlle Gisèle Gauet.

Félicitations au personnel enseignant ainsi qu'aux élèves.

DEPART

M. Jean-Louis Laporte et sa famille nous quittent pour aller demeurer sur sa ferme de Rawdon.

FUNERAILLES

Jeudi le 2 juin avaient lieu les funérailles de Mme Armand Thibodeau née Amanda Lapointe décédée subitement le 30 mai, à l'âge

de 51 ans. Le service fut célébré par M. le vicair A. Audy, assisté de M. le curé J. Dupont et de M. l'abbé Laporte, curé de Ste-Marcelline. Les porteurs étaient MM. Rolland Laporte, Elié Thibodeau, Albani Thibodeau, Conrad Trudel, Julien Laurin, Florent Laporte, ses neveux. Outre son époux elle laisse dans le deuil sa mère, Mme Joseph Lapointe et ses enfants: Mme Georges Lépine, (Flore-Yvette), Mme Jean-Marie Dupuis (Lucille) Madeleine, Jeanne d'Arc, Raymond et Bernard. Ses gendres MM. Georges Lépine et Jean-Marie Dupuis et sept petits-enfants. Elle laisse aussi cinq sœurs et un frère et plusieurs beaux-frères et belles sœurs.

Nos sympathies à la famille. Le 31 mai décédait à l'âge de 70 ans M. Philias Perreault, époux d'Aurore Léveillé. Son service fut chanté le 3 juin par son neveu le R. Père André Marie des Servites de Marie, assisté de M. le curé et de M. le vicair de St-Ambroise, l'abbé Clément Clément. Deux messes furent célébrées aux autels latéraux par M. l'abbé Wilfrid Bérard et M. le vicair Audy. Assistait au chœur, M. l'abbé Mousseau.

Il laisse dans le deuil son épouse et un fils, Rosaire et sa bru, Mme Rosaire Perreault (Gabrielle Perreault) et cinq petits-enfants: Gaëtan, André, Claude, Lise et Francine Perreault; trois sœurs et un frère, plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

Nos sympathies aux familles. Le 3 juin fut inhumé le corps de M. Marcel Laverdure, enfant de M. et Mme René Laverdure de Montréal.

A Rawdon est décédée Mme James Laliberté, qui fut inhumée ici mercredi après le chant du Libera. Mme Médéric Lapointe (Pauline Lachapelle) qui habitait St-Liguori autrefois, est décédée chez son gendre, M. Richard, de St-Jacques.

Sincères sympathies.

BAPTEMES

A M. et Mme Joseph-Ange Parent (Ida Ricard) est né un fils baptisé le 5 juin sous les noms

Pour une forme svelte Les comprimés **SPLENDOR** efficaces. Inoffensifs Traitements 2 semaines \$1.00 12 semaines \$5.00 Pharmacie Gadoury JOLIETTE

de Joseph, Claude, Wilfrid. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Parent, (Rose-Emma Nadeau), grands-parents de l'enfant.

Nos félicitations.



CIGARETTES SWEET CAPORAL

FRAICHEUR INTACTE

LA PETITE HISTOIRE Les écoles dans les campagnes

Parce que les premiers Anglais qui vinrent s'établir ici rencontrèrent dans nos campagnes des hommes qui ne savaient ni lire ni écrire, ils conclurent que les curés du régime français laisseraient intentionnellement leurs paroissiens dans l'ignorance afin de conserver plus facilement leur emprise sur eux. Ceci est un argument à rebours. De tout temps, les curés ont toujours eu plus de misères ou de difficultés avec les ignorants qu'avec leurs paroissiens doués d'une certaine instruction.

L'instruction, sous l'ancien régime comme sous celui d'aujourd'hui, était un affaire d'Eglise, et les curés canadiens se sont toujours appliqués à donner des écoles aux enfants de leurs paroisses. Pour l'instruction des filles, les Soeurs de la Congrégation se dé-

vouèrent dès leur fondation. Sous le régime français, les filles de la Mère Bourgeoys établirent plusieurs couvents dans les campagnes. Qu'on étudie l'histoire de chacun de ces couvents et on constatera qu'ils furent fondés et vécurent grâce aux sacrifices des curés. On n'en cite que trois, les couvents de Champlain, de la Pointe-aux-Trembles et de la Sainte-Famille de l'île d'Orléans ne doivent-ils pas leur fondation exclusivement aux curés Geoffroy, Basset et Lamy? Qu'on relève parallèlement la liste des pensionnaires des Ursulines de Québec sous le régime français, et on se rendra compte que nombre de curés de campagne payaient la pension et l'instruction des élèves de leur paroisse.

Quant aux écoles rurales pour les jeunes garçons, la Nouvelle-France en compta un bon nombre. Une congrégation de Frères ne fut-elle pas fondée à Montréal pour donner l'instruction dans les campagnes comme dans les villes. L'essai ne réussit pas. Est-ce la faute des curés?

Les mandements des évêques, les ordonnances des intendants, les archives de nos anciennes paroisses nous prouvent que sous le régime français, il y eut plusieurs écoles rurales pour les garçons dirigées par des professeurs laïques. Nos grand-mères ne nous ont-elles pas conservé le souvenir de ces maîtres d'écoles ambulants qui allaient de maison en maison montrer les lettres aux enfants et leur rudiments du catéchisme? Dans nos paroisses où les habitants s'échelonnaient à cinq ou six arpents les uns des autres, il était presque impossible pour les enfants, surtout en hiver, de se rendre à l'école du village, et on ne pouvait, faute de moyens et de maîtres qualifiés, en établir dans chaque rang. Les curés du régime français ne furent pas les ennemis de l'instruction. Loin de là. Rendons-leur donc la justice qui leur est due au lieu de les critiquer à tort et à travers.

Pierre-Georges Roy Dans: "Les Petites Choses de notre Histoire", 7e série.

TEL: Bureau 110 **Dr L. L. BENNY** Chirurgien-Dentiste 445 rue NOTRE-DAME JOLIETTE Visible tous les jours de la semaine.

PETITE ENCYCLOPEE Dans le monde des animaux

Les singes sont des sujets d'une inépuisable drôlerie. Leur étonnante faculté d'imitation a permis à leurs dresseurs d'en exhiber qui s'habillaient, mangeaient, fumaient, faisaient de la bicyclette comme un homme. Dernièrement un film nous en a montré toute une famille qui jouait au naturel, un naturel humain, des scènes de la vie d'intérieur avec une exactitude impressionnante et même, peut-on dire, un peu pénible à force de ressemblance avec nous.

Cette parodie continuelle des gestes humains n'est pas la seule source, ni la meilleure, du comique simiesque. Le singe est amusant en lui-même. Son aspect suffit souvent à provoquer notre rire. Quant à ses gestes, ils sont toujours d'un haut comique, et non pas tant par leur ressemblance avec ceux de l'homme que par leurs manifestations inattendues et en contradiction de ce qu'on en a vu des caricatures.

On est arrivé, non sans peine à détruire le préjugé qui poussait les paysans à considérer les hiboux et les chouettes comme des animaux nuisibles et à les clouer sur les portes de leurs granges. Ils savent maintenant que ce sont de grands destructeurs de rats, de musaraignes, de mulots.

Les crapauds ne sont plus menacés: on sait que ce sont de grands chasseurs d'insectes et de vers.

Les pythons eux-mêmes ont vaincu la répugnance ou l'horreur qu'inspiraient tous les serpents. En Amérique du Sud, en Afrique équatoriale, en Indochine, ils sont domestiqués et font leur nourriture à peu près exclusive des rats et autres rongeurs dont ils débarrassent campagnes et maisons.

Il est bien entendu que les grenouilles font d'excellents baromètres et qu'un chat qui passe sa patte par-dessus son oreille présage la pluie. On sait également que, quand les hirondelles volent bas, il doit pleuvoir.

Mais sait-on que les animaux semblent avoir un sens mystérieux qui les informe des catastrophes imminentes dans l'ordre des choses naturelles?

Lors du séisme qui secoua naguère la Nouvelle-Zélande, si les sinistrés de Napier et de Hastings avaient suivi leurs chiens et leurs chats, ils auraient tous échappé à la mort. Vingt-quatre heures avant le cataclysme, ces bêtes, en effet, s'étaient enfuies.

FAUT-IL D'AUTRE CHOSE ?

Il lui disait: Vois-tu, si tous deux nous pouvions, l'âme pleine de foi, le cœur plein de rayons, Ivres de douce extase et de mélancolie, Rompre les mille noeuds dont la ville nous lie; Si nous pouvions quitter ce Paris triste et fou, Nous furions; nous irions quelque part, n'importe où, Chercher, loin des vains bruits, loin des haines jalouses, Un coin, où nous aurions des arbres, des pelouses, Une maison petite avec des fleurs, un ciel bleu, De solitude, un peu de silence, un ciel bleu, La chanson d'un oiseau qui sur le toit se pose, De l'ombre; — et quel besoin avons-nous d'autre chose?

VICTOR HUGO (1802-1885)

TAPIS — PRELART — TUILE

CONGOLEUM — MARBOLEUM — LINOLEUM
Carpettes de toutes grandeurs

Notre spécialité: Nous allons prendre les mesures à domicile et nous posons les prélatrs dont vous avez besoin.

JEAN-PAUL POIRIER

Bicycles C.C.M. — Accessoires — Réparations
67 PLACE BOURGET NORD — JOLIETTE

6442-3fév.-jno.

TEL 207-J

J. RAOUL LEBRUN

ENTREPRENEUR GENERAL

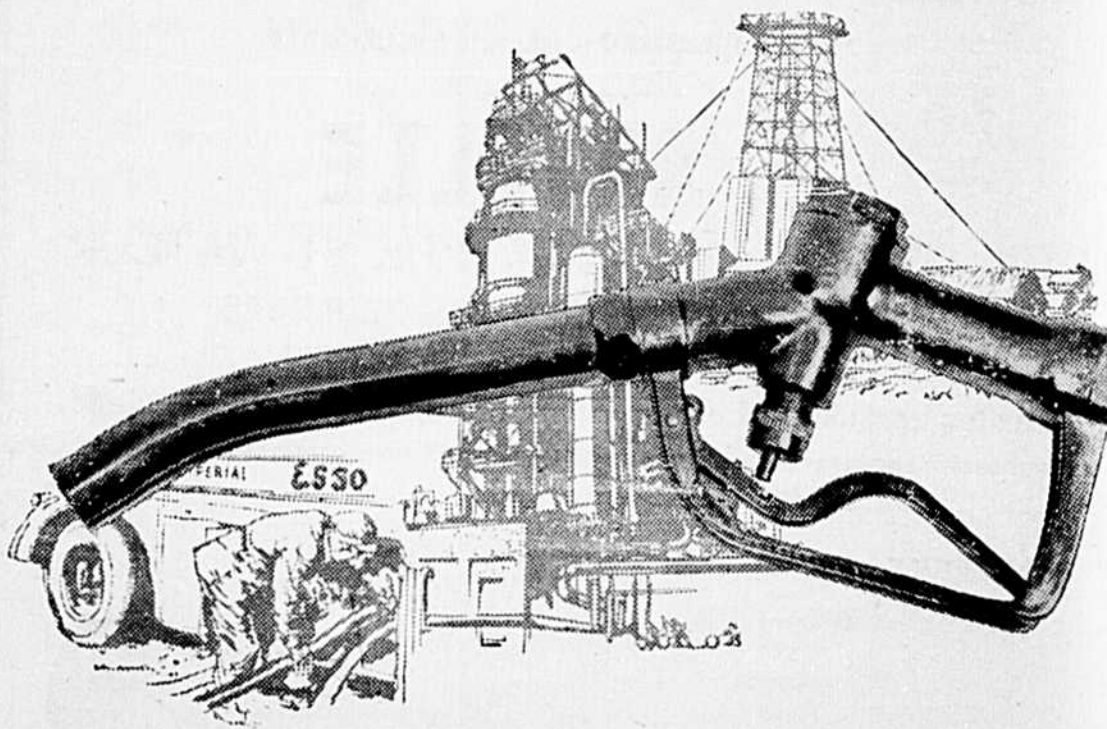
Spécialité: Déplacement de bâtisses de tout genre.

Solages en ciment ou en pierre

CHARPENTIER-MENUISIER

264 MARGUERITE BOURGEOIS, JOLIETTE

8404-9juin-4fs.



De gros placements sont requis pour vous fournir du pétrole

C'est une tâche considérable et coûteuse que celle de trouver du pétrole et de vous le fournir sous la forme de produits requis et à bas prix. Des milliers de Canadiens sont employés dans la recherche, la production, le transport, le raffinage et la vente pour vous assurer un approvisionnement adéquat—et le coût de l'outillage se chiffre à des centaines de millions de dollars.

PRIMO, il faut trouver du pétrole. Cela présuppose un équipement coûteux et le risque de capitaux dans de patientes recherches. L'équipement requis pour un puits d'essai à de grandes profondeurs coûte un demi-million, et un puits qui n'a pas réussi, dans les vallonnements en Alberta, a coûté plus d'un million de dollars. Et puis, quand on découvre des gisements de pétrole, il faut les développer; le forage et l'équipement d'un seul puits, dans le gisement de Leduc, coûtent environ \$100,000.

SECUNDO, il faut transporter le pétrole brut à la raffinerie. Les véhicules prennent la forme de wagons-citernes, de pipe-lines et de navires-citernes pour la navigation intérieure ou océanique. Un gros pipe-line peut coûter jusqu'à \$100,000 le mille; le plus gros navire-citerne de l'Imperial, qui vient d'être mis en service, coûte plus de \$5,000,000.

TERTIO, le pétrole brut doit être raffiné en des centaines de produits utiles. Il faut pour cela des unités de raffinage considérables et complexes. Aux fins de répondre à vos besoins croissants, de produits plus nombreux et meilleurs, l'Imperial, depuis la fin de la guerre, a accru ses moyens de raffinage de manière à traiter 31,000 barils de plus par jour. Le coût a dépassé les \$30,000,000.

QUARTO, les produits doivent être vendus et livrés au consommateur; c'est-à-dire qu'ils doivent être disponibles au temps et au lieu où vous en avez besoin. C'est ici que les stations de service, les équipes de camions, les navires côtiers, les chalands, les harils et les réservoirs à pétrole entrent en scène. D'autres millions sont placés dans cet équipement.

Les Canadiens consomment deux fois plus de pétrole qu'en 1939. Pour aider à répondre à vos besoins, l'Imperial a cherché et découvert de nouveaux gisements. Elle a construit des navires et des pipe-lines, érigé de nouvelles unités de raffinage, installé un nouvel équipement de vente. Et toutes ces choses coûtent au delà du double de leurs prix d'avant-guerre.

L'argent requis pour l'accomplissement de ces choses est venu d'emprunts, de la vente de placements et des bénéfices retournés à l'entreprise avant payé des dividendes.

Cet argent contribue à fournir l'outillage nécessaire pour vous fournir — au plus bas prix possible — tout le pétrole dont vous avez besoin.

C'est une tâche considérable et coûteuse que celle de vous fournir du pétrole.

IMPERIAL OIL LIMITED

Si les faits vous intéressent...

Le prix d'un gallon d'essence, aujourd'hui, est à peu près le même que celui d'un gallon d'eau distillée.

Pendant des années, avant la guerre, le prix de gros de l'essence a subi une baisse presque continue et, bien qu'il ait été entraîné par la hausse générale des coûts de revient, il n'a pas subi d'augmentation comparable à celle d'autres denrées. Depuis 1939, l'indice général des prix de gros a plus que doublé, mais l'indice des prix des produits du pétrole n'a pas même augmenté des deux tiers. Sur ses exploitations de 1948, l'Imperial a réalisé un bénéfice qui équivalait à moins d'un cent sur chaque gallon de produits vendus.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR

DES COUVERTURES

VENUES DES TERRAINS AURIFÈRES...

ET DE LA POTERIE

DU "PAYS DU TABAC"!

Ici même — dans leur province et souvent à leur porte... nos jeunes Canadiens peuvent trouver de brillantes occasions de succès, grâce aux milliers de nouvelles industries qui se sont établies chez nous.

Songez aux tricots de la Mauricie du Nord... aux couvertures des régions aurifères de l'Abitibi... à la poterie de Joliette, "pays du tabac"... aux montres, aux pipes et aux chemiseries de la Rivière-du-Loup... aux meubles et aux matelas fabriqués dans la Gaspésie... La Beauce plantureuse nous fournit maintenant de voitures d'enfants, de maroquinerie, de vaisselle de terre, et les régions agricoles de la rive-Sud, "en bas de Québec", de produits pharmaceutiques, de bobines et d'ustensiles de cuisine électriques!

Nous pourrions citer aussi la stupéfiante progression de diverses régions qui produisent leurs propres matières premières (celles du Témiscamie et Kamouraska, par exemple: feuillets contreplaqués, compo-plastiques, blocs de ciment, et tout ce que manufacturent les filatures et carderies.

Toute cette activité a créé, sur place, un potentiel incalculable de main-d'œuvre plus lucrative, de produits agricoles plus abondants que jamais. Dans la province tout entière, la puissance d'achat est en hausse.

"DES OCCASIONS SANS PAREILLES..."

"Peu de pays offrent autant d'avantages que le nôtre aux points de vue chances de succès et conditions de vie. Le Canada offre aux jeunes des occasions sans pareilles de développer profitablement leurs talents — dans les arts comme dans l'industrie et le commerce."

Raoul Bouché.

Raoul Bouché fut en Canada l'un des pionniers de l'impression de grand luxe, de l'édition et de tous les arts graphiques. Né à Montréal, il y fit ses études. Après des études de post-graduation dans les études des plus grands maîtres-imprimeurs, il a occupé pendant une longue période dans les stations métrographiques de l'Imperial Oil Company, un poste de directeur technique qui lui valut d'être nommé membre du jury international pour le concours mondial de la Nation United. Ses talents sont reconnus et ont été demandés au Canada et aux États-Unis. Il est maintenant installé dans des appartements au Club, en Argentine et jusqu'en Suède.

CE TEXTE FAIT PARTIE D'UNE SÉRIE PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LA MAGNIFIQUE ET CONSTANTE PRODUCTION DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

CHRONIQUE

DEUX LEGENDES CANADIENNES

par François Coppée

La légende du Monsieur en habit noir

Sainte-Luce, située à une couple de lieues en bas de Rimouski, est le pays par excellence des légendes. C'est au second rang de Sainte-Luce, dans une veillée qui avait réuni la plupart des jeunes gens de la paroisse, que j'ai entendu raconter la légende du monsieur habillé en noir. Je la résume.

Flore était la plus jolie fille de Sainte-Luce. D'humeur gaie, elle aimait à réunir les jeunes gens et les jeunes filles du rang où elle habitait. Elle était fréquentée par un jeune cultivateur à l'aise, possesseur d'un des plus beaux biens du bord de l'eau. Les noces, d'après ceux qui prétendaient bien connaître, devaient avoir lieu tout de suite après la récolte.

Flore, un bon dimanche soir, avait invité tous ses amis et amies à une soirée où on se promettait beaucoup de plaisir. La température était belle et les veilleurs étaient assis sur l'herbe, tout près de la maison, en attendant le violonneux qui devait accompagner la danse. Celui-ci arriva enfin avec un jeune homme, habillé de drap noir dès pieds à la tête. Il fut présenté à la compagnie comme un étranger de passage dans la paroisse et désireux de connaître de charmantes jeunes filles.

Les présentations terminées, on entra dans la maison et la danse s'organisa. L'étranger était si beau, si bien vêtu, sa conversation était si agréable, ses compliments tournés si habilement, que toutes les jeunes filles en raffolèrent bientôt. On remarqua bien qu'il gardait continuellement son chapeau et restait ganté mais on passa sur ce détail. Le jeune homme était des paroisses d'en haut et cette mode pouvait fort bien exister chez lui.

L'étranger fit surtout la cour à Flore, la fille de la maison. Il dansa avec elle à peu près tout le temps. Celle-ci avec une légèreté inconcevable, fit, comme on dit là-bas, manger de l'avoine à son fiancé toute la soirée. Elle n'avait de sourires et d'amabilités que pour son ami de passage. La re-

marque en fut faite à plusieurs reprises pendant la soirée par les jeunes filles laissées de côté par le danseur étranger, et toutes blâmaient la légèreté de Flore qui humiliait ainsi son fiancé pour un oiseau de passage qu'elle ne reverrait peut-être jamais.

Mais la soirée se termina de façon tragique. Tout à coup, vers les minuit, au milieu d'une danse entraînante, qui devait être la dernière, on vit le bel étranger saisir sa partenaire par les épaules et sauter par la fenêtre, qui était à quelques pieds du sol. Cette scène s'était déroulée avec la rapidité de l'éclair. Le départ de l'étranger avait cependant répandu dans toute la maison une forte odeur de soufre ou de brûlé. Le premier moment de stupeur passé, tous les veilleurs se précipitèrent à la suite du couple afin de ramener la jeune fille à sa famille mais le couple était disparu dans l'obscurité. On comprit alors que ce monsieur en habit noir était tout simplement Belzébuth. Il n'avait pas ôté son chapeau pour cacher ses cornes et il avait gardé ses gants pour dissimuler ses griffes.

Depuis, on n'entendit plus jamais parler de Flore. Où alla-t-elle avec son étrange cavalier? Nul ne le sut. Le fiancé du bord de l'eau lui resta fidèle pendant une année, puis, comme il n'avait pas de nouvelles il s'engagea dans de nouveaux liens.

Jeunes gens qui me lisez, si vous voulez être invités à veiller avec les jeunes filles de Sainte-Luce, ne manquez pas d'ôter vos chapeaux et d'enlever vos gants. N'oubliez pas non plus, d'emporter vos papiers d'identification. Il y a bien cent ans que la pauvre Flore est disparue, mais sa triste aventure n'est pas oubliée dans la paroisse et aucune jeune fille ne voudrait s'exposer à subir le même sort qu'elle en dansant avec un étranger inconnu.

D'ailleurs, la légende du mon-

Cette légende du monsieur en habit noir de Sainte-Luce a aussi cours à l'île d'Orléans. Elle a subi, toutefois, de son séjour avec les sorciers de l'île certaines variations importantes.

sieur en habit noir, comme la plupart de nos légendes, vient de la Normandie ou de la Bretagne. Elle se conte encore dans nombre de villages bretons, m'a assuré un bon curé français pas plus tard que l'été dernier.

P. G. ROY

(Dans: Petites Choses de notre histoire)

A VENDRE

Grosse glacière commerciale, valeur \$400.00, à vendre à sacrifice, ainsi qu'un Nash 37, Sedan, en parfait ordre. Pneus usagés. — S'adresser à

Emile Majeau,

49 PLACE BOURGET SUD, TEL. 626 JOLIETTE

7943-12mai-jno.

POUR LUNETTES MODERNES, CONSULTEZ SYLVA PAYETTE, O.D.O.

Nouvelles adresses des bureaux:

A l'Épiphanie: Tous les mardis soirs, de 7 à 9 h. p.m., chez

Dr C.-E. LEONARD, — Tél.: 94 — 26 rue LEBLANC

A l'Assomption: Tous les jeudis soirs, de 7 à 9 h. p.m., chez

M. Liguori GAGNON Tél.: 40-W 123 Blvd An.-Gardien (face au Collège)

Bureau de Montréal, 1001 St-Zotique E., TA. 9120

Le Lait "Favori"

Pour plaire à toute la famille, servez tous les jours du lait pasteurisé. Son goût crémeux et sa nourriture satisfaisante le rendent le favori des jeunes comme des adultes. Un lait pur, entier, dont toute la crème est également répartie. Délicieux à boire, bon pour la santé... et il ne coûte pas plus cher.

EXIGEZ TOUJOURS NOS PRODUITS PASTEURISÉS.

LAIT — CREME

LACTE AU CHOCOLAT

Vi-Co

TOUJOURS UN VIF SUCCES

Cherchez cette marque sur le couvercle de chaque bouteille.



1126, MANSEAU — TEL. 1481 — JOLIETTE

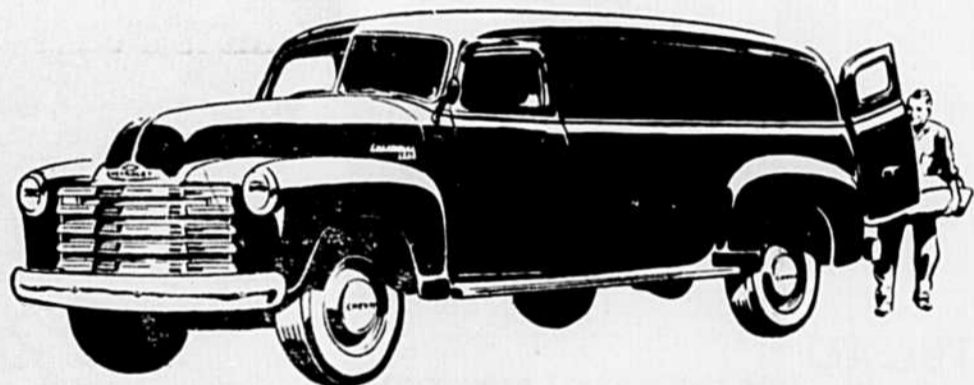
IL Y A UN SEUL

TABAC à CIGARETTES

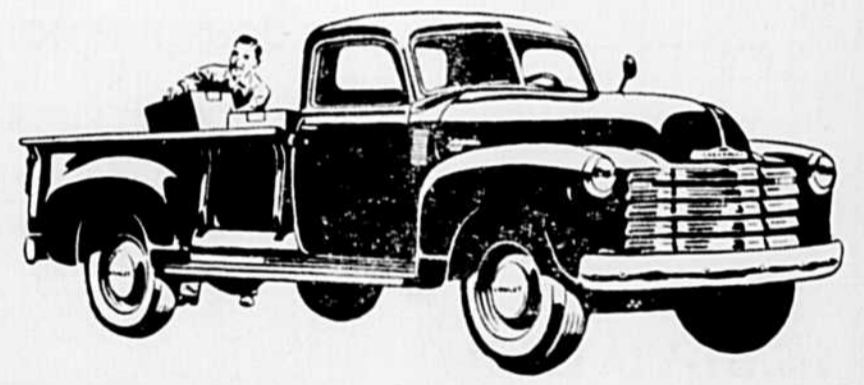
Player's



C EST LE TABAC QUI COMPTE



Modèles à panneaux
Modèle 1435 — 137 pouces d'emportement, poids brut maximum permis, 6700 lbs. Espace de charge, 222 pds. cts. Aussi disponible pour service léger, modèle 1315 — 116 pds d'emportement, poids brut maximum permis, 4500 lbs. Espace de charge, 150 pds cts.

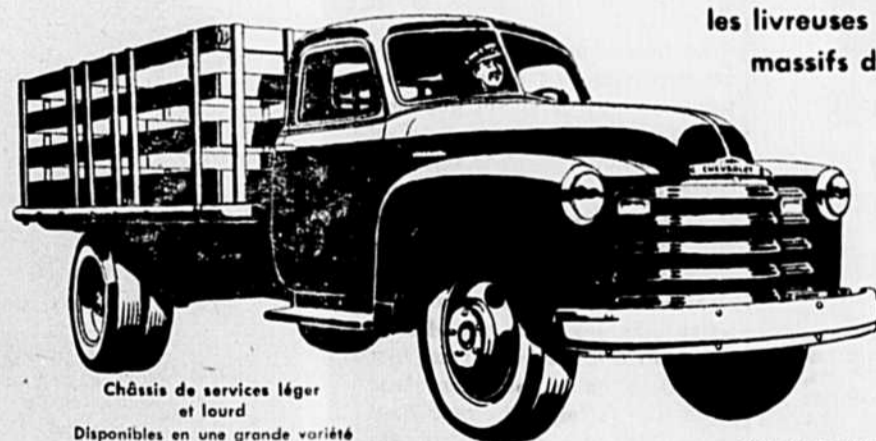


Livreses
Modèle 1424 — 125 1/2 pouces d'emportement, poids brut maximum permis, 5500 lbs. Autres modèles disponibles: 1434 — 137 pds d'emportement, poids brut maximum permis, 6700 lbs; 1314 — 116 pds d'emportement, poids brut maximum permis, 4500 lbs.

LE TRANSPORT ILLIMITÉ!

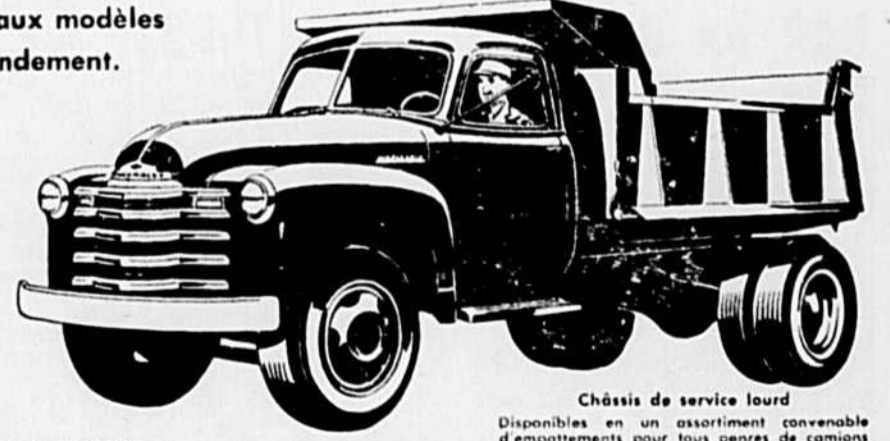
IL Y A UN CAMION CHEVROLET POUR CHAQUE SERVICE...

avec poids bruts permis de 4,000 à 16,000 lbs depuis les livrees élégantes aux modèles massifs de grand rendement.



Châssis de services léger et lourd
Disponibles en une grande variété d'emportements avec poids bruts permis de 4,000 à 16,000 lbs.

UN PRODUIT DE LA GENERAL MOTORS



Châssis de service lourd
Disponibles en un assortiment convenable d'emportements pour tous genres de camions à bascule avec poids bruts permis de 14,500 à 16,000 lbs.

Les camions donnant le plus grand service au Canada

Vous partageriez la grande estime que le Canada a pour ces camions Chevrolet de conception avancée. Vous les estimerez dès que vous en prendrez le volant. Car vous découvrirez immédiatement leur solide qualité durable, le rendement remarquable et la robuste sûreté de fonctionnement qui en font les favoris du Canada... Conduisez-les et rappelez-vous que seul Chevrolet vous apporte cette plus grande mesure de valeur supérieure jointe à la plus grande économie du monde. Seuls les camions Chevrolet ont cette TRIPLE ECONOMIE — d'utilisation, d'entretien et de placement initial.

Un Sedan de Livraison de Pleine Dimension dans le Domaine des Bas Prix



Nous vous présentons le nouveau sedan de livraison Chevrolet pour '49 — l'utilité d'un camion avec l'apparence, l'économie, la nervosité et la souplesse d'une auto.

Toutes ces caractéristiques aux plus bas prix

Nouvelle carrosserie fin polie avec poignées de portes à bouton pression • Nouveau dessin à équilibre axial • Visibilité accrue • Espace de charge additionnel • Portes tout acier entièrement soudées • Isolation supérieure • Moteur à soupapes en tête amélioré • 115" d'emportement • Poids brut permis, 4100 lbs.
PLUS les genoux mécaniques unifiés • Boîte à 3 vitesses • Freins hydrauliques Certified avec garnitures sans rivets PERMA-BOND "Dural-Life" • Essieu arrière hypoidé • Trés grands panneaux pour enseignes • Solide plancher de bois en arrière • Panneaux garnis caoutchouc • Mécanisme de couleurs que pour les autos.

CT-249AF



CAMIONS CHEVROLET

LUSSIER AUTOMOBILE ENRG.

Eugène Lussier, prop.

CHEVROLET — OLDSMOBILE — CAMIONS: CHEVROLET et MAPLE LEAF.

671, De Lanaudière,

Tél. 1950-1951

Joliette

HISTOIRE NATURELLE LA GUEPE

Bien qu'il ne faille pas une grande expérience pour distinguer une guêpe d'une abeille, et encore moins pour distinguer de ces deux insectes un frelon, il n'appartiennent pas moins tous les trois au même ordre des Hy-

ménoptères, et le nom complet du dernier est guêpe-frelon. Tous trois sont des porte-aiguillon qui ne se différencient à nos yeux que par l'intensité de la douleur qu'ils nous causent, la plus faible venant de l'abeille, la plus forte du frelon; enfin ce sont tous les trois — sauf exceptions — des insectes qui vivent en société.

Mais la ressemblance s'arrête

là et, ne fût-ce que du point de vue pratique, la différence est capitale entre les sociétés d'abeilles et celles des guêpes et frelons. Tandis que les premières se groupent en essaims ou se laissent installer dans des ruches à seule fin, semble-t-il, de nous donner leur miel, les autres s'agglomèrent en guépiers dont le nom suffit à dire toute la malaisance.

C'est de là que s'élançant les guêpes pour porter dans nos vergers les ravages dont on accuse à tort l'abeille, bien incapable de perforer elle-même la peau des fruits; de leurs mandibules broyeuses elles déchirent la pulpe sucrée de ceux dont elles se nourrissent; poires, pêches, prunes,abricots, raisin, réduisant parfois la récolte à néant. De là que s'élancent les frelons redoutés dans les campagnes pour les ravages qu'ils font, sinon dans les vergers, du moins dans les ruches des abeilles dont ils pillent le miel.

La lutte de l'homme contre ces destructeurs est difficile et périlleuse. Si, au contraire, à la crainte qu'ils inspirent, guêpes et frelons sont inoffensifs quand on ne s'agit pas brusquement dans leur voisinage, ils deviennent terribles quand ils sont ou se croient attaqués; ils se ruent furieuse-

ment sur l'assaillant et, s'ils sont en nombre, peuvent l'accabler de piqûres susceptibles non seulement de causer de cruelles souffrances, mais même de donner la mort. La seule tactique à leur égard consiste à repérer leurs guépiers et à les détruire en temps opportun.

Nos filles, demain

Un journal des Etats-Unis, ayant promis un prix à celui de ses abonnés qui ferait la meilleure réponse à la question ci-dessus, a couronné la réponse suivante, que bien des mères pourraient méditer avec profit:

"Que ferons-nous de nos filles? D'abord, des femmes loyales à l'âme vaillante et forte, puis donnez-leur une bonne instruction élémentaire. Apprenez-leur à préparer un repas convenable, à laver, à repasser, raccommoder des bas, coudre des boutons, à faire une chemise et à tailler tous les habits. Qu'elles sachent cuire leur pain et se rappeler qu'une bonne cuisine épargne des dépenses de médecine et de pharmacie. Dites-leur qu'un œuf de cinq francs vaut cent sous, que pour épargner il faut dépenser moins, qu'on doit s'attendre à la misère lorsqu'on dépense plus que ses revenus. Enseignez-leur qu'une robe de coton payée habille mieux qu'un vêtement de soie sur lequel on doit de l'argent.

Qu'elles sachent de bonne heure acheter et faire le compte de leurs dépenses. Répétez-leur qu'un honnête ouvrier en tablier et en bras de chemise est cent fois plus estimable, n'eût-il pas un sou, qu'une douzaine de jeunes élégants, vaniteux, imbéciles et presque toujours dépravés, cachant leur pourriture sous des dehors aimables. Apprenez-leur à cultiver le jardin et à aimer les fleurs. Après cela, faites-leur donner des leçons de piano et de peinture, si vous en avez les moyens, mais sachez que ces arts sont tout à fait secondaires et tiennent peu de place dans l'existence pour la rendre heureuse.

Qu'elles apprennent surtout à mépriser les vaines apparences et que leur oui soit oui, et leur non, non".

DR. J. B. DUBOIS

SALON DE BEAUTE



Mme HELENE CHAMPAGNE Ondulations permanentes avec et sans machine. Make-up Produits Revlon à vendre Mlle Lucienne Nadeau Coiffeuse d'expérience 469, NOTRE-DAME, TEL. 811 - JOLIETTE

LES AIGLES ET LES LICHENS

Les plantes qui se recommandent les premières à notre étude par la simplicité de leur structure, sont les plantes sans fleurs apparentes; dans cette classe, nous trouvons les familles des algues, des lichens, des champignons, des mousses, des fougères, etc.

La famille des algues comprend des végétaux tous aquatiques, ou tout au moins ne vivant que dans une terre détrempée par l'eau, et qui ont ordinairement la forme de lames ou de bandes contournées et déchiquetées d'une façon souvent très bizarre. Les algues d'eau douce sont plus spécialement désignées sous le nom de conferves; les varechs, les fucus sont des algues marines. Ces végétaux, tout imparfaits qu'ils sont dans leur structure, atteignent cependant encore de très grandes dimensions. Ainsi les lanières du varech géant ont quelquefois près de 300 pieds de longueur; leur présence et leur multiplication dans certains ports est souvent une entrave très gênante pour la navigation. Nous citerons le varech des helminthes, ou mousse de Corse, dont la médecine fait usage pour détruire les vers. On emploie pour emballer les huîtres le fucus vésiculeux, très commun sur nos côtes.

On appelle lichens ces espèces de croûtes qui s'attachent aux arbres et à la surface des rochers ou des pierres, tantôt verdâtres, tantôt grises ou blanchâtres, toujours très déchiquetées sur leur bord. On les rencontre principalement sur les arbres dont la vie se retire ou qui sont morts, ce qui a fait penser qu'ils étaient la cause de leur dépérissement. Quelques lichens, notamment celui d'Islande, sont employés à la préparation de gélées très adoucissantes. Dans les contrées boréales, où la végétation est si pauvre, les lichens entrent pour une forte part dans l'alimentation des hommes et des animaux. La renne ne se nourrit guère que des lichens qu'elle détèrte sous la neige.

Courte histoire des tribunaux

La Justice de Saint-Louis La justice de saint Louis a fait l'admiration de ses contemporains comme de la postérité. L'empereur Frédéric II, le roi d'Angleterre, le prirent comme arbitre dans leurs luttes, l'un contre le pape, l'autre contre ses barons; il fut le lointain prédécesseur de ceux qui, de nos jours, s'efforcent de faire régler par l'arbitrage les différends entre les nations. Dans un siècle où la force renaît sans contre partie, il fut donc un apôtre du droit; mais dans la mémoire populaire il sera toujours le roi bienveillant qui rendait la justice sous un chêne du bois de Vincennes et illustra ainsi le si beau rôle du juge de paix.

Le Jugement de Dieu Le jugement de Dieu supposait une intervention divine en faveur du bon droit; d'où son nom. Etre insensible à une immersion prolongée, au contact de l'eau bouillante et du feu, etc., préservait l'innocence de l'accusé. Mais l'épreuve par excellence était le combat judiciaire entre les deux parties, la preuve "par gages de bataille". Il entraînait si souvent la condamnation de l'innocent que les papes Nicolas Ier et Innocent III, puis le Concile de Latran (1215) le prohibèrent successivement et recommandèrent d'y substituer la preuve par témoins et par enquête. On en trouve cependant des exemples jusqu'au XVIIe siècle.

Le dernier mot de la justice humaine. L'autorité et la compétence des magistrats qui siègent, la constitution d'un jury qui écarte les dangers d'une sévérité professionnelle, le respect de l'accusé réputé innocent avant toute condamnation, la liberté absolue de la défense comme de l'accusation, la stricte observation d'une procédure toujours susceptible de cassation si elle est le moins du monde faussée, la publicité des débats et du jugement, tous ces éléments concourent entre autres à assurer le maximum de justice et d'humanité.

On a pu en perfectionner les rouages sans qu'on ait touché à l'institution même.

Dr J-Ed. GERVAIS CHIRURGIEN-DENTISTE 435, MANSEAU TEL. 509 JOLIETTE

Les dessous de la capitulation nazie

Une des plus grandes prouesses journalistiques de tous les temps a été la divulgation, par Edward Kennedy, de la capitulation allemande, en mai 1945. Le récit de ce "scoop" — par lequel Kennedy fut suspendu comme correspondant de la Presse Associée — fait l'objet d'un article dans le numéro de décembre de SELECTION du Reader's Digest. L'article est de M. Kennedy lui-même.

Les négociations en vue de la capitulation commencèrent le 6 mai au quartier général du Commandement suprême, dans une école technique de Reims. Les correspondants, réunis dans une salle d'étude du rez-de-chaussée, furent invités, le lundi 7 mai, à 2h. 41 du matin, à monter à l'étage supérieur pour assister à la signature de la capitulation par le nouveau chef d'état-major de l'armée allemande, le général Gustav Jodl.

Après l'apposition des signatures, les correspondants furent avertis, malgré le désir du général Eisenhower de faire connaître la nouvelle immédiatement, il se serait interdit de rendre le fait public avant 3 heures de l'après-midi, le mardi. Tous les correspondants présents furent indignés de cette décision incompréhensible, mais chacun d'eux s'était engagé à ne pas révéler la nouvelle avant que le Commandement suprême en permit la publication.

Ce délai avait été ordonné par Washington à la demande des Russes, qui voulaient organiser à Berlin d'autres cérémonies avec "plus d'éclat". Mais Kennedy avait bien conscience que ces cérémonies n'avaient d'autre but que de servir la propagande russe.

Confiant que l'interdiction officielle de publier la nouvelle ne serait pas longtemps respectée, il ne fut guère surpris quand, à

2h. 03 de l'après-midi, le 7 mai, le comte von Krosigk, ministre allemand des Affaires étrangères, annonce la capitulation au peuple allemand dans une allocution retransmise, par ondes courtes, vers l'extérieur. "Je salue que le gouvernement de Doenitz n'ait pu diffuser cette déclaration sans le consentement du Commandement suprême, déclare M. Kennedy.

Comme la consigne avait été rompue par l'Etat-Major allié lui-même, je ne me sentis plus tenu de la respecter. Ma décision de publier la nouvelle n'était nullement dictée par le désir de m'en assurer la primauté mais par ma conviction que c'était là mon devoir. Aussi n'ai-je jamais regretté ma décision". Kennedy, souligné-t-on dans SELECTION, fut d'ailleurs exonéré par la suite.

TEL. 1005 J.-M. GREGOIRE FERBLANTIER - PLOMBIER Couvertures: asphalte, gravois, tôle. 190 STE-ANGELIQUE SUD JOLIETTE

PLAINTES à l'encontre de ROLE D'EVALUATION AVIS SPECIAL est, par le présent donné, que: 1.—Le Rôle d'Evaluation de la Cité de Joliette, pour l'année 1949-50, est actuellement déposé et assermenté. 2.—Le Rôle sus-dit est présentement mis à la disposition des propriétaires intéressés ou de leurs représentants. 3.—Les plaintes, à l'encontre de ce même Rôle, seront entendues par le Conseil, à huit (8) heures p.m., (heure avancée), lors de sa séance régulière qui sera tenue le lundi, 20 juin. 4.—Conséquemment, les plaintes devront être adressées au soussigné, pas plus tard qu'à l'heure et à la date ci-haut mentionnées. 5.—En vertu de la charte, elles doivent être faites par écrit. 6.—Les plaintes en question doivent contenir: a) le montant de l'évaluation que l'on trouve juste; b) les motifs ou raisons à l'appui de la requête. 7.—Toujours sous l'autorité de la charte, il n'est pas permis d'appuyer, au moyen d'arguments et d'explications verbales ou de vive voix, les motifs ou raisons apportés par écrit. 8.—Il est donc très important de ne rien omettre dans les demandes écrites, ces dernières devant toutefois être claires et brèves, autant que possible. Par ordre, CAMILLE BONIN, Secrétaire-trésorier.

DONNACONA "MEGANTIC BOARDS" TEN-TEST Grandeurs: 4' x 8' - 2' x 8' Spécialités: 24" x 24" - 12" x 12" MOULURES ASSORTIES NOUS VENONS DE RECEVOIR UN CHAR DE CHACUN DE CES MATERIAUX DE CONSTRUCTION ESCOMPTE AUX MARCHANDS. F. RATELLE 575, ST-VIAEUR, TEL. 475 Ferblantier - Plombier Ameublement de toutes sortes.

SAUVES D'UN INCENDIE PAR UN CHAUFFEUR D'AUTOBUS LE PRIX D'HEROISME DOW EST DÉCERNÉ À RAYMOND BEAUCHAMP de Montréal qui sauva les occupants de 3 maisons en flammes Raymond Beauchamp conduisait son autobus vers Terrebonne. A St-François de Sales il aperçoit des flammes jaillir d'un pâté de maisons. Comme il passe minuit, Beauchamp songe aux occupants endormis. Il vole à leur secours, sauve une famille de quatre enfants, un invalide de 89 ans, transporte une partie des meubles et réveille les habitants des maisons menacées. L'autobus arrive trois heures en retard. Mais le courage et le désintéressement du chauffeur lui ont gagné l'estime et l'admiration de tous les passagers. Nous sommes donc heureux de lui présenter le Prix Dow. 1. Apercevant le feu, Raymond Beauchamp de la Compagnie de Transport Provinciale, stoppe son véhicule et se porte au secours des sinistrés. 2. Avec une énergie inépuisable, le chauffeur arrache de leurs lits les occupants des maisons en flammes. 3. Aidant eux-mêmes au sauvetage, les passagers ne s'inquiètent pas d'être trois heures en retard. Ils sont unanimes à louer le courage de Beauchamp. LE PRIX DOW est une citation faite aux actes de courage extraordinaires et se présente sous la forme tangible d'une Obligation d'Épargne de Canada de \$100 en espèces de pratique. Le Comité du Prix Dow, composé des meilleurs spécialistes indépendants du Canada, accorde les prix d'honneur d'après les recommandations d'une agence de renommée de réputation nationale. LA BRASSERIE DOW - MONTREAL

LA CHIMIE C-I-L AU SERVICE DES CANADIENS "DES PRODUITS chimiques?" JE NE M'EN SERS PAS! LE CULTIVATEUR, comme bien d'autres, pourrait avoir cette première impression. Mais, si on y pense bien... Les engrais chimiques enrichissent la terre. Les insecticides, les substances employées à la destruction des mauvaises herbes ou à la protection des arbres fruitiers, voilà encore quelques-uns seulement des services de la chimie à l'agriculture. Bon an, mal an, l'industrie chimique innove et perfectionne sans cesse afin de créer de meilleurs produits pour la ferme, l'industrie et le foyer. La chimie travaille sans cesse à améliorer l'avenir... et l'ovale C-I-L est le symbole d'une organisation consacrée au service des Canadiens. L'HERBATE par exemple! Parmi les nombreux produits chimiques utiles à l'agriculture, mentionnons l'Herbato, moussant le moutarde des champs, le piment, le plus ou les autres plantes nuisibles sans attaquer l'herbe. C'est un produit de Canadian Industries Limited, 1135, rue Beaver Hall, Montréal.

L'ETOILE DES SPORTS

LA LUTTE



parfois saisit son adversaire par les cheveux et l'étouffe à l'aide des cables.

Chuck lui réplique en lui assenant nombre d'avant-bras, ce qui affaiblit considérablement Desparois. Vouluant projeter Chuck au plancher, Desparois trébuche et Fred Chuck profite de cette occasion pour coller son adversaire. Le temps de cette rencontre: 15 minutes.

OUMET, CHUCK ET GAUDETTE VAINQUEURS — DESPAROIS DEFAIT.

Au début de l'engagement, Chuck a l'avantage et s'assure une prise de tête. Mais Desparois lui riposte en lui prenant une prise de bras. C'est à ce moment que le combat devient plus rude. Des-

Mais Oumet appliqua le même tourment à la jambe de son adversaire. Brown essaya bien des fois de se reprendre mais il ne put tant la prise était efficace. Se tordant de douleur, Brown ne put faire autre chose que de concéder la chute et Oumet fut déclaré vainqueur au bout de 16 minutes.

GAUDETTE FAIT DES SIENNES

Au début de la rencontre, Gaudette voulut rudoyer son adversaire mais quelle ne fut pas sa surprise de trouver devant lui un rival qui lui rendait rudesse pour rudesse. Mais encore à Gaudette tortura assez bien Lewis qu'il parvint presque à le coller.

La foule protesta et le match continua. Lewis prit l'initiative du combat. Il donna plusieurs prises à Gaudette qui affaiblit considérablement ce dernier. Mais voulant donner une savate, Lewis se fait prendre au piège et Gaudette n'a aucune difficulté à lui rincer les épaules. Le temps de cette rencontre: 18 minutes.

WHITE ET HOCOMA ANNULENT

Dans les premières minutes du combat, Hocoma a l'avantage et c'est à ce moment qu'il fit preuve d'une rudesse excessive qui lui valut plusieurs avertissements de l'arbitre.

Mais White n'était pas là que pour recevoir des coups défendus et c'est ce qu'il prouva dans les minutes qui suivirent. Il fit pirotter Hocoma une douzaine de fois par dessus lui l'affaiblit en lui donnant nombre d'avant-bras.

Finalement, White entraîne son adversaire en bas de l'arène et lui sert une telle leçon qu'Hocoma fut reconduit à la chambre par des policiers. Mais les gladiateurs avaient dépassé les 10 secondes réglementaires et la rencontre fut déclarée "no contest".

SAM CHUCK TRIOMPHE

Avant même le son du gong, les deux adversaires étaient en bas

de l'arène et se battaient à qui de mieux. L'arbitre les avertit et le combat recommença régulièrement. Et c'est alors que le Diable Rouge maltraite son rival à coups de genoux et à coups de poings. Finalement les deux adversaires vont en bas de l'arène et recommencent à se battre à coups de chaises. Un spectateur manque d'être blessé et tout le monde présent était unanime à déclarer que le combat devait avoir lieu dans l'arène et non pas en dehors.

LATREILLE DEFAIT PAR MOLLET

Au début du premier combat, Latreille employa tous les coups imaginables pour affaiblir Mollet. Mais le champion de France résista assez bien. A un moment, tous les spectateurs présents croyaient que Mollet succomberait tant Latreille était rude.

Récupérant ses dernières forces, Mollet leva son adversaire sur ses épaules et lui fit subir la prise de l'aréoplane. La douleur fut si cruelle que Latreille fut obligé de concéder la chute. Le combat avait duré 6 minutes.

Dans la deuxième rencontre, Latreille arriva dans l'arène bien décidé à se venger de sa défaite. Mais Mollet lui imposa le respect et c'est par un tour de force qu'il parvint à s'assurer la victoire après 4 minutes de combat.

Dans le combat royal qui suivit ces rencontres, Oumet fut déclaré vainqueur après avoir collé Brown.

Balle-au-Camp

Double victoire du JOLIETTE — Dimanche prochain, à 1h. 30, LONGUEUIL nous visite — L'hon. Antonio Barrette lancera la première balle — M. Paul Guibault, président de la Ligue Indépendante sera présent.

Secouant la malchance qui le poursuivait sans cesse, Joliette a triomphé du Ville-Emard et du L'Heureux. Nos solides coigneurs se sont fait valoir. Sénécal, Duval, Lincoln, Skerret, Aubé accumulèrent une vingtaine de coups réussis. Au monticule, Cyr et Gignac furent solides comme Gibraltar. Au champ, Craig, Duval et Skerret s'attirèrent l'admiration des spectateurs par les beaux catches accomplis. Aubé officia les deux joutes derrière le bâton et pinça nombre de coureurs imprudents. Gourdeau exécuta de superbes arrêts et des lancers épatants. Après ces performances, il ne fait nul doute que les adversaires devront nous craindre. Ces victoires placent Joliette dans une position plus enviable dans le classement de la ligue.

Dimanche prochain, Joliette reçoit Longueuil. Pour relever l'éclat de la journée, l'hon. Antonio Barrette a accepté avec joie et empressement à venir rencontrer les nombreux sportifs jolietains. Après le magnifique geste par lui posé, envahissons le stade du Christ-Roi pour exprimer à notre bienfaiteur notre plus grande reconnaissance. Nous ne pouvons terminer ce court rapport sans remercier l'hon. Ministre du Travail pour le grand encouragement qu'il a toujours témoigné aux sports. Les amateurs de balle-au-camp et de balle-molle apprendront avec joie que l'an prochain un terrain amélioré et muni de réflecteurs sera à la disposition des clubs désirant pratiquer les sains loisirs durant la soirée.

Supporteurs du JOLIETTE, encourageons notre équipe en assistant le plus nombreux à cette rencontre laquelle fournira certes du fort beau jeu.

Jusqu'ici les joueurs qui se sont le plus signalés sont le grand Craig dont le puissant coup de bâton a rendu de multiples services au club. Farrell joue bien au premier coussin et donne aussi un bon coup de bâton. Gourdeau couvre bien le poste si difficile à l'arrêt-court et possède lui aussi un solide coup de bâton. Au troisième but, Joliette est faible en ce sens que Lincoln ne possède pas un bras puissant. Pour ce qui concerne les joueurs du champ extérieur, Joliette peut rivaliser avec n'importe quel club de la ligue. Quant tous auront retrouvé leur aplomb et qu'ils sauront frapper la pilule aux moments opportuns, nul doute que Joliette sera alors le club à battre dans le circuit du Président Guibault.

Quant aux lanceurs, bien qu'ils aient manifesté quelques signes de faiblesse alarmants au début de la saison, ils semblent avoir retrouvé leur aplomb avec la venue des grandes chaleurs. Gignac a perdu des décisions qu'il avait prises quand ses coéquipiers n'ont pas su lui apporter le support offensif nécessaire. Gignac qui était considéré comme un des meilleurs lanceurs de la ligue indépendante l'an dernier et qui a donné le Championnat presque à lui seul au club Mayport a lancé une partie magistrale dimanche et

Cédule de la Ligue Laurentienne

19 juin	Longueuil à Joliette	1h.30
24 juin	St-Jérôme à Joliette	6h.00
26 juin	St-Jérôme à Joliette	1h.30
26 juin	Beauharnois à Joliette	6h.15
3 juillet		

Lachute à Joliette	6h.15
10 juillet	
L'Epiphanie à Joliette	1h.30
10 juillet	
L'Heureux à Joliette	6h.15
17 juillet	
Ville-Emard à Joliette	6h.15
24 juillet	
St-Jérôme à Joliette	6h.15
31 juillet	
St-Thérèse à Joliette	6h.15
7 août	
L'Epiphanie à Joliette	6h.15
14 août	
Ville-Emard à Joliette	6h.15
21 août	
L'Heureux à Joliette	1h.30
28 août	
L'Heureux à Joliette	6h.00

ICI-et-LA

Après un début de saison chancelant, Joliette s'est repris de façon spectaculaire en remportant deux impressionnantes victoires, lors du programme double disputé dimanche. Joliette a tout d'abord causé une désagréable surprise au Ville-Emard, le meneur de la ligue, en lui faisant subir sa troisième défaite de la saison, puis, le soir, les notes remportaient une seconde victoire en battant le club L'Heureux. Par suite de ces deux victoires, Joliette possède maintenant une moyenne de 500 et tous les amateurs espèrent bien que tous les joueurs se donneront de nouveau la main afin de continuer à remonter la pente et s'acheminer vers les sommets. Sur papier, Joliette possède l'équipe qui possède le pouvoir offensif le plus dangereux de tous les clubs que nous avons vu à date. Mais les joueurs semblaient ne pas avoir l'œil sur la balle quand venait le temps de frap

Il y a bien eu quelques bons coups de longue distance, mais à quoi cela sert-il de frapper quand il n'y a personne sur les sentiers? Il est vrai que depuis le début de la saison, Joliette n'avait pas été favorisé par Dame Chance. Particulièrement contre les clubs L'Epiphanie et St-Jérôme. Contre l'Epiphanie Joliette a annulé deux parties contestées et si la chance lui avait souri le moins, ces deux joutes nulles auraient pu aussi bien tourner en deux éclatantes victoires.

La même chose s'est produite dans un programme double contre St-Jérôme. A la première joute, Joliette possédait une confortable avance de quatre points depuis le début de la partie mais un ralliement de dernière heure venait apporter une victoire aux adversaires. Lors de la seconde joute, le hasard du jeu a voulu que St-Jérôme l'emportât une seconde fois. Une fois de plus, ces deux défaites auraient pu être aussi bien des victoires et nous verrions aujourd'hui Joliette au sommet de la Ligue. Mais tous les amateurs ont confiance que d'ici quelque temps la chose va se produire.

L'Heureux 000 100 000—1 5 2
Joliette 120 003 0x—6 9 1
McGuire, Carrière et Masse; Gignac et Aubé.

Lachute le St-Jérôme a triomphé par 10 à 0. Bouffard a lancé avec brio pour les vainqueurs. Gervais a été le lanceur perdant. Jepson a cogné deux circuits pour le St-Jérôme.

L'Epiphanie a battu le St-Jérôme chez lui par 7 à 2. Jean Poirier a reçu le crédit de la victoire. Atehinson a brillé pour les vainqueurs avec trois coups sûrs tandis que Jepson a cogné deux fois en lieu sûr pour le St-Jérôme.

Longueuil le Lachute a été défait par 11 à 2. Saulnier a reçu le crédit de la victoire. Biondeau et Filibotte avec chacun trois coups sûrs ont le plus brillé pour les vainqueurs.

St-Thérèse 200 120 000—5 6 2
Beauharnois 101 030 20x—7 13 1
A. Thibeault, F. Thibeault, Séguin et Corbell; Laroche et Lacombe.

nul doute qu'il saura donner de brillantes victoires à son club. Quant à Cyr, après un début chancelant, il reprend son aplomb et il a fait subir une défaite au Ville-Emard en lançant une partie de maître. Espérons que lui aussi saura conduire sa barque et qu'il nous donnera d'autres victoires.

Beauharnois et Joliette gagnent deux fois dans la ligue Sr

La ligue Laurentienne senior a poursuivi ses activités avec plusieurs joutes intéressantes à l'affiche dans les différents centres de la province hier.

A l'Epiphanie le Ville-Emard de Billy Innes a remporté une brillante victoire au compte de 5 à 0 sur le club de l'endroit. Bill Séguin a alloué seulement sept coups sûrs pour recevoir le crédit de la victoire. Marcel Vanasse a été responsable de la défaite. Bellemare a brillé au bâton pour les vainqueurs et Desfonds fut le meilleur des perdants.

St-Jérôme 000 000 000—0 8
Séguin et Bouliane; Marcel Vanasse et Thibeault.

Le Ste-Thérèse a été battu par le Beauharnois sur son propre terrain au compte de 13 à 2. Barbeson a reçu le crédit de la victoire et Séguin a été responsable de la défaite. Mitchell et St-Jean avec chacun trois coups sûrs ont brillé pour les vainqueurs.

Beauharnois 205 400 002—13 15 0
Ste-Thérèse 000 200 000—2 6 2
Barbeson et Roy; Séguin, A. Thibeault, F. Thibeault et Thompson.


A Joliette le club de l'endroit l'a emporté 6 à 1 contre le club L'Heureux. Oscar Gignac a reçu le crédit de la victoire et McGuire fut responsable de la défaite. Gignac, Duval et Skerret ont brillé au bâton pour le Joliette. Masse fut le meilleur des perdants.

L'Heureux 000 100 000—1 5 2
Joliette 120 003 0x—6 9 1
McGuire, Carrière et Masse; Gignac et Aubé.

Lachute le St-Jérôme a triomphé par 10 à 0. Bouffard a lancé avec brio pour les vainqueurs. Gervais a été le lanceur perdant. Jepson a cogné deux circuits pour le St-Jérôme.

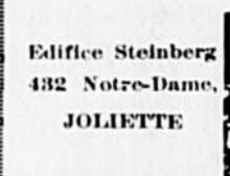


E. BROUILLARD
CONFECTION ET MERCERIE
POUR HOMMES.
Spécialité "Sur Mesures"
Dames et Messieurs.
74 PLACE BOURGET N. TEL. 1915W
JOLIETTE



8413-9juin-jno.
TEL. 1475-J

GABY DENOMME
HORLOGER-BIJOUTIER
REPARATIONS
Service 1 Semaine
Agence Internationale d'Importation



Edifice Steinhilber
482 Notre-Dame,
JOLIETTE

te de 5 à 3. A Thetford Mines le club de l'endroit a battu le Plessisville par 10 à 9.

Joliette 004 100 000—5 11 1
Ville-Emard 000 110 001—3 6 2
Cyr et Aubé; Lacasse, Desrochers et Aubé; Lacasse, Desrochers et Lanoix.

Acton Vale a battu le Longueuil au compte de 5 à 3. Matthews a reçu le crédit de la victoire. Roland Meunier a fait compter les points gagnants avec un double opportun dans la cinquième manche. La direction du Acton Vale nous apprend que Armand Proulx est le nouveau pilote du club.

Protestation de la Ligue du S.-Coeur du Christ-Roi

"LETTRE OUVERTE"
La Ligue du Sacré-Coeur a pour but de propager et de maintenir l'esprit chrétien dans la famille et la paroisse. Le devoir des Ligueurs du Coeur de Jésus est donc de travailler par l'exemple, la parole et au besoin pour la plume sous la direction de nos E-

(à suivre à la page 12)

NE PROFANONS PAS NOS FORÊTS



"... et pour un dollar de plus je vous ferai un beau grand sourire!"

EN VENTE DANS LE QUEBEC

MOOSEHEAD PALE ALE
ALPINE LAGER BEER MOOSEHEAD LONDON STOUT

MOOSEHEAD

BREWERIES (QUEBEC) LIMITED
340, rue Dubé, Montréal-Est Cléval 2442

VOTRE AGENT LOCAL EST

ARMAND SENECAI

752 DE LANAUDIERE, TEL. 1603-J JOLIETTE

VILLEGATEURS, PIQUE-NIQUEURS,

VISITEZ
LA MAGNIFIQUE ET SPACIEUSE

PLAGE BEUPARLANT

AU LAC VERT, ST-JEAN DE MATHA

CHALET MEUBLE A LOUER

Vous y trouverez toutes les commodités désirées, le confort souhaité et tous les divertissements d'été. Terrain de jeux, grève idéale, chaloupes, restaurant pour accommoder, etc.

Les Autobus Desmarais vous y conduisent.
Conditions très raisonnables.
Pour informations:

Restaurant Beuparlant LAC VERT

8504-16juin-2f.p.

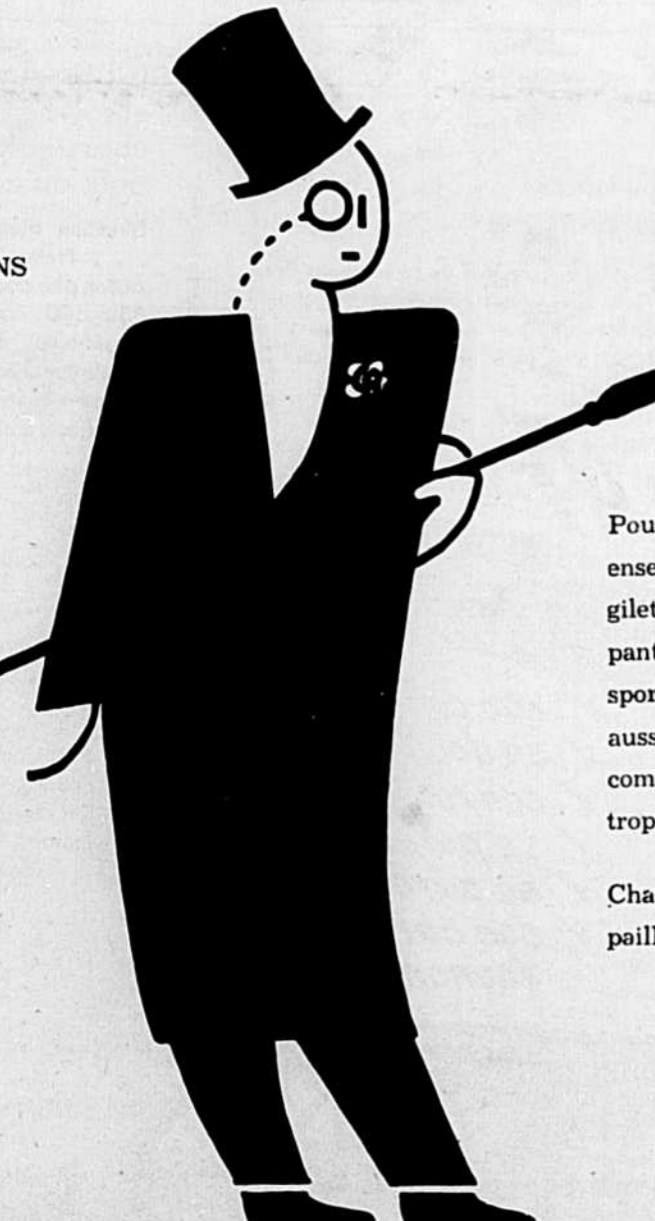
CADEAUX DE CHOIX POUR LA FETE DES PERES LE 19 JUIN.

SUGGESTIONS

- Chemises de toilette en broadcloth imprimé, tissé ou de soie.
- CHOIX VARIE
- de chemises sport.
- Grand assortiment de bas, cravates, pyjamas et robes de chambre.

Pour compléter ensembles de gilets et pantalons sport aussi complets tropicaux.

Chapeaux de paille et toile.



Tout pour l'homme bien mis CHEZ
Le magasin de Qualité

Antonio Lanoie

pour hommes

22 Place Bourget Sud Téléphone 945

ARENA DE JOLIETTE Lutte-Cinema-Vaudeville

Beaudry & Sansregret, props. C.P. 223 Tél. 700

Judi, 16 juin
TWO GUYS FROM TEXAS
(En couleurs)
avec: Dennis Morgan, Jack Carson et Dorothy Malone
LA CROISEE DES CHEMINS
avec: Pierre-Richard Wilhm, Josette Day, Pierre Brasseur, Mad. Robinson.

Vendredi et samedi, 17 et 18 juin
HOMICIDE
(Film d'action)
avec: Robert Douglas, Helen Westcott et Robert Alda

CINEMA, ADMISSION GENERALE: 30 cts
Représentations tous les soirs, sauf le mercredi, à 8 heures, ainsi que le dimanche, en matinée, à 2 heures
TOUJOURS DEUX FILMS A L'AFFICHE

Mardi et Jeudi, 21 et 23 juin
GREEN GRASS OF WYOMING
(En couleurs)
avec: Peggy Cummings, Chs. Coburn et Robert Arthur
NE LE CRIEZ PAS SUR LES TOITS
avec: FERNANDEL

LUTTE
Mercredi, 22 juin, à 8.45 heures p.m.
Rencontre par équipes

2 dans 3 à finir

ROGER MOLLET VS LOU CARIO
MARSHALL LEWIS VS JEAN LATREILLE
MARCEL OUMET VS PAUL GAUDETTE

Une chute à finir
YVAN KALMIKOFF VS SALVADOR CORTEZ

Une chute à finir
TIGER DELISLE VS HENRI LEVESQUE

Une chute à finir
FERNAND BOUCHER VS HENRI DUFRESNE

Une chute à finir
BULL HOCOMA VS KID GIRARD

BIENVENUE A TOUS BEAUDRY & SANSREGRET

JUGEMENT DE LA COUR SUPERIEURE AU SUJET DE L'EMPLACEMENT d'une ECOLE A ST-FELIX DE VALOIS

(suite de la page 5)

Rainville comme site de la future école. Il faudra avant de commencer les travaux: 1) exproprier et démolir la propriété et la grange de M. Fréchette; 2) voir à ce que la nouvelle école ne manque pas d'eau; 3) que le projet municipal d'égout soit approuvé par le Ministère de la Santé.

OSIAS PEPIN

HORLOGER - BIJOUTIER

Service de réparation le plus rapide à Joliette

Vente: Bagues, Joints, Montres, Diamants, Etc.

575 St-Louis Pres Lajoie Joliette, TEL. 1519-J

EXAMEN DE LA VUE

Georges-E. Joly, B.A.L. Sc.O.

OPTOMETRISTE

Spécialiste pour la vue

Heures de Bureau 9 a.m. à 6 p.m. Vendredi 9 a.m. à 9 p.m.

128, rue ST-PAUL, JOLIETTE

Porte voisine du Théâtre Passe-Temps

576-23dc-jno.

VENTE D'OUVERTURE CHEZ ROLAND

79 ST-CHS-BORROME NORD

(En face de la cathédrale)

GRAND SPECIAL D'OUVERTURE ROBES D'ETE

AUTRE SPECIAL

Habits sur mesures,

en gabardine anglaise, couleurs nouvelles à \$58.95

aussi ROBES, BAS NEROM, CRAVATES, CHEMISES, etc.

Venez économiser en visitant CHEZ ROLAND

Roland Champagne, prop. 79 ST-CHS-BORROME NORD, JOLIETTE

(En face de la cathédrale)

5509-II.p.

LE SEUL RESEAU DE CHEMIN DE FER QUI DESSERT LES DIX PROVINCES



LE Continental LIMITÉ

dont l'horaire figure au LIVRE BLEU des chemins de fer canadiens

Le "livre bleu", l'horaire du Canadien National, est le guide qui mène partout au Canada.

COURTOISIE ET SERVICE

Au pays ou à l'étranger, chaque fois que vous avez recours au Canadien National, vous êtes assuré d'un service prompt et courtois.

Le Continental Limité dessert directement Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Jasper et Vancouver. Ce train célèbre offre tout le confort que nécessite un long voyage: wagons climatisés, wagons-lits directs (chambrettes ou lits), wagons observatoires, excellents repas et service courtois. Vous arrivez à destination frais et dispos lorsque vous voyagez par train. Voyagez par le Canadien National et voyez le Canada.

choisir un site qui va coûter beaucoup et qui n'est pas aussi dans le centre qu'on veut le faire croire.

Les témoins du haut du village et des rues Ste-Marguerite et Crépeau sont intéressés, à cause de l'égout. Le canal nécessaire va obliger la Commission à une dépense supplémentaire, ce plus est le ne se trouve pas précisément du terrain situé au nord de l'emplacement qu'il s'acquiesce à passer d'y passer un égout sans diminuer le propriétaire, ce qui sera une autre dépense. Qui va prendre l'initiative de faire la perception et d'établir un rôle de cotisation à raison de cet égout? Le fonctionnement du système de la plomberie de l'école dépendrait de l'égout.

L'on ignore le coût de l'emplacement Fréchette, car d'abord il faudrait une expropriation, ce qui coûterait au moins \$10,000 et probablement plus; il faudrait aussi des travaux considérables pour aménager le terrain; le terrain même aménagé se trouverait dans un endroit plus ou moins peuplé ou il y a une circulation intense et du bruit.

Il y aurait du développement qui se ferait dans le haut du village où l'on vient d'ouvrir une grande route, mais il n'y a pas encore de construction le long de cette route. Un autre embranchement passe dans le bas du village depuis l'été dernier, près du terrain de la compagnie; de plus le site de l'école ne serait pas plus central au village. Le terrain de la compagnie est beaucoup moins coûteux, plus propice et va donner de l'expansion à cette partie du village et l'école serait placée ainsi au plus grand avantage de la population.

Certains autorités ou précédents nous ont été cités de la part des intimés à l'effet que la Cour ne doit pas substituer son opinion à celle des Commissaires, à moins d'abus ou de mauvaise foi de la part de ces derniers, ce qui n'a pas été démontré ici.

"Il a été allégué que le terrain choisi n'est pas approuvé; au contraire, il est approuvé officiellement par le département de l'Instruction Publique et celui de l'Hygiène (voir les différentes pièces produites au greffe du greffier). Le terrain Fréchette est approuvé par l'autorité, l'autre ne l'est pas et ne pourrait pas l'être. Le terrain Fréchette est un beau site par rapport au reste du village tandis que l'autre terrain, c'est un trou. C'est très facile d'aménager le terrain Fréchette à deux étages, tel qu'exposé par l'ingénieur. Même si le coût chez Fréchette est plus considérable, les bâtiments actuels valent au moins \$1000.00 à \$1500.00. L'aménagement de la cour peut très bien se faire et les chiffres ont été donnés par les experts. Le prix d'ailleurs qui peut coûter n'est pas une raison et l'opinion de la majorité doit être respectée à moins de raisons graves. Cela ne peut pas coûter \$35,000.00 à \$40,000.00 pour aménager et préparer le terrain Fréchette."

"Le terrain offert n'a pas d'accès direct au ruisseau Beaubec; entre le ruisseau et la ligne de la rue, il y a des terrains de concessions. La construction d'un égout pour l'école va rendre service à toute la municipalité, car les terres de quatre-vingt propriétaires s'égoutent mal et on doit ainsi trouver un débouché. L'ingénieur Amyot a déclaré que pour un certain nombre de piastres on pourrait faire une patinoire."

"L'article 35 des règlements détermine qu'une école doit être éloignée des marais, dépôts, etc., et le terrain de la compagnie est près d'un dépôt et de plus il n'est pas approuvé par le département, l'eau sort du terrain qui est un terrain pleureur."

En réplique l'appelant a soutenu: "Si le terrain de la compagnie n'est pas approuvé et si l'autre est, lors de l'avis d'appel, il ne peut pas l'être. Les documents dans les archives de la Commission et notamment des copies de lettres (No. 7) produites au greffe démontrent que l'approbation a eu lieu subséquemment à la requête. On ne pouvait pas continuer les pourparlers avant de se conformer aux exigences de la lettre. L'appelant réfère à la lettre du 29 novembre 1948 (1-10) qui change la portée de la lettre précédente; bâtir un égout avec d'autres intéressés, tel qu'indiqué dans la lettre; la Commission n'a pas le droit de faire cela."

Le terrain de la Compagnie, s'il n'a pas d'accès direct à la coulée peut en obtenir un facilement et sans grand frais."

JURISPRUDENCE ET MOTIFS

D'après la jurisprudence maintenant bien établie, reconnue et suivie, ce tribunal, siégeant comme tribunal d'appel, en vertu des articles 508 et suivants du code scolaire dans l'exercice des pouvoirs discrétionnaires qui lui sont conférés — ne doit pas intervenir, dans les décisions des Commissaires, lorsqu'il apparaît que ces dernières ont été adoptées après mûres délibérations, de bonne foi, sans parti pris et qu'elles sont justifiées par des raisons sérieuses, même si d'autres raisons auraient pu également justifier une décision différente. Les décisions qu'elles sont parfaitement applicables au cas actuel suffisent, il nous semble, pour démontrer la chose;

Dufault vs Commissaires d'écoles pour la municipalité de la Rivière Richelieu, 25 R. de J., p. 80, Bruneau, J.

Lavigueur vs Commissaires d'écoles de la paroisse de Ste-Clothilde, 29 R. de J., 98, Rinfret, J.

Leroux vs Commissaires d'écoles de la paroisse de St-Hermas, 31 R. de J., p. 53, Lacoursière, juge.

Larose vs Commissaires d'écoles de la municipalité de St-Narcisse, 1948, C.S., p. 401, Roy, magistrat en chef.

L'école projetée aurait, d'après les plans, environ 71 pieds de front par 57 pieds de profondeur; elle aurait trois étages et un étage 7 comprendrait environ 6 classes 7 pour servir à une centaine d'élèves; d'après les renseignements

donnés par M. Hénault et les pièces qu'il a produites, le nombre des garçons fréquentant l'école actuelle est à peu près le même, tant pour ceux résidant dans le haut que pour ceux résidant dans le bas du village.

Les autorités ont insisté pour qu'il soit prévu à un système d'égout; l'on a fait circuler à ce sujet une requête, et il s'est tenu des négociations, d'après lesquelles certains propriétaires des rues Ste-Marguerite et Crépeau se joindraient aux intimés pour contribuer dans le coût de la construction de l'égout qui serait fait; cependant, cela s'est fait subseqüemment aux procédures en cette affaire, savoir en septembre dernier, tel que déclaré par M. Champagne, le Président; d'ailleurs, la requête en question portant l'entente de la présente cause et le numéro d'icelle démontre bien la chose.

Les intimés ont décidé du choix de l'emplacement faisant l'objet de la résolution attaquée (après avoir résolu déjà d'acquiescer celui de la Compagnie) sans tenir compte du coût probable de l'expropriation de la propriété Fréchette et surtout du coût possible du nivellement du terrain qui entraînera des dépenses très considérables; même si les dépenses à être encourues à cette fin ne sont pas aussi élevées que peuvent prétendre ainsi que l'appellent messieurs Raymond et Jacques Dufresne, il nous paraît impossible d'admettre que les intimés peuvent s'en tirer à ce sujet à aussi bon compte que l'ont laissé entendre messieurs Amyot et Genest (voir 1-14).

De plus, les plans et projets exposés par messieurs Genest et Amyot démontreraient au terrain deux niveaux différents avec un talus, d'où la difficulté d'aménager une cour convenable et pratique pour les écoliers et même une patinoire tandis que le terrain de la Compagnie n'offrirait pas les mêmes inconvénients, vu qu'il s'y est même trouvé une patinoire qu'on a utilisée l'hiver dernier.

Même en réalisant le projet de messieurs Genest et Amyot sur l'emplacement Fréchette, cet emplacement pourrait être considéré comme un terrain élevé et sera-t-il d'un accès facile, tel que requis par l'article 33 des règlements? Avec talus etc., tel que suggéré par les mêmes personnes, ce terrain pourrait-il être considéré comme suffisamment nivelé conformément aux règlements No. 36? Les autorités ne paraissent pas s'être prononcées là-dessus et l'on ne saurait le faire maintenant, ignorant tout à fait ce que les intimés entendent faire exactement, vu qu'ils ne semblent pas encore le savoir eux-mêmes. En ne prévoyant et en ne décidant rien à ce sujet comme on ne se rendait pas suffisamment compte de ce qu'il y avait ou aurait lieu de faire exactement en vue de rendre le terrain indiscutablement propice à tous les points de vue pour

JURISPRUDENCE ET MOTIFS

D'après la jurisprudence maintenant bien établie, reconnue et suivie, ce tribunal, siégeant comme tribunal d'appel, en vertu des articles 508 et suivants du code scolaire dans l'exercice des pouvoirs discrétionnaires qui lui sont conférés — ne doit pas intervenir, dans les décisions des Commissaires, lorsqu'il apparaît que ces dernières ont été adoptées après mûres délibérations, de bonne foi, sans parti pris et qu'elles sont justifiées par des raisons sérieuses, même si d'autres raisons auraient pu également justifier une décision différente. Les décisions qu'elles sont parfaitement applicables au cas actuel suffisent, il nous semble, pour démontrer la chose;

Dufault vs Commissaires d'écoles pour la municipalité de la Rivière Richelieu, 25 R. de J., p. 80, Bruneau, J.

Lavigueur vs Commissaires d'écoles de la paroisse de Ste-Clothilde, 29 R. de J., 98, Rinfret, J.

Leroux vs Commissaires d'écoles de la paroisse de St-Hermas, 31 R. de J., p. 53, Lacoursière, juge.

Larose vs Commissaires d'écoles de la municipalité de St-Narcisse, 1948, C.S., p. 401, Roy, magistrat en chef.

L'école projetée aurait, d'après les plans, environ 71 pieds de front par 57 pieds de profondeur; elle aurait trois étages et un étage 7 comprendrait environ 6 classes 7 pour servir à une centaine d'élèves; d'après les renseignements

fierté serait réellement atteint ou si cela n'apporterait pas en définitive une déception plutôt qu'une satisfaction.

Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'une question d'appréciation ou de convenance, n'affectant aucunement la légalité ou régularité

A VENDRE

Magnifique et grande maison d'été neuve ultra moderne, n'ayant jamais été habitée, érigée sur vaste terrain situé à trois milles de Joliette près de la rivière l'Assomption, grève idéale de 150 pieds. Maison 26' x 46', eau courante, électricité, téléphone, toilette, etc. Extérieur fini clapboard déclin pin choisi 10" de large 1 1/4" épais, portes modernes pin 3" épais, boîtes à fleurs, contre-vent avec appuis en fer forgé, cheminée en brique solide partant du sol. Intérieur fini "Knotted Pine" 10" de large séché au four, posé horizontalement, plafond avec solives, escalier moderne, le tout sur vaste terrain en beau gazon avec talus et arbres d'ornement plantés avec symétrie, Pin mugu, tilleuls, érables argentées, etc. Suffisamment grande pour servir de maison de pension durant l'été.

S'adresser à

Noël Lépine,

261 GASPARD NORD, — TEL. 347 ou 662 JOLIETTE

8090-19-mai-jno.

sur les ondes de votre poste régional

Joliette CJSO Sorel

(1400 au cadran)

CHAQUE JOUR DE LA SEMAINE

à 5.30 heures

C'est "BONJOUR JOLIETTE"

et NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER samedi prochain à 10 heures avant-midi

"LES JOYEUX PINSONS"

CONFERENCIERE: Mlle LAURETTE COUTU, Infirmière Hygiéniste.

ARTISTE-INVITEE: Mlle ODETTE MASSE, jeune chanteuse de talent.

L'ENTREE DU THEATRE PASSE-TEMPS-EST ABSOLUMENT GRATUITE.

La Ford '49'

15 ANS D'ADMINISTRATION

Obéissance absolue... du bout du doigt

Direction plus facile... Freins Magic-Action plus dociles de 35 p.100... reprises stupéfiantes dans la circulation urbaine... La nouvelle Ford comprend son maître!

Elle neutralise les à-coups

Désaisissement total sur les routes les plus cahoteuses... grâce aux ressorts AV Hydra-Coil de la nouvelle Ford, et à l'élasticité des ressorts AR Para-Flex.

Conduire une FORD... quelle DIFFERENCE!

Choix pour son incomparable élégance entre tous les modèles et marques de prix analogues, la Ford de 1949 a reçu la médaille d'or de la Fashion Academy.

Annexion-garniture de roues chromées, et pneus à profil intérieure blanche — facultatifs moyennant supplément, dès qu'ils seront disponibles.

Conduire une FORD... quelle DIFFERENCE!

son confort

sa docilité

son roulement

sa puissance

sa sûreté

son caractère économique

J.E. BEAULIEU & FILS INC.

M. Girard, gérant.

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION PRATIQUE A N'IMPORTE QUEL DÉPOSITAIRE FORD!

Dépositaires Ford et Monarch — Camions et tracteurs Ford

533, ST-CHS-BORROME NORD TEL. 1890-1881 JOLIETTE

CANADIEN NATIONAL

CHÉMIN DE FER • AVIONS • NAVIRES • HÔTELS • MESSAGERIES • TÉLÉGRAPHES

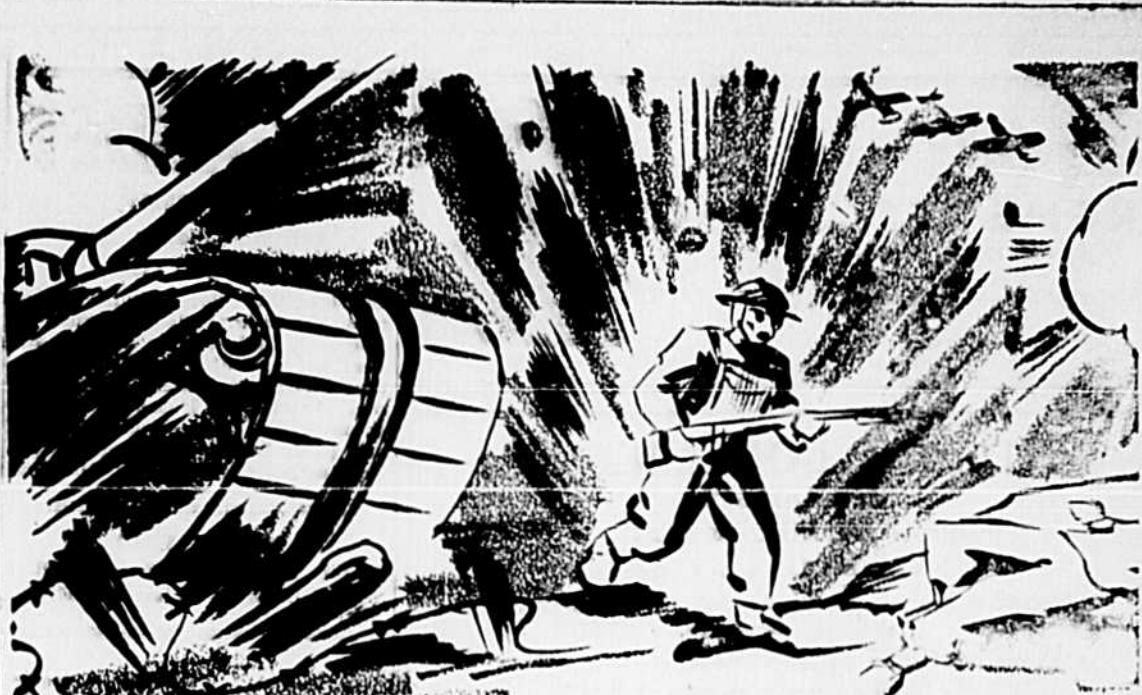
JUGEMENT DE LA COUR SUPERIEURE AU SUJET DE L'EMPLACEMENT d'une ECOLE A ST-FELIX DE VALOIS

(suite de la page 10)
tre des deux emplacements dont il est ici question, ce qui ne saurait justifier le tribunal d'intervenir en infirmant la décision frappée d'appel et en enjoignant aux intimés d'acquiescer au lieu des terrains Fréchette et autres, celui de la compagnie, tel que demandé.
D'après les principes résultant de la jurisprudence ci-dessus, la preuve et les faits de la cause ne justifient pas cette Cour d'intervenir pour infirmer la décision des intimés; même si la Cour en venait à la conclusion que l'achat de l'autre emplacement pourrait être plus avantageux à certains points de vue, il ne lui appartient

—FRAIS—
La Commission Scolaire, avant d'adopter la résolution susdite du 26 mai 1948, avait adopté le 1er octobre 1946 une résolution à l'effet qu'elle avait décidé d'acquiescer au terrain susdit 278-4, appartenant à la dite Compagnie, aux fins de servir d'emplacement à la future école des garçons à être construite sous le plus bref délai possible, et ce au prix de \$7,000.00 et déclinant l'émission d'obligations à cette fin, (voir 1-2) laquelle résolution a été rescindée par une autre résolution adoptée le 19 mars 1947, (voir 1-3).
Vu ce fait et les autres circonstances spéciales relevées par l'enquête, le tribunal, dans l'exercice de la discrétion qui lui accorde l'article 518 du code scolaire, relativement aux dépens, croit rendre justice aux parties en maintenant l'appel, pour les frais seulement.
L'on peut dire que l'appelant a prouvé, sans la totalité, du moins la majorité des moyens d'appel allégués dans son avis et p. s. spécialement ceux des paragraphes 1, 2, 3, 4 et 5; si l'appel n'est pas accueilli, c'est que la jurisprudence s'y oppose malgré que le dit appel avait bien sa raison d'être, à notre avis, dans une certaine mesure.
Le requérant, en procédant comme il l'a fait, a agi dans l'intérêt public; ses fonctions de maire et ses autres qualifications ne permettent pas d'en douter; son appel a dévoilé à tous les intéressés certaines lacunes ainsi que toutes les questions de détails concernant l'affaire; même si l'appel ne saurait être maintenu, quant au fond, d'après la jurisprudence, il aura du moins eu pour effet de mettre en garde les intéressés et aussi sans doute d'aider à régulariser toute la situation.
La procédure est et sera donc grandement profitable à la population du village de St-Félix-de-Valois et dans l'intérêt commun de sa population.
Même si le requérant ne réussit pas sur l'objet principal de l'appel, l'on ne saurait lui reprocher d'avoir agi témérairement.
Au contraire, il avait non seulement le droit mais presque l'impérieux devoir comme maire, soucieux de l'intérêt de ses concitoyens et de la bonne administration de la chose publique, de porter le présent appel qui avait même d'ailleurs sa raison d'être à cette époque, puisqu'on a cru devoir par la suite prendre les moyens voulus pour tâcher de justifier la résolution attaquée et pour se conformer aux exigences du Conseil d'Hygiène, notamment, quant à l'égout; cette question d'égout s'est d'ailleurs réglée depuis l'institution des procédures, comme susdit.
L'appelant ne doit donc pas subir le sort du plaideur malheureux et il ne devrait pas être tenu d'avoir à supporter de frais, même ceux encourus de son côté; il n'échoue pas totalement dans sa demande qui doit être et est accueillie en partie, de plus, il ne peut pas être considéré comme ayant agi témérairement et il ne serait pas juste de lui faire subir la peine du plaideur téméraire, consistant dans le paiement des frais, puisque grâce à sa procédure, la situation a été en partie redressée depuis; sans cela rien ne se serait fait sans doute et tout serait devenu sûrement beaucoup plus grave et coûteux pour les intéressés.
L'appel est au moins profitable en ce sens que s'il n'eût pas eu lieu, les intéressés se seraient sans doute engagés plus ou moins aveuglément dans des entreprises hasardeuses et pour le moins très coûteuses, tandis que cet appel leur a ouvert les yeux, et va leur permettre de compléter leur programme en adoptant un plan approprié relativement au nivellement du terrain, à la construction d'un égout etc., si l'on croit devoir donner suite à la résolution passée et attaquée.
S'il est vrai que les autorités ont approuvé le principe d'un système d'égout à être érigé conjointement par la Commission et d'autres intéressés au lieu d'un égout municipal, tel que requis d'abord d'après la lettre de l'ingénieur sanitaire, en date du 4 mai 1948, cette autorisation d'une modification au premier rapport est subséquente à l'appel, ayant eu lieu le 29 novembre 1948 (1-10), nous le répétons.
Le consentement obtenu de M. Lafontaine, (1) propriétaire du terrain en l'emplacement Fréchette et la rue Crépeau est aussi subséquent aux procédures (voir 1-17 daté du 31 décembre

1948.) De plus, il resterait aussi à obtenir encore, entre autres choses, une entente avec M. Poirier afin d'acquiescer, par achat ou par expropriation, si possible, un droit de passage ou servitude sur sa propriété entre la rue principale et le ruisseau Beaubec, où l'on se proposerait de déverser l'égout suggéré.
L'appelant peut être comparé à un demandeur qui réclame une somme d'argent où une certaine chose ou encore un droit; même si pendant la durée des procédures, la somme réclamée est payée ou encore si la chose demandée est livrée ou le droit concédé, le demandeur dont la demande, telle que faite, ne saurait être maintenue en pareille circonstance, (sauf pour les frais) n'obtiendrait sûrement pas justice si sa demande était tout simplement rejetée sans frais.
Il a donc indiscutablement droit à ces derniers et cette simple comparaison suffit à notre avis pour démontrer que la Cour croit rendre justice non seulement aux parties en cette cause, mais aussi aux autres intéressés en maintenant l'appel pour les frais seulement, vu que le dit appel (si l'on ne tient pas compte de la jurisprudence) était justifié, sinon totalement, du moins en majeure partie lorsqu'il a été interjeté et que s'il n'est plus autant, — car les choses sont loin d'être complètement et parfaitement régularisées — c'est tout simplement à raison de tout ce qui s'est produit depuis, de la part des intimés qui se sont presqu'entièrement conformés par leurs faits et gestes, à une partie de la demande.
La Cour, vu qu'elle ne saurait annuler la décision faisant l'objet de la résolution attaquée (quant à l'achat projeté des terrains de la succession Fréchette de messieurs Gagné et Rainville, décrits dans la dite résolution ne saurait non plus maintenir cette partie des conclusions de l'appel relativement à une injonction aux intimés d'acquiescer le terrain de la Compagnie industrielle, tel que mentionné dans l'avis d'appel.

—DECISION—
PAR CES MOTIFS, la Cour MAINTIEN L'APPEL en cette affaire pour les frais seulement contre les intimés, lesquels frais la Cour leur ordonne de payer, ces frais devant être taxes comme dans une action de quatrième classe devant la Cour Supérieure suivant l'article 60 du tarif de la Cour de Circuit; de plus, les dits frais comprendront le coût des pièces, copies de plans suivant les dispositions du tarif, l'honoraire d'un jour additionnel d'enquête pour la visite des lieux, vu l'heure tardive de la journée jusqu'à laquelle la chose s'est prolongée ainsi que le coût du taxi employé à cette fin.
(signé) J. E. CADOTTE
Magistrat de district.
(1) Il s'agirait ici de M. Lapointe et non Lafontaine.



Service rapide - Ouvrage garanti
HORLOGERIE, PLACAGE et DORURE, etc.
en fait de REPARATIONS DE BIJOUTERIE et
GASTON CHAMPOUX
100, St-Charles-Borromée S., Tél. 402-J, Joliette

MME LAURETE BLAIS
ARTISTE FLEURISTE — Fleurs envoyées partout.
Spécialité: Bouquets de mariées — Tributs floraux.
Livraison immédiate.
727 RUE ST-THOMAS, TEL. 787 JOLIETTE

Embellez votre maison à l'aide de la
PEINTURE MURALE LAVABLE
Petal Tone de Murphy
S'étend bien, sans marque de pinceau
MATE - SEMI-LUSTREE - LUSTREE
Grand choix de nuances
On peut s'en procurer partout où l'on vend le NARVO et les peintures Murphy

DESROCHERS & WODON
33 PLACE BOURGET SUD Tél. Comptoir No. 100
Bureau No. 1541

Quand il faut Manger il faut se Rafrachir

Advertisement for Coca-Cola featuring a man drinking a bottle. Text includes 'Coca-Cola Coke', '5¢', 'Demandez-le d'une façon ou de l'autre — les deux marques déposées veulent dire la même chose', and 'ROY & FRERES ENRG. JOLIETTE, P. Q. TELEPHONE: 302'

Pour votre protection
SINGER ne vend ses machines et autres produits que par l'entremise de CERCELE DE COUTURE SINGER identifié par un "S" rouge dans la vitrine. Vous n'en trouverez jamais dans les magasins à rayon ou chez tout autre marchand.
Service de réparations avec pièces authentiques "SINGER".
SINGER SEWING MACHINE COMPANY
388 rue Notre-Dame, Joliette, TEL. 1629
(près du terminus Desmarais)
8388-9juin-4fs.

LES BELLES PAGES
LA PREMIERE SOUILLURE
Il faisait une chaleur pesante. Un homme aperçut au bas d'un coteau une vigne chargée de grappes, et cet homme avait soif, et le désir lui vint de se désaltérer avec le fruit de la vigne.
Mais entre elle et lui s'étendait un marais fangeux qu'il fallait traverser pour atteindre le coteau, et il ne pouvait s'y résoudre.
Cependant, la soif le pressant, il se dit: "Peut-être que le marais n'est pas profond; que j'empêche que je n'essaie, comme tant d'autres? Je ne salirai que ma chaussure, et le mal, après tout, ne sera pas grand".
Là-dessus, il entre dans le marais, son pied enfonce dans la boue infecte, bientôt il en a jusqu'au genou.
Il s'arrête, il hésite, il se de-

Pour couvrir d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi mal à l'aise, honteux de lui-même, il se débouille de ses vêtements et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille vivre parmi les reptiles.

—DECISION—
PAR CES MOTIFS, la Cour MAINTIEN L'APPEL en cette affaire pour les frais seulement contre les intimés, lesquels frais la Cour leur ordonne de payer, ces frais devant être taxes comme dans une action de quatrième classe devant la Cour Supérieure suivant l'article 60 du tarif de la Cour de Circuit; de plus, les dits frais comprendront le coût des pièces, copies de plans suivant les dispositions du tarif, l'honoraire d'un jour additionnel d'enquête pour la visite des lieux, vu l'heure tardive de la journée jusqu'à laquelle la chose s'est prolongée ainsi que le coût du taxi employé à cette fin.

—DECISION—
PAR CES MOTIFS, la Cour MAINTIEN L'APPEL en cette affaire pour les frais seulement contre les intimés, lesquels frais la Cour leur ordonne de payer, ces frais devant être taxes comme dans une action de quatrième classe devant la Cour Supérieure suivant l'article 60 du tarif de la Cour de Circuit; de plus, les dits frais comprendront le coût des pièces, copies de plans suivant les dispositions du tarif, l'honoraire d'un jour additionnel d'enquête pour la visite des lieux, vu l'heure tardive de la journée jusqu'à laquelle la chose s'est prolongée ainsi que le coût du taxi employé à cette fin.

Pour couvrir d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi mal à l'aise, honteux de lui-même, il se débouille de ses vêtements et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille vivre parmi les reptiles.

Pour couvrir d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi mal à l'aise, honteux de lui-même, il se débouille de ses vêtements et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille vivre parmi les reptiles.

Pour couvrir d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi mal à l'aise, honteux de lui-même, il se débouille de ses vêtements et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille vivre parmi les reptiles.

Pour couvrir d'une vase noire qui découle de ses membres, il cueille le fruit tant convoité, il s'en gorge. Après quoi mal à l'aise, honteux de lui-même, il se débouille de ses vêtements et cherche de tous côtés une eau limpide pour s'y nettoyer. Mais il a beau faire, l'odeur reste; la vapeur du marais a pénétré sa chair et ses os, elle s'en exhale incessamment et forme autour de lui une atmosphère fétide. S'approche-t-il, on s'éloigne. Les hommes le fuient. Il s'est fait reptile, qu'il aille vivre parmi les reptiles.

mande s'il ne serait pas mieux de retourner en arrière. Mais la vigne et ses grappes sont là devant lui, et il sent sa soif qui augmente.

LAMENNAIS (1782-1854)

Pacifique Canadian DEPARTS DE JOLIETTE (heure solaire)

Pour Montréal
Dimanche excepté
8.35 am. et 5.05 pm.
Dimanche seulement, 7.55 pm.
Pour Trois-Rivières et Québec
Dimanche excepté
8.35 a.m. et 5.05 p.m.
Samedi seulement, 1.05 p.m.
Pour St-Gabriel
Dimanche excepté
9.40 a.m. et 6.20 p.m.
Samedi seulement: 2.05 p.m.
Dimanche seulement: 10.10 a.m.
Pour renseignements, s'adresser à la gare
Téléphone: 16.

E. S. S. V. NOS FINISSANTS

Déjà ils ont quitté l'école! Les voilà à la croisée des routes, au moment décisif de leur vie. Ce n'est pas une affaire banale que de se considérer finissants, car là, on redevient commengants. Commengants dans la vie sociale, dans la voie nouvelle qui s'ouvre devant soi. Cette voie, il convient de la choisir, chers finissants, afin de ne pas compromettre l'utilité et le bonheur de votre vie. Ce choix, tout en votre honneur, vous l'avez déjà fait, et il nous reste à vous souhaiter succès dans la carrière que vous embraserez.

C'est en considérant ces hautes aspirations, nous n'en doutons pas, que lundi dernier le 30 mai, vous vous acheminiez vers l'école Marie-Charlotte pour y subir, une semaine durant, les examens finals au certificat d'études du département de l'Instruction publique. Espérons que le succès sourira à votre attente et qu'il sera le prélude de la vie heureuse que vous rêvez en la menant utile, au service de quelque grande cause, car le "bonheur se mesure aux causes que l'on sert".

Pour couronner cette semaine laborieuse et donner aux finissants l'occasion de rencontrer une dernière fois leurs professeurs, vendredi soir le 3 juin, nos "philos" furent conviés à la table des religieuses pour y déguster les mets succulents dans une atmosphère de cordiale gaieté. Comme invité d'honneur à cet intime banquet, nous avions le plaisir de recevoir M. Jean Poitras, vice-président de l'Amicale, qui venait prendre possession, pour ainsi dire, des

ST-LAURENT capable de DECLARER la GUERRE

sans consulter le Parlement...

Le 18 mars 1949, au cours d'une conférence de presse, le correspondant du journal "L'Action Catholique" posait à M. St-Laurent la question suivante:

"Considérons-nous au Canada, que les précédents créés par Borden et par King, en laissant le Parlement décider de la guerre, constituent pour nous "une règle constitutionnelle" selon les termes prévus dans l'article XI du pacte (de l'Atlantique)?"

M. St-Laurent: - "Nous considérons au Canada que la procédure qui s'impose est que ce soit le Parlement qui déclare la guerre. MAIS il faut que s'établisse une distinction. SI UN GOUVERNEMENT CHOISSAIT DE SE DEPARTIR DE NOTRE PRATIQUE, en vertu de la loi internationale, SON GESTE SERAIT VALIDE." (L'Action Catholique, 18 mars 1949.)

belle Sécurité, en effet!

LIBÉRONS OTTAWA des LIBÉRAUX

nouveaux membres du "giron". Espérons encore là que nos finissants de 1948-49, sauront donner à l'amicale "le souffle de vie qui en perpétuera l'existence et le rayonnement".

LECTURE DES NOTES

Cette fois, eug a perdu son cache de solennité, puisqu'elle se fit discrètement dans chaque classe par le Révérend Frère Directeur qui ne voulut déranger davantage les cours si nécessaires à cette époque-ci.

Permettez-moi de faire défiler honorablement devant vos yeux les premiers de chaque classe pour leur satisfaction: En 11e année: M. Laurent Barrette 84.6%; en 10e année: M. Gilles Perreault, 74.7%; en 9e année: M. Marcel Perreault, 85%; en 8e année: M. Paul Longpré, 80.2%; en 7e année A: M. René Beaudry, 88%; en 7e année B: M. Maurice Poirier; 92%; en 6e année "A": M. Roch Valois; 84.3%; en 6e année "B": M. Pierre Charron; 84.2%; en 5e année "A": M. Pierre Boucher; 72%; en 5e année "B": M. René Boulard, 92%; en 5e année "C": M. André Brunelle, 90.5%.

On a reçu leur MENTION honorable pour conduite et travail: en 11e année: MM. Laurent Barrette, Roger Poirier, Normand Goulet. En 10e: MM. Gilles Perreault, Gilles Fiset, Pierre Teller, En 9e: MM. Marcel Perreault, Gilles Héneault, Léo Brissette, Denis Gadoury. En 8e: MM. André Desroches, Gilles Parent, Gilles Lafrenière, Serge Valois. En 7e "A": MM. René Beaudry, Denis Lépine, Georges Bélangier, Jacques Martin, Serge Lafond, Gilles Bertrand, Roch Forest. En 7e "B": MM. Maurice Poirier, Michel Landry, Raymond Lapiere, André Guibault, Claude Colombe. En 6e "A": MM. Jean-Pierre Clermont, Roger Demers, Michel Durand, Georges Goulet, Maurice Latendresse, Etienne Picard. En 6e "B": MM. André Locas, Maurice Charette, Claude Durand, Marcel Laporte, Luc Sansregret. En 5e "A": MM. Jean-Guy Lanctôt, Donat Charbonneau, Jacques Desrochers. En 5e "B": MM. Claude Mason, Luc Poirier, Bernard Richer. En 5e "C": MM. André Brunelle, Alain Rioux, Bernard Grosjean, Pierre Seminara, André Gaudin, Yves Goulet, Serge Barrette.

TAXI MONACO TAXI
Véhicules pour occasions 1212 \$100.00 d'assurances sur chaque automobile.
Antonio Robitaille, prop. Nouvelle adresse: 55 Bourget S.

A VENDRE

JOLIETTE — 5 milles de la ville, route Lac des Français. Jolie maison campagne finie stucco blanc. 5 pièces. Grand garage. Cave de 6 pieds. Electricité, etc. 300 pieds terrain, route Nationale, boisé de magnifiques pins et sapins. Idéal pour petite famille.

CAMP CASA-BLANCA. S'adresser à M. LeTELLIER ou D. H. BOISSEAU, LE SOIR: TEL. 201 — JOLIETTE, Qué.

8467-21-p.9juin.

NOUVEAU GARAGE M. J.-A. BOISJOLI (SON BOIS)

a le plaisir d'annoncer à tous ses clients et amis qu'il a servi durant les 25 dernières années, l'ouverture d'un établissement où il s'occupera de tous genres de réparations sans égard à la marque.
M. Boisjoli invite ses anciens clients à venir lui rendre visite. Deux experts à votre service.
Dépositaire des produits SHELL
1365 De Lancaudière, Tél. 1797-J

LA SERIE de CONSERVATION CARLING'S

Four comic panels for Carling's beer. Panel 1: 'VITE! VITE! BAPTISTE! IL FAUT SAUVER LES ARBRES...'. Panel 2: 'MOI NON PLUS, POLEON. MAIS L'IMPORTANT C'EST QU'ON EN VIENNE A BOUT. UNE VRAIE CHANCE D'ÊTRE PASSÉS PAR ICI!'. Panel 3: 'MOI, QUAND J'ÉTAIS PETIT GARS J'AVAIS FAIT UN FEU D'HERBE AVEC D'AUTRES...'. Panel 4: 'TU SAVAIS PAS QU'EN BRÛLANT L'HERBE TU DÉTRUISAIS L'HABITAT DE LA STURNELLE A COLLIER, DU FAISAN, DU TÉTRAS ET D'UNE FOULE D'AUTRES OISEAUX PLUS PETITS...'. Panel 5: 'NON, NOUS AUTRES, ON CROYAIT QU'EN BRÛLANT LA VIEILLE HERBE ON FAISAIT VERDIR LA NOUVELLE. ELLE AVAIT LAIR PLUS VERTE, SUR CE FOND CALMÉ, JE ME DEMANDAIS ENCORE COMBIEN DE PETITS ARBRES ET DE FLEURS SAUVAGES ON A DÉTRUIT CETTE FOIS-LÀ...'. Panel 6: 'CES FEUX-LÀ SONT FUNESTES POUR LA NATURE LE GIBIER ENTRE AUTRES...'. Panel 7: 'D'AUTANT PLUS QU'EN BRÛLANT LA VIEILLE HERBE ON PRIVE LA NOUVELLE D'UN ENGRAIS NATUREL...'

En brûlant les prés, on brise l'équilibre de la nature. On détruit l'herbe morte qui contribue à restaurer la fertilité du sol, on tue les jeunes arbres, les fleurs sauvages et les oiseaux qui nichent dans la terre. Ne l'oublions pas, on y gagne à maintenir l'équilibre de la nature; Nature Primitive — à vous d'en jouir — à vous de la protéger

CARLING'S THE CARLING BREWERIES LIMITED WATERLOO, ONTARIO

FRENETTE & FILS COURTIERS EN ASSURANCES REPRESENTANTS DE LA MUTUAL LIFE

Dr. J. A. BOHEMIER SPECIALISTE DES HOPITAUX DE PARIS EXAMEN DE LA VUE

CHEZ-NOUS ET AUTOUR DE NOUS A VENDRE - Maison de 2 logements, située à 674 St-Louis...

REPARATIONS DE MOULINS A COUDRE Notre spécialité Réparations de machines à coudre...

Notre spécialité Nous continuons toujours notre spécialité: HABITS et PARDESSUS

L. Steinberg JOLIETTE A VENDRE - A LOUER - Bonne maison de 7 appartements au village de Crabtree...

PROPRIETES A VENDRE Maisons dont les logements sont livrables immédiatement.

Service de 3 minutes TEL 101 Joliette TAXI Enrg. Service officiel de 24 heures

A VENDRE - Trailer neuf, (4 roues), capacité de 5 tonnes; charbon; automobile en parfait ordre...

ON DEMANDE - On demande des filles pour vendre au marché. Au même endroit, servante demandée...

L. GAUDET Tél. 1167-W. 148 St-Charles, sud JOLIETTE

REPARATIONS DE FOURRURES - Pour tout genre de réparation ou confection de manteaux de fourrure...

ROYAUME DU CADEAU Enr. 153, ST-PAUL JOLIETTE

LEPINE & LEPINE Courtier en Assurances FEU - VIE - ACCIDENTS

Bruno St-Georges B.A., C.A. COMPTABLE AGREE CHARTERED ACCOUNTANT

EVITEZ CE TROUBLE SI votre machine à coudre ne vous donne pas entière satisfaction...

NOUVELLE ADRESSE Antoine Fortin CHIROPRA TIEN

PHILIPPE LOYER 436, St-Viateur

Service de 3 minutes TEL 101 Joliette TAXI Enrg. Service officiel de 24 heures

1400 AU CADRAN Votre poste régional Joliette CJSO SOREL DESSERT

CHAMBRE A LOUER - Dans maison d'été, beau site, belle grève, électricité, eau courante.

FERME AVICOLE A VENDRE - Comprenant 800 poulets et 400 poules ainsi que maison et dépendances.

POUR L'ETE Portez des vêtements sports: Jackets ou blazers, etc., fabriqués sur mesures par F. SOFIO.

Servante demandée Servante d'expérience demandée pour la ville et la campagne.

Protestation de la Ligue du S.-Coeur du Christ-Roi (suite de la page 9)

NOUVELLE ADRESSE Antoine Fortin CHIROPRA TIEN

PHILIPPE LOYER 436, St-Viateur

Service de 3 minutes TEL 101 Joliette TAXI Enrg. Service officiel de 24 heures

1400 AU CADRAN Votre poste régional Joliette CJSO SOREL DESSERT

100,000 auditeurs CHAQUE JOUR A VOTRE SERVICE GILLES RIVET

AUBAINES!! Au Magasin Segall 514, RUE NOTRE-DAME, TEL. 362

Chez FRED Alfred Robitaille, prop. Salon de toilette 117 St-Paul. Tél. 1529-R. Joliette

BARRETTE & LEPINE Courtiers en assurances FEU - VIE - ACCIDENTS - GARANTIE AUTOMOBILES

SPECIAL POUR CETTE SEMAINE Réduction de 20% WILFRID LABRECQUE GARAGISTE

DANS LE CENTRE de New-York HOTEL GREAT NORTHERN JUSTE A COTE DU FAMEUX PARC CENTRAL

DU NOUVEAU! Glidden SPRED La peinture à l'huile qui se délaye avec de l'eau!

NOUS POUVONS LE FAIRE Aujourd'hui

GARAGE P. H. LANDRY PONTIAC - BUICK G.M.C. TRUCK

F. RATELLE FERBLANTIER-PLOMBIER 575 St-Viateur, Tél. 475 Joliette

Glidden SPRED La peinture à l'huile qui se délaye avec de l'eau!

Mesdames



Mesdemoiselles

LA BEAUTE LES ONGLES

Quelle que soit votre opinion sur les disques de bonne aventure, vous ne pouvez nier qu'elles

ne fassent parfois des découvertes impressionnantes. L'autre jour, une jeune femme parlait devant moi d'une de ces voyantes particulièrement habiles: "Elle a deviné, disait-elle, que

j'ai été malade il y a trois mois; je ne sais vraiment comment elle a pu faire, car je n'ai jamais eu meilleure mine que maintenant". J'aurais pu lui expliquer qu'une diseuse de bonne aventure est en état de donner la date d'une

maladie récente après un simple coup d'oeil sur les mains. La première chose que doit faire une voyante est de regarder vos ongles.

Pendant une maladie, surtout si vous avez la fièvre, votre corps consomme une grande quantité de minéraux qui, normalement, devraient aller former les ongles. C'est alors que l'on remarque sur les ongles de légères rides, aux endroits où leur croissance a été temporairement arrêtée, lors de la convalescence, les ongles retrouvent leur force normale, mais la dépression "témoin" subsiste. Les ongles poussent à une certaine vitesse. C'est-à-dire qu'il faut un certain nombre de semaines ou de mois pour produire une certaine quantité de leur tissu. La diseuse de bonne aventure, par un calcul simple et rapide, peut donc déterminer avec une approximation remarquable la date d'une maladie récente.

Dans "Gastronomie"

Pensez à la Fête des Pères! le 19 juin

Vous trouverez un grand choix de cadeaux à la PHARMACIE PIERRE LANDRY.

Sets de toilette COURTLEY contenant savon à barbe, lotion, talc, etc.

- 1 pièce: 3.75 en or 7.50
2 pièces: 6.00, 6.75 en or 15.00
3 pièces: 9.00, 10.50 en or 22.50
4 pièces: 12.75

de couleur rouge, vert, blanc, noir et or.

Sets de toilette SEAFORTH

- 1 pièce: 1.50
2 pièces: 3.00
3 pièces: 4.50
5 pièces: 7.50

Sets de toilette YARDLEY à 2.20 - 2.50 - 3.50 - 5.00 - 7.00 - 10.00

Sets de toilette OLD SPICE

1 pièce: 1.25 - 2 pièces: 2.75 - 3 pièces: 3.75

Sets de toilette BACHELOR de 1.00 à 3.50

Razor Gillette 1.29 - 6.00 - Razor micromatic Gem 2.10

Razor électrique PACKARD Good Morning Kit contenant le rasoir et les accessoires: 25.50

LUNETTES de soleil Poloroid, genre aviateur 2.50, 2.95 et autres

Beau choix de porte-monnaie,

Assortiment de Kodaks et Cameras,

Savonnettes pour la barbe, en blaieau et en nylon,

Etuils en cuir, 4.77 - 7.50 - 8.50

Sets Waterman's de \$3.47 à 22.25

Plume Waterman's "Ball Pointer" \$1.50

nous avons aussi les recharges.

Plumes Waterman's sur pieds de marbre \$15.00, 21.10, double 31.60

Jolis jeux de cartes 0.49

Congress 1.15 - double 2.25

Claridge 1.25

Nous avons aussi les BRIQUETS "RONSON"

PHARMACIE PIERRE LANDRY JOLIETTE

TEL. 2122-2123

LIVRAISON RAPIDE

Donnez à votre maison un aspect resplendissant



Peintures, vernis Mont-Royal et Glidden.

Ameublement de toutes sortes.

ESCOMPTE AUX MARCHANDS

F. RATELLE

Ferblantier - Plombier

575 ST-VIAEUR, TEL. 475 JOLIETTE, Qué.

Laveuses et accessoires "BEATTY"



Réparations Laveuses électriques, parties de rechange pour toutes marques de laveuses

VENTE ET SERVICE

J. O. Lafrenière

513, Notre-Dame,

Joliette

Tél. 156,

6420-104e-Év.-Jno.

QU'EN PENSEZ-VOUS, MESDAMES?

LA PUISSANCE DE LA FEMME

Les hommes devraient bien graver ce proverbe dans leur mémoire: "Celui qui n'est pas l'ami des femmes, donne une fort triste idée de son esprit et de son coeur".

La nature semble avoir conféré aux hommes, avec la force physique, le droit de commander; mais la nature a aussi accordé aux femmes l'art de se soustraire au despotisme du plus fort. Les deux sexes ont réciproquement abusé de leurs avantages.

Les hommes, pour prouver leur puissance, ont fait des lois et obligé la femme à s'y soumettre. Les femmes, en revanche, ont

augmenté leur valeur personnelle par l'esprit, les grâces et mille autres attraits; elles ont, en outre, doublé le prix de leur possession, par la difficulté de l'obtenir. De telle sorte, que si l'on demandait de quel côté est la servitude, on pourrait, sans être paradoxal répondre: — elle est du côté de l'homme!

Pour celui qui a été le caractère féminin, il est un avéré que l'autorité est le but où tendent toutes les femmes. Lorsqu'elles sont maîtresses de leur coeur, l'amour qu'elles donnent les conduit à ce but; l'amour qu'elles demandent les en éloigne. Elles savent toutes cela. C'est pourquoi leur unique politique est d'inspirer l'amour sans l'éprouver! ou de le cacher profondément si elles aiment. Plus elles attirent, placent et refusent, plus les hommes multiplient leurs moyens de séduction; d'où il résulte que si ceux-ci sont habiles à l'attaque, celles-là sont maîtresses passées pour la défense. C'est cet état de choses qui a engendré la courtoisie des temps modernes, et qui perpétue la politesse, les mille prévenances des hommes pour le beau sexe.

Nous pensons, avec plusieurs philosophes, que les législateurs ont commis une grave erreur à l'égard des femmes; au lieu de constituer leurs droits, ils ne leur ont imposé que des devoirs. La conséquence de cette erreur a été au profit de leur pouvoir naturel. En effet, ce défaut de justice leur a suggéré mille moyens de prouver leur valeur sociale, et leur pouvoir s'est encore accru des passions des hommes. Parmi ces moyens, il en est un qui manque rarement son but.

En France, les hommes du monde considèrent la conversation comme un moyen de briller et de plaire; c'est à qui l'emportera sur son concurrent, et ils déploient dans cette lutte, toutes les ressources de leur esprit. Comme c'est aux femmes qu'il appartient de décider de ce genre de supériorité, elles tiennent toutes les vanités sous leur domination; de telle sorte que chaque concurrent, pour obtenir la victoire, flatte, adulé la femme, l'entoure de mille soins et se soumet aveuglément à son empire.

DEBAC

Delisle Fils

Mécaniciens en Machines à coudre. Encadrement Avec tous genres de moulure. Vente de: Machines à coudre - Radios - Récepteurs - Miroirs. 85 PLACE BOURGET N/D TEL. 225

POUR DE MEILLEURS CITOYENS



"Rendez votre père heureux," dit le Conseil Canadien de la Fête des Pères qui a fixé dimanche le 19 juin comme la journée des Pères. La tradition canadienne a établi cette journée pour permettre à chaque membre de la famille de témoigner sa reconnaissance au Papa. Cette fillette est en train d'offrir des chaussettes à son Papa.

La Fête des Pères a été établie il y a 39 ans pour raffermir les liens de la famille en honorant le chef paternel de la famille à un jour choisi chaque année en appréciation des soucis et du travail quotidien que tout bon père de famille offre à sa famille.

(Photo P.C. Gordon)

Clinique de... L'École des Parents du Québec

C'est un ivrogne. Faut-il le déshériter?

Q. — J'ai quatre fils dont trois fonctionnaires. Ces trois garçons se sont mariés. Ils ont toujours été à leur devoir et font des sacrifices pour élever leurs enfants. Le quatrième est un célibataire de 50 ans, ivrogne, toujours malcontent, se dispute avec tout le monde, ne fait pas de religion depuis plusieurs années, ne travaille pas depuis toujours et par conséquent m'a coûté cher. Je sais fort bien que ses frères ne voudront pas l'aider lorsque je serai mort. Ils disent qu'ils se doivent avant tout à leur famille, leur frère ayant eu les mêmes chances qu'eux et ayant bamboché toute sa vie. Je viens vous demander ce que je devrais faire. Je puis disposer par testament de \$2,000. Trouvez-vous que ce serait une injustice envers mes trois fils mariés si je ne leur donnais rien? Ou bien si je dois partager ce \$2,000 entre les quatre à part égales?

Un inquiet

R. — Nous croyons qu'il serait préférable de partager également votre héritage entre tous vos fils pour éviter des querelles qui pourraient s'élever, après votre mort, autour d'une somme d'argent, que l'enfant prodigue boira en quelques jours et qui ne suffira pas de toutes façons à lui assurer les soins dont il pourrait avoir éventuellement besoin si son vice le conduit à la dernière déchéance. Toutefois afin, d'une

part, de marquer à ceux qui font un succès de leur vie votre confiance et, d'autre part, à celui qui s'est égaré, une dernière marque de sollicitude paternelle, nous croyons qu'il serait bon de placer la part du fils irresponsable, afin qu'il ne touche pas le capital mais seulement le revenu. Confiez la responsabilité du capital aux trois autres frères, qui devront remettre à l'autre son petit revenu.

Cet arrangement obligera les frères à rester en contact avec le malheureux et peut-être qu'ainsi ils ne se désintéresseront pas complètement de lui. Ce qui serait à craindre si vous le déshéritez ou s'il était le seul héritier. Consultez un notaire quant à la procédure à suivre. Car, même si la somme dont vous disposez n'est pas considérable, vous évitez, ce faisant, de commettre des erreurs qui, encore une fois, pourraient occasionner des querelles inutiles et combien pénibles.

Docteur et Mme REMY L'École des Parents du Québec offre cette chronique (parue dans LE DEVOIR du 20 avril 1949) aux lecteurs de L'ETOILE DU NORD, par l'intermédiaire du Bureau d'Orientation du Séminaire de Joliette.

Garde Laurette Coutu aux Joyeux Pinsons

Pour la première fois durant la présente série des programmes Les Joyeux Pinsons, une personne du sexe féminin agit en qualité de conférencière à cette émission. En effet, Mlle Laurette Coutu, infirmière hygiéniste à l'Unité Sanitaire de Joliette adressera la parole aux nombreux jeunes auditeurs du populaire programme Les Joyeux Pinsons irradié sur les ondes de CJSO.

L'artiste invité lors de cette même émission sera Mlle Odette Masse, jeune chanteuse au talent fort prometteur.

Ceux qui aimeraient assister au programme Les Joyeux Pinsons n'ont qu'à se rendre au Théâtre Passe-Temps, samedi matin à 9 heures. L'entrée est absolument gratuite. Pour l'écouter le poste CJSO, samedi à 10 heures.

Communiqué

Gagnante de la course aux naissances

Mme Guy Perrault, de St-Pierre de Joliette est l'heureuse gagnante du précieux cadeau offert par le magasin Aline Joly.

VOULEZ-VOUS?

Tricoter des bas à carreaux? Adressez-vous à 45 RUE ST-ANDRE, ST-JOSEPH DE SOREL, TEL. 2013

8396-9juin-4f.p.

TEL. 791

CHEZ

Mme A. Charron

LINGERIE POUR DAMES ET ENFANTS.

Vous habillerez toute la famille. Spécialité: Cadeaux de bébé.

442 MANSEAU

(Voisin Hôpital de Chaussures)



JOLIETTE, QUE.

8324-1f.

LA COURSE AUX NAISSANCES

UN GRAND PRIX DONNE AU 1er BEBÉ

NE LE PREMIER DE CHAQUE MOIS

chez aline joly

BAS "NEROM"

Spécialités: sous-vêtements pour dames

Hematch, boutons, boutonnières

45 BOURGET, 8

TEL. 1140-W

JOLIETTE

Savour Delicieuse!



Téléphone: Bureau: 42 Boite postale 100

Résidence: 175

J.-A. BOISVERT

Courtier d'Assurance Agréé

ASSURANCES GENERALES

501, NOTIE - DAME

JOLIETTE

L'ETOILE DU NORD

fut fondée en 1884, par feu M. Albert Gervais. Son programme était de faire du journal "une espèce de jardin soigneusement cultivé dont les plantes exhalaient un parfum précieux sous la douce haleine d'une inspiration d'amour et de charité". — Dévouée aux intérêts sociaux, patriotiques et religieux, elle ne s'est pas depuis écartée de cette voie. Son Excellence Mgr Archambault le reconnaissait publiquement, lorsqu'au retour d'un voyage "ad limina", il décorait son fondateur de la croix "Pro Ecclesia et Pontifice" (pour l'Eglise et pour le Pape). Son succès en a fait "LE JOURNAL DU PEUPLE".

Prix de l'abonnement pour un an

Table with 2 columns: Location (Canada, Etats-Unis, Europe) and Price (\$1.00, \$2.00, \$2.00)

La réception du journal n'est pas responsable des idées et des opinions émises par les correspondants.

L'ETOILE DU NORD LIMITEE

Bureau et Atelier: 60 Place Bourget Nord

TEL. 1800 - 1801 JOLIETTE

Enregistré au Ministère des Postes à Ottawa, comme matière postale de seconde classe.

Biscuiterie RIO

H. Riopel, prop.

Spécialité: BISCUITS - BONBONS - CHOCOLAT

Sticieux Bonbons JEAN ET CHARLES.

101 ST-PAUL TEL. 1913 W

7559-21avril-jno.

Tél. 1758-J

Salon Estelle

Estelle Bonin, prop.

CONFECTION POUR DAMES

62 Place Bourget Sud, Joliette, Qué.

8321-2juin-13f.

ENROULEZ VOTRE MOUSTIQUAIRE EN FERMANT VOTRE FENETRE PERMANENT

Finir le tracés de placer ou d'enlever le moustiquaire.

Toujours en place. Pas de remisage. Economique. Ne coûte pas plus qu'un moustiquaire ordinaire. Dure plus longtemps. Pas de peinture. Plus de lumière. Invisible. Chambres plus éclairées. S'ajuste sur toutes les genres ordinaires. Facile à installer.



Screenomatic WINDOW SCREENS

F. RATELLE

FERBLANTIER - PLOMBIER

AMEUBLEMENT DE TOUTES SORTES.

Représentant exclusif pour les comtés de:

JOLIETTE - BERTHIER

L'ASSOMPTION - MONTCALM.

8325-2juin-jno.

L'ETOILE DU NORD, IL Y A 25 ANS

La Chambre de Commerce de Joliette demande au Conseil de Ville que l'heure soit avancée à partir du 20 juin jusqu'au 1er septembre.

Le professeur J.-A. Contant fera donner à la Cathédrale le mardi 17 juin au soir un récital d'orgue par trois de ses élèves: Mlle Lucienne Grenier, Mlle R.-A. Beaudry et Mlle Thérèse Ferland. L'entrée est gratuite, et tous sont invités à y assister.

La bière Boswell vient de faire son apparition à Joliette. M. J.-A. Malo et Frères, 4 rue Fabre en est le distributeur.

CANADIAN LEGION Voyage NOWHERE Tour

Amenez votre amie et dansez à la musique d'un orchestre, à un hôtel moderne, près de l'eau. Gagnez un radio.

Billets: \$1.00, à vendre à l'hôtel Windsor. Achetez les vôtres dès maintenant. Départ: 8 hres p.m. Retour: minuit.

Mardi, juin le 21, 1949.

8500-11.p.

SOYEZ PREVOYANTS

Nous aurons encore l'hiver

Pour installation, ou réparation à votre système de chauffage, voyez quelqu'un qui s'y connaît.

Maurice Lasalle

Entrepreneur en systèmes de chauffage de toutes sortes.

Spécialité: Brûleurs à l'huile "TORIDHEET".

300 STE-ANGELIQUE NORD JOLIETTE TEL. 844-W

Réservoirs à l'huile de toutes les grandeurs.

8510-16juin-jno.

REOUVERTURE DE

L'HOTEL GRANGER ENRG., ST-GABRIEL DE BRANDON, sous une nouvelle administration.

SAMEDI SOIR, 18 JUIN

Attractions diverses. Chambres et pension pour touristes. Licence — Bière et vin

Bienvenue à tous à

L'Hôtel Granger, Enrg.

ST-GABRIEL DE BRANDON, TEL. 29

Westinghouse

VOUS ASSURE UNE VITESSE DE CUISSON POUR CHAQUE BESOIN! AINSI QUE CUISSON AU FOUR ET RÔTISSAGE AUTOMATIQUES

Chacun des quatre éléments de surface Corox dont est muni un poêle électrique Westinghouse est contrôlé par un interrupteur à 5 vitesses. Vous pouvez choisir la quantité exacte de chaleur nécessaire à chaque spécialité culinaire... ce qui ménage l'électricité et supprime la surveillance inutile. La chaleur est distribuée également dans le grand four "True-Temp" Westinghouse... et le contrôle automatique Westinghouse de la chaleur maintient la température que vous voulez avec une exactitude ultra-précise. Pas de tâtonnements ni d'incertitudes, pas de soucis quand vous cuisinez à l'électricité à la manière moderne préconisée par Westinghouse.

VENEZ VOIR LE NOUVEAU WESTINGHOUSE POUR LA PETITE CUISINE \$230

JULES ARBOUR

TEL. 218 ST-GABRIEL DE BRANDON

RAPPORT DU CONGRES DES CHAMBRES DE COMMERCE DE LA REGION DES LAURENTIDES

à St-Gabriel de Brandon le 18 juin, 1949

L'assemblée générale, tenue à l'Académie St-Etienne, présidée par M. Maurice Girard, administrateur de la région des Laurentides, était composée de plus de 100 membres, venus de St-Jérôme, Terrebonne, St-Gabriel, L'Épiphanie et Joliette.

Un Comité d'affaires des Chambres et d'élection fut formé, et représenté par MM. Pierre Carrier et Georges Coutlée pour Joliette.

La première question discutée fut présentée par la Chambre de St-Jérôme, qui demandait la division de la région des Laurentides, entre deux régions ayant chacune St-Jérôme et Joliette comme Chef lieu. Cette proposition mentionnait aussi que la dite région de St-Jérôme garde le nom de "Laurentides", et que les congrès régionaux aient toujours lieu dans les Chambres-Mères des nouvelles régions.

A cette proposition, la délégation de la division, mentionnant que le nom "Laurentides" est aussi approprié à Joliette qu'à St-Jérôme, et qu'il manquerait d'attraits à faire les congrès toujours à la même place. Au point de vue touristique, Joliette s'est opposé, parce que "Laurentides", qui signifie Laes et Montagnes, est aussi nôtre, et que les visiteurs seraient dérouterés de notre région. La proposition de St-Jérôme ne trouva pas de secondeur.

L'élection pour les président régional et administrateur de la région suivit et sur proposition de St-Jérôme, M. Pierre Carrier, de Joliette, fut présenté. Cette proposition fut appuyée par St-Gabriel. M. Carrier fut élu à l'unanimité. M. Aimé Moquin, de St-Jérôme, fut nommé vice-président, ainsi que M. Armstrong, de St-Gabriel, vice-président.

Au comité des résolutions et tourisme, Joliette était représenté par M. Marcel Côté et M. Marcel Drainville.

La Chambre de St-Gabriel proposa qu'une résolution soit adoptée par toute la région, pour faire une demande par lettre au Gouvernement Provincial, Ministère de la Voirie, pour qu'il rectifie la route No 43, soit de Basthiar à St-Michel des Sts, en passant par St-Gabriel.

Les représentants de Joliette ont approuvé cette résolution, mais ajoutant à cette demande la

réfection de la route No 48, qui est notre chemin pour St-Michel des Sts.

Cette résolution fut adoptée à l'unanimité.

La seconde proposition à ce comité: les représentants de Joliette présentèrent une proposition de portée provinciale: que la région adopte une résolution à porter au Congrès Provincial, demandant l'étude du projet suivant: Que le Gouvernement Provincial, à sa prochaine session, passe une loi, obligeant tout propriétaire de véhicule moteur à être détenteur d'une police d'assurance couvrant les dommages à autrui, ou obligeant ces propriétaires de prouver leur réelle solvabilité.

Cette même loi secondant la loi existante de la compétence requise pour être détenteur d'un permis de conduire.

Le but de cette loi est de rendre à chacun ce qui lui est dû dans la responsabilité d'un accident, ce qui rétablirait au vrai niveau la Justice Sociale.

La proposition fut secondée par la Chambre de Terrebonne, et cette résolution sera présentée au Congrès Provincial de Rouyn-Noranda, pour plus ample étude.

Le comité formula aussi le vœu que le Congrès de Noranda étudie la représentation que le Canada pourrait avoir auprès du Saint-Siège. Comme tous les grands pays démocratiques chrétiens, nous devrions être représentés auprès du Pape.

Lorsque les comités eurent fait leurs rapports à l'assemblée générale, les résolutions furent confirmées, et le nouveau président régional prit les rennes du pouvoir.

Le Publiciste de Joliette.

BOIS DE CONSTRUCTION DE TOUTES SORTES.

BRUT ET PREPARE

Solives, Colombages, Planches emboutées, planches à formes, Forence, Planches à tablettes, Pin blanc sec, Bois de plancher à galerie, Moulures, Cadrages, Pleinthes, Pin "Knotted Pine" pour chalet, Portes unies "Flush Door, etc.

Noël Lépine, BOIS DE CONSTRUCTION 261 GASPARD NORD, JOLIETTE, QUE. TEL. 347

8526-1f.

BELLE FETE AU ST-ESPRIT

Le 9 juin dernier, les jacistes du Saint-Esprit, avec la bienveillante autorisation de M. le cure Robert et de M. l'abbé Olier Bérrard, aumônier local, ouvraient toutes grandes les portes de la salle paroissiale et recevaient une quarantaine de jeunes en l'honneur du mariage de quatre dirigeants fédéraux, et de quelques autres à l'horizon, dont Solange Rivest, une pionnière dans la section.

Un chant de bienvenue ouvre la soirée. Et Suzanne Aumont, présidente locale, vient présenter à Solange les remerciements et les vœux de toute la section, et lui offre un cadeau magnifique comme marque de reconnaissance pour tous les services rendus.

Mariette Gagnon, présidente fédérale, se fait ensuite l'interprète de tous et fait défiler sur l'écran... du souvenir le mérite des quatre fiancés: Marguerite Harnois, Mario Benny, Solange Rivest et Octavien Charpentier. Elle fait des vœux pour le bonheur et le succès de leur foyer futur.

On leur remet un souvenir en signe de remerciement.

Et la parole est à M. l'abbé Mousseau. Comme un bon "père", il a un mot pour souligner les talents que chacun et chacune a fait fructifier de son mieux au service du mouvement. Il a des paroles élogieuses pour eux; ce sont des paroles vraies qui touchent les cœurs.

M. l'abbé O. Bérrard offre des remerciements à tous; il formule des vœux pour le bonheur des "quatre", mais plus spécialement pour celui de Solange qui a travaillé à bâtir une section féminine forte et rayonnante.

François Aumont, qui agit comme maître de cérémonie, invi-

te les "fiancés" à nous donner leurs impressions. Malgré la conviction que chacun d'eux garde de ne pouvoir exprimer comme il le voudrait ce qu'il ressent, l'émotion nous gagne à les entendre résumer tout ce que la J.C. leur a donné et combien elle a contribué à grandir leur bonheur d'aujourd'hui... et sûrement celui de demain.

Yves Gagnon, à titre de président fédéral, exprime les sentiments qu'il éprouve à l'endroit des dirigeants qui nous laissent pour aller travailler dans un autre champ d'action. Il se fit sûr de leur appui et de leur succès futur dans les rangs de l'U.C.C. et de l'U.C.F.

Personne n'oublie la présence des filles de Saint-Michel. Bravo! C'est chic de votre part d'être venues vous joindre à nous. Les distances ne vous effraient pas... descendre veiller à Saint-Esprit! Nous espérons que la bonne nouvelle communiquée par M. l'abbé Mousseau vous a fait plaisir. A vous la parole. Une demoiselle dont il nous faut deviner le rom par des charades (pour ceux qui ne la connaissent pas déjà évidemment...): Marcelline Ferland nous fait rire aux larmes avec ses mots d'esprit... Ceux qui étaient présents n'oublieront pas le "cure-dents" de sitôt!



M. VICTOR CHARTRAND, député provincial de L'Assomption, adressant la parole dimanche dernier à St-Lin, en faveur de Me C.-E. Héту, candidat progressiste-conservateur. (Photo Studio Nicholson et cliché L'Etoile du Nord, Joliette).

NOUS Y SOMMES!

Pour nettoyage et entretien de brûleurs à l'huile, ou autre système de chauffage, appelez, Maurice Lasalle Spécialiste 300 STE-ANGELIQUE NORD, TEL. 844-W et nous sommes chez-vous! 8539-16juin-jno.

St-Charles de Mandeville

Mme Joseph Paquin, son fils, William, sa fille Mme Armand r'arent ainsi que M. Téléphore Paquin sont allés à Chicago Mass. assister aux funérailles de leur beau-frère: M. W. Desrochers.

M. et Mme Gaudiose Provost et leurs enfants: Mlle Rachel, Denise et Maurice, accompagnés de M. Denis Lambert sont partis pour une quinzaine aux États-Unis visiter des parents et des amis.

M. Marcel Mousseau, de Cornwall est en visite chez ses grands parents, son oncle et sa tante, cette semaine.

M. et Mme Roméo Gravel et leurs enfants de Drummondville ici chez des parents et amis.

M. Alcide Desjardins est revenu parmi les siens, après avoir été à l'hôpital un mois. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

MARIAGE Le 30 juin, aura lieu le mariage de M. Gérard Hubert, avec Mlle Madelon Roch, de St-Jean de Matha.

BAPTEME A M. et Mme William Brault née Agathe Richer, une fille baptisée sous les noms de Marie-Paule, Mariette, Parrain et marraine: M. et Mme Richard Bergeron, (Yvonne Richer), oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Aimé Elliot, née Claire Elliot, une fille baptisée sous les noms de Marie, Francine, Suzanne, Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Picard (Annette Elliot), oncle et tante de l'enfant.

PELERINAGE Le 12 juin deux autobus sont partis à 4 hres, du matin en face de l'église, remplis de pèlerins pour Ste-Anne de Beau-pré. Nous leur avons souhaité bon voyage et heureux retour.

Le temps des discours est passé... en avant la musique et les jeux. On jase avec les amis et on s'amuse ferme. Une photographie du groupe, puis des fiancés et le rideau s'ouvre sur un succulent goûter! Les émotions ceurent l'estomac, dit-on souvent: ce doit être vrai, car les assiettes se vident rapidement.

Les belles choses comme les bonnes choses ont trop vite une fin, c'est le cas de le dire. "Ce n'est qu'un aurore" et la bénédiction de M. l'abbé descend sur tous. Nous nous séparons, non sans avoir remercié chaleureusement les jacistes de Saint-Esprit et leur aumônier de leur si charmant accueil et de la belle soirée qu'ils nous ont permis de passer ensemble.

Cécile Allard.

J.-U. Lépine & Fils

MARCHANDISES SECHES EN GENERAL.

Linge pour hommes, femmes et enfants. — Lingerie à la verge, etc.

75 PLACE BOURGET NORD JOLIETTE 4364-7oct.-lan.

ST-DONAT

NAISSANCES Le 7 mai a été baptisé, Joseph, Lucien, Lionel Deslauriers, enfant de M. et Mme Omer Deslauriers (Jeannette Lacoste). Parrain et marraine: M. et Mme Perrette Sigouin, M. Lionel Deslauriers, demi frere.

Le 11 mai, Joseph, Pierre, Gérard a été baptisé, enfant de M. et Mme Léon Riopel (Juliette Léveillé). Parrain et marraine: M. et Mme Julien Riopel, oncle et tante de l'enfant.

Le 12 mai a été baptisée Marie, Paulette, Francine, enfant

de M. et Mme Mandoza Grenier. (Thérèse Bertrand). Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Bertrand, grands parents de l'enfant. DECESES Le 12 mai, Marie-Claire, S-

monne, enfant de M. et Mme Fortunat Charbonneau (Adrienne Michauville), décédée à l'âge de 6 mois, 22 jours. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

POUR LA FETE DES PERES...

IL préférera un cadeau venant de chez "BROUILLARD"

Chemises Sport, Chandails, Cravates, Bas, Pantalons Sport, Vestons Sport.

E. BROUILLARD

MERCERIE POUR HOMMES.

74, Place Bourget Nord Tél. 1915-W

8502-11.

On isole tout en construisant avec la

PLANCHE ISOLANTE DONNACONA

Si vous construisez, que vos dollars achètent deux fois leur valeur... employez la Planche Isolante Donnacona. C'est un matériau de construction qui est en même temps un isolant... le tout pour le même prix. Une maison munie d'isolant Donnacona est plus confortable... et on économise sur le coût du chauffage. Renseignez-vous sur les usages multiples de Donnacona... lambrissage d'extérieur... base pour les enduits... isolation pour grenier et toit... fini d'extérieur.

DESROCHERS & WODON

Matériaux de construction Quincaillerie

23 PL. BOURGET S., JOLIETTE, Québec TELS: 100 — Bureau 1541 7744-5mai-13fs.

SPECIAUX DE LA SEMAINE

MARCHE ST-PIERRE

Mme ALFRED RATELLE, prop. Epicerie-Boucherie 837 Notre-Dame Tél. 320

Spéciaux cette semaine

BOLOGNA en bte "York" 12 onces — 3/4 livre 25c	KAM — bte de 12 onces, ou 3/4 de livre 45c
PATE à sandwich "York", bte de 7 onces 22c	PATE A SANDWICH "York", bte de 3 onces - 2 pour 25c
MOUTARDE "Heinz", pot de 16 onces 19c	CORNICHONS ET MOUTARDE - "Heinz" — pot 16 onces 39c
SUCRE D'ERABLE, pain d'une livre 25c	SIROP de blé d'Inde, bte de 2 livres 27c
BOLOGNA entier ou en demi bout — la livre 30c	SAUCISSE boeuf et lard, 3 livres pour \$1.00

Nous avons tous les jours un choix complet de fruits et légumes frais.

Ces spéciaux sont pour les deux magasins.

MARCHE DES AUBAINES

ALFRED RATELLE, prop. EPICIER - BOUCHER - LICENCIE Tél. 271 552 DeLanaudière coin Lajoie

Un centenaire à Ste-Elisabeth

C'est avec une hâte bien sincère que toutes les anciennes du Couvent et nos paroissiens, virent arriver, dimanche dernier, l'heure du centenaire du Couvent de la Providence, à Ste-Elisabeth. Les religieuses, pratiquant toujours la vertu fondamentale de la communauté qui est la charité, se donnaient corps et âme depuis quelques mois déjà, pour faire de cet événement, une période de joie et d'amitié fraternelles. Depuis quelques mois aussi, les adeptes de Mère Gamelin préparaient banquet, musique et

chants, saynettes et séance historique, pour enfin aboutir au résultat que nous avons vu dimanche et lundi dernier: un franc succès.

Le clou de cette première journée, au point de vue religieux, fut la messe pontificale, célébrée par S. Exc. Mgr Papineau, évêque de Joliette, et le sermon de circonstance, prononcé par un enfant de la paroisse, M. le chanoine Omer Bonin, archidiacre du diocèse. Avant l'allocution de ce dernier, M. le chan. Ferland souhaita la bienvenue à Son Exc. avec la délicatesse que nous lui connaissons. "Ces cent ans, dit-il, sont un siècle de dévouement, de charité, et de protection divine, et

aussi, un gage des bénédictions célestes". Il félicita les Soeurs, les familles, Mère Générale, et les autres anciennes supérieures, toutes présentes. La charité du Christ est imprégnée dans l'âme de ces religieuses, qui exercent cette grande vertu de dévouement, et qui se succèdent ainsi depuis cent ans. Il salua et félicita les prêtres, anciens vicaires présents et les anciennes venues en si grand nombre, rendre hommage à leur Alma Mater jubilaire.

Le prédicateur invite, M. le chan. Omer Bonin, avait basé son allocution sur une parole du grand apôtre St-Paul, résumant ainsi les glorieux faits du passé. L'idée maîtresse que nous pour-

rons ressortir, contient à peu près ceci: Combattre malgré toutes les difficultés qui se présentent. "Souvenez-vous des jours anciens, dans lesquels vous avez soutenu de grandes épreuves". M. le chanoine encourage tous les gens à se fier à la Providence, et invite les religieuses à suivre les traces de leurs prédécesseurs.

"Une main", dit le chanoine, "celle de la Providence, dirige toutes les actions vers un but commun, actions de Dieu sur toute la création. Aucun être ne se meut sans Sa permission. Aussi devons-nous rendre hommage à la Providence, qui respecte la juste liberté de l'homme. Le prédicateur nous reporte maintenant vers le passé, s'arrêtant quelque peu sur les principaux faits et les merveilles de la Providence.

Le premier curé, M. Quévillon, demanda d'annexer à l'école des garçons celle des filles, qui serait dirigée par des religieuses. Mgr Bourget répondit affirmativement à sa demande et c'est ainsi qu'en 1845, il autorisa à acheter le terrain de l'école. En octobre 1848 s'ouvrit une mission, comprenant: école, orphelinat, pension pour vieillards, et visite aux malades. — Et voilà les œuvres accomplies par les religieuses de la Providence. M. le curé Quévillon fit un don de vingt arpents de terre. Aussi disait-il "Fonder sur l'humilité, c'est bâtir sur le roc. Il faut avoir confiance en la Pro-

vidence".

Donc, malgré les obstacles qu'elles durent rencontrer, les Soeurs réussirent à continuer l'oeuvre déjà commencée, et tout alla tant bien que mal, lorsqu'une dure épreuve devait arriver. Le soir du 25 décembre 1876, on venait à peine de se coucher, qu'on entendit un cri d'alarme retentissant d'un bout de l'immeuble "Au feu". Alors, on se courut, on s'évertua, deux soeurs risquent leur vie, les paroissiens accourent, mais voici qu'en deux heures, tout passe. On fait ensuite l'appel nominal. Douze pensionnaires et une infirme manquent à l'appel. Grand deuil pour la communauté, deuil pour la paroisse et les parents. Malgré des difficultés assez innombrables on rebâtit, et voici ce que nous pouvons voir aujourd'hui. La main de la Providence, avait béni ces épreuves et avait récompensé la charité de ses adeptes.

Pour prouver une fois de plus cette vertu qui régnait chez les Soeurs, nous retrouvons ici une parole de la première Supérieure, Mère Emélie Caron "N'oubliez pas que les pauvres sont nos maîtres et seigneurs, et nous, leurs servantes".

Enfin la Providence gouverne tout, depuis les eaux de la mer, jusqu'au firmament. Le passé du couvent de Ste-Elisabeth est riche de labeur et de leçon de vertu. En terminant, M. le chanoine souhaite que la Communauté ré-

pande davantage ses bienfaits sur les pauvres, et souhaite aussi que les vocations sacerdotales surgissent aussi dans notre paroisse, grâce au dévouement des mères, élèves des Soeurs de la Providence.

Après la messe, il y eut banquet sur le parterre du couvent. Les anciennes goûtèrent fort ces agapes fraternelles. Avant de les quitter, Son Excellence dit un mot, aux anciennes, les félicitant de leurs généreuses oboles, et les invitant à revivre cette amitié qui doit exister partout.

Dans l'après-midi de dimanche, il y eut séance historique, dans la salle, réminiscences des jours d'antan. Jésus était incarné par Mlle Denyse Latour. Le texte de cette séance historique est dû à la plume de la Rév. Soeur Bernadette-Cécile. Le soir, il y eut saynète et opéra dues à la plume de la Rév. Soeur Hélène Cécile. Jésus était incarné par Mlle Lorraine Casaubon. A cette occasion, nous avons goûté de la belle diction, de beaux gestes, des ballets tels que l'on voit sur de grands théâtres.

Enfin tout pour plaire à chacun. Mlle Darie Fafard, de St-Cuthbert, exécuta fort bien le Rondo de Mozart et Adoration, de Borowsky, sur son violon, tandis que Mlle S. Casaubon l'accompagnait au piano. L'abbé Lalonde y alla de sa plus belle voix dans l'Ave Maria de Gounod. Mlle Paulte Hénault se surpassa dans le Paris Angelicus de C. Franck. Nous ne pouvons énumérer ici tous les artistes, mais à tous, toutes et chacun, merci et félicitations.

Pour terminer la soirée, un concerto à 40 doigts, "Carmen, de Bizet", par Mlle Cécile Francoeur, Lorraine Casaubon, Cécile Robillard et Isabelle Laporte. Cette dernière nous exécuta aussi avec brio, la fameuse Polonaise en la bémol de Chopin, durant la soirée.

Lundi matin, service pour les anciennes soeurs, vieillards, prêtres et élèves décédés. Le service fut chanté par les élèves. Mlle Paulte Hénault chanta l'offertoire. C'était la messe à trois voix de P. Yon. M. le chan. Ferland officiait.

Dans l'après-midi de lundi, répétition de l'historique pour les enfants. Le soir, autre répétition pour le public. Son Exc. Mgr Papineau présidait. Au terme de la soirée, il félicita les soeurs et les élèves de leur dévouement, et demanda aux élèves de méditer sur ce qu'elles avaient dit elles-mêmes.

mes. Avec Louis Fréchette, redisons pour le couvent jubilaire: "O notre histoire, éternel de per-

les ignorées, Je baise avec amour tes pages vénérées".

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Une photo qui rend bien l'atmosphère des jours de pluie au printemps. Elle démontre aussi les possibilités photographiques d'un temps pluvieux.

Des photos par une journée pluvieuse

MÊME si, en général, nous parlons des jours ensoleillés comme "d'une température idéale pour la photographie", il n'en est pas moins vrai qu'on peut obtenir d'excellentes photos par un jour de pluie.

C'est surtout vrai si vous placez l'objectif de votre appareil à une vitesse de f/6.3 ou plus, étant donné que la lumière est faible et que le temps de pose doit être augmenté en conséquence. D'ailleurs, même un appareil carré, avec une pellicule très rapide, donnera de bons négatifs d'une scène pluvieuse, si on se sert d'un temps de pose très court.

En général, il n'est pas nécessaire de se faire tremper jusqu'aux os. Quelques-unes des meilleures photos du genre sont prises immédiatement après la pluie, entre deux averses; ou à l'abri d'une fenêtre ou d'une entrée de porte.

La photo d'aujourd'hui a été prise avec un temps de pose de 1/50 à f/6.3, soit à peu près quatre fois le temps de pose que le même sujet aurait demandé par un jour ensoleillé. C'est là une moyenne pour la plupart de ces photos. Si les

nuages sont très lourds, il se peut que vous ayez besoin d'un plus long temps de pose.

Naturellement, si un personnage évolue dans la photo, vous ne risquez pas un temps de pose. Mais, pour des photos de paysages ou des scènes pluvieuses, vous pouvez recourir à un temps de pose très court, avec un appareil monté sur un trépied ou un autre support ferme. Généralement, il est préférable de régler l'appareil à "bulb" et de descendre le levier pour ouvrir l'obturateur, le laissant remonter pour refermer, après le temps de pose.

Et n'oubliez pas que les meilleures photos de temps de pluie sont des scènes de la rue, le soir, quand le pavé reflète les lumières. Ici encore, on doit se servir d'un temps de pose, allant de une à deux secondes par minute. Comme les scènes nocturnes requièrent à peu près le même temps de pose, qu'il fasse beau ou mauvais, vous pouvez vous référer à nos expériences passées.

— Jacques Lumière

Attention villégiateurs !

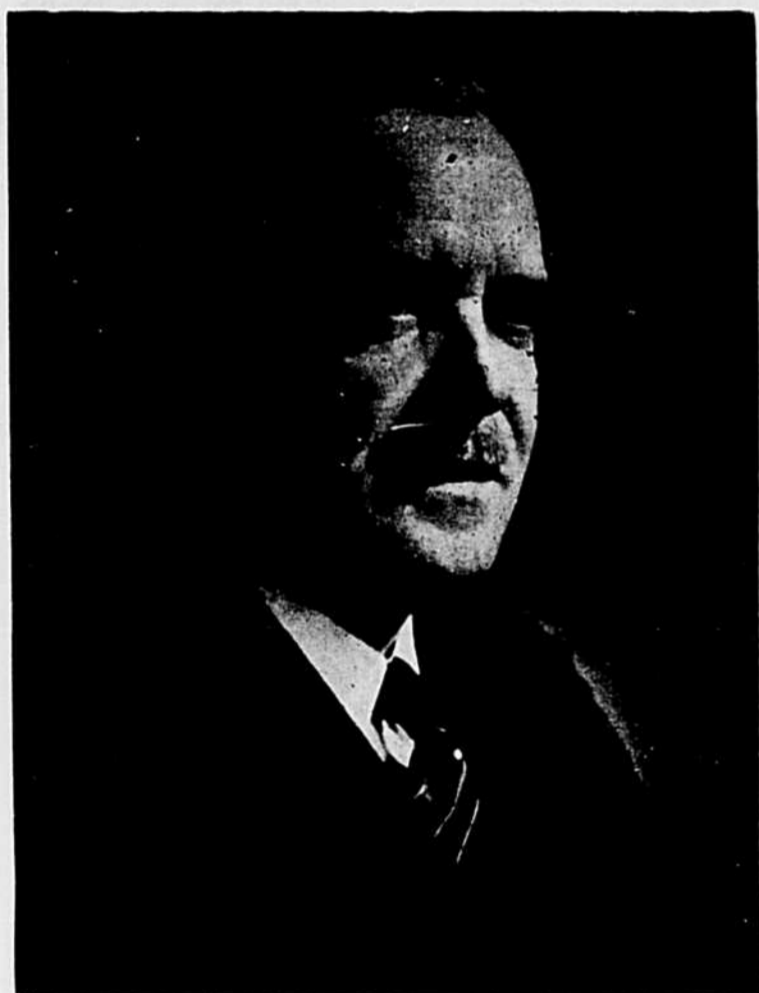
Pendant que vous vous reposez au camp, Aimeriez-vous savoir vos pelouses tondues, Vos arbres émondés, vos perrons lavés, Et différents autres travaux ? SI OUI, ADRESSEZ-VOUS A NOS BUREAUX POUR INFORMATIONS.

DEUX ETUDIANTS.

ST-LAURENT

VOUS A

DONNE



Les Allocations Familiales

6 1/2 Millions dans le Comté

L'AUGMENTATION DES PENSIONS DE VIEILLESSE

L'ASSURANCE-CHOMAGE

LA PENSION AUX AVEUGLES

St-Laurent vous promet

Avec la coopération des provinces

L'ASSURANCE-SANTE ET LA PENSION AUX INVALIDES

VOTER LAPALME C'EST VOTER

ST-LAURENT

LA CITE DE JOLIETTE. Services Municipaux.



LA CITE DE JOLIETTE. Service des Achats et Magasins.

Echange de l'automobile Plymouth à l'usage du département de Police.

On recevra à l'Hôtel de Ville, des soumissions cachetées et adressées à M. Camille Bonin, Secrétaire - trésorier de la Cité de Joliette, pour l'échange de l'automobile Plymouth à l'usage du département de Police, le 20 juin 1949 à 8.00 hres P.M. pour être ouvertes le même soir.

Les formules de soumissions et tous les renseignements dont on pourra avoir besoin seront fournis par le soussigné, Directeur du Service de l'Entretien, 300 rue Lajoie sud, Joliette, Qué.

MAURICE DESROSIERS, Directeur des Services d'Entretien.

Bureau du Directeur des Services d'Entretien, 300 rue Lajoie, sud, JOLIETTE, Qué.

3548-11.

Vendeur demandé

Pour machines aratoires, dans Joliette et L'Assomption; ligne populaire bien connue. S'adresser à

CASIER POSTAL 130,

JOLIETTE

8480-11 p.

SURPLUS DE L'ARMEE

ET MARCHANDISES DE FAILLITE

GROS ET DETAIL

- COMMUTATEURS (Toggle Switches) — 2 pour 45c
- MAIN de soudeur électrique 200-300-400 amjères isolés \$4.50
- SCIES d'étable, 8 pouces de diamètre \$31.90
- MAILLOTS de bain pour hommes, — à partir de \$1.25
- BALAYEUSE, en bon ordre, avec ses accessoires \$29.
- PIPES en brière française, avec carburateur, valeur de \$2.50 — pour 98c
- RADIOS de tous les modèles, de \$10. à \$49.
- VERRES de soleil, de l'armée, \$3.95 et \$1.95
- GANTS en mule, pour travailler 98c
- COMPLETS pour hommes, à partir de \$17.
- ROBES de chambr., en soie moirée, pour hommes, valeur de \$12.00 — pour \$7.95
- BUREAUX à bascule, en chêne, pour clavigraphes \$49.
- CLASSEURS en acier, 4 tiroirs \$42.50

Nous avons toujours une grande quantité de meubles pour camps et maisons d'été:—TABLES, BUREAUX, SOMMIERS, MATELAS, LITS, CHAISES, TAPIS, BUFFETS, ETC. — à notre entrepôt du camp militaire, 289, Marguerite Bourgeois.

JOLIETTE AGENCIES CO REG'D

158 Lajoie sud

Tel. 1605-J

Joliette

ATTENTION! ATTENTION!

- BEURRE — No 1 59c
- PAIN "Good Luck" 11c
- ALLUMETTES "Red Bird",
- 3 btes pour 23c
- CHOP SUEY — la bte 25c
- MELASSE — la pinte 39c
- PAPIER de toilette 25c
- 3 rouleaux pour 25c
- BISCUITS sandwich, 3 lbs 70c
- GRAISSE - pure lard - la lb 17c
- LARD SALE - gras, la livre 43c
- BACON — demi-livre 35c
- STEAK DE BOEUF - Chops la livre 69c
- SAUCISSE commerciale, 3 livres pour \$1.00

ROSARIO LATENDRESSE

EPICIER — BOUCHER — LICENCIE FRUITS ET LEGUMES

971 De Lanaudière,

Téléphone 413

GRANDE KERMESSSE

AU PROFIT DES OUVRIERS DE LA REGION DE JOLIETTE

VENDREDIS ET SAMEDIS LES 17-18 ET 24-25 JUIN

Nouveau jeu de BAZOU

12 KIOSQUES VARIES
ENTREE GRATUITE
PRIX DE PRESENCE 10c
CHAQUE SOIR

SEMINAIRE

Chronique 1035

DIMANCHE, 5 JUIN

La Pentecôte. Le Saint-Esprit descend aujourd'hui sur le Séminaire pour y marquer de son choix le nouveau supérieur provincial de la Province religieuse de Joliette. Notre Prêfet des Etudes, présente à la Communauté son nouveau supérieur et reçoit le serment de l'Élu, selon les prescriptions du Cérémonial.

La nouvelle nous parvient avec célérité pour provoquer chez tous

un élan de légitime fierté et un enthousiasme contentement. Le P. Thérien était parmi nous depuis sept ans consécutifs. Tour à tour des, le Père Alphonse Thérien, c.s.v., devient donc, à la fin du terme du R. P. Sylvestre Sylvestre, c.s.v., le nouveau Provincial des Ceres de Saint-Viateur. A 11h.30, cet avant-midi, dans la chapelle du Noviciat, le T. R. Père Lucien Pagé, c.s.v., supérieur professeur de Physique en Philosophie Sr et de Biologie en Philosophie Jr, il devenait prêtre des

tudes en septembre 1946. C'est dire que son action auprès des élèves, surtout les grands, était immense et que son influence sur l'orientation du nouveau programme des études scientifiques profitaient de la clarté de son intelligence spéculative et de la justesse de son jugement pratique. Aussi ce n'est pas une surprise de le voir parvenir à un poste de commandement, le plus haut dans la Province religieuse de Joliette. De la part du Personnel comme des élèves, c'est un hommage spontané de filiale soumission qui monte aujourd'hui vers le nouveau Provincial.

A 9h., l'abbé Paul Valois, ptre, chante la grand'messe, assisté des Pères Louis-Gérard Pauzé et Julien-Eymard Beauvoile, c.s.v. Le P. Raoul-Emilien Duchesne, c.s.v., donne le sermon.

A 5h. 15, le P. Robert Valois, c.s.v., chante les vêpres; après la célébration du chapelet, il expose le Saint-Sacrement pour le salut solennel. La bénédiction du T. S. Sacrement est donnée par notre nouveau Provincial, le P. Alphonse Thérien, c.s.v., assisté des Pères Pauzé et Gaston-Etienne Pinard, c.s.v.

Au cours de l'après-midi, un autobus de la Compagnie de Transport Provincial se rend à Saint-Jean y conduisant les joueurs de notre club de baseball qui doivent y rencontrer le club du Séminaire de l'endroit. Les élèves qui le désirent peuvent profiter de l'aubaine, à prix modique; M. l'abbé Hermès Palland, maître de discipline, les accompagne. Le score final de la joute laisse une victoire facile au club de Saint-Jean: onze à un.

Le R. P. Lucien Bellemare, c.s.v., représente le Séminaire, ce matin, au Collège de St-Rémi de Napierville, aux fêtes qui marquent le vingt-cinquième anniversaire de prise de la R. P. Paul-Albert Trudeau, c.s.v., aumônier de cette maison, ancien élève du Séminaire (1911-1918) et ancien professeur (1924-1925; 1927-1928).

Le R. P. Arthur Forest, c.s.v., procureur, représente le Séminaire, à Saint-Jacques de l'Échigan, aux fêtes organisées en l'honneur de l'abbé Aimé Piette, vicar, qui célèbre ses noces d'argent sacerdotales. Le jubilaire fut élève ici de 1913 à 1920 et professeur (1924-1926).

Il nous fait plaisir de revoir parmi nous, aujourd'hui, le R. P. Etienne Marion, c.s.v., de retour des États-Unis, où il a passé la presque totalité de l'année scolaire. Son état de santé, légèrement amélioré, lui a permis de donner aux novices viatoriens de la Province de Chicago des cours de Philosophie ainsi que des cours de français à l'Université Loyola, de Chicago.

LUNDI, 6 JUIN
La messe de communauté est célébrée, ce matin, par notre nouveau Supérieur Provincial, le P. Alphonse Thérien, c.s.v.
Au dîner, le Père Wilfrid Corbeil, c.s.v., assistant-supérieur, présente au Père Thérien les hommages du Personnel et formule au nouveau Provincial les vœux sincères de tous et de chacun. Avec une délicatesse reconnue et un tact bien français, le Père Assistant-Supérieur souli-

gne finement les étapes de la carrière du jeune Provincial et dépose à ses pieds la filiale soumission de tous ses nouveaux fils.

En réponse, le Rév. Père Provincial se dit sincèrement touché de l'hommage de ses collègues, rappelle le dévouement de toute la Communauté pour l'oeuvre du Séminaire et se dit particulièrement heureux de constater, avec ses yeux de Provincial tout neuf, combien le Séminaire est une maison prospère.

Au cours de l'après-midi, les élèves de l'Ecole Saint-Paul de Viauville, de la paroisse Saint-Clément, de Montréal, dirigés par leurs maîtres, les Frères des Ecoles Chrétiennes, viennent faire un pèlerinage au Sacré-Coeur dans le sanctuaire de notre chapelle.

MERCREDI, 8 JUIN
Fête de S. Médard. Le P. Médard Laroche, c.s.v., dit la messe de communauté. Avec une ténacité qui n'a d'égale que la réserve dont il s'entoure, le Père Laroche s'est consacré, cette année, à l'oeuvre des bibliothèques. Brillamment préparé à l'Ecole des Bibliothécaires de l'Université de Montréal, le Père Laroche fait maintenant bénéficier la Maison des précieuses connaissances acquises l'organisation de la salle de revues et des livres de référence, dictionnaires et encyclopédies (dans l'ancien bureau du Père Supérieur, au premier étage) restera comme le monument de ses talents réalisateurs. A l'occasion de sa fête patronale, c'est un plaisir et presque un devoir de souligner ce travail et d'offrir au Père Laroche nos meilleurs souhaits et nos vœux.

JEUDI, 9 JUIN
La classe prend fin à 10h. et les élèves se dirigent à la Salle académique pour y présenter les hommages au Rév. Père Provincial. L'interprète de la Communauté, Michel Plourde s'adresse au Rév. Père dans les termes suivants:
Au Rév. Père Alphonse Thérien, Supérieur Provincial des Clercs de Saint-Viateur à Joliette.

Révérénd Père,

Vous avez sans doute deviné le plaisir particulier que nous avons tous éprouvé, il y a quelques jours, lors de votre nomination au poste de Supérieur Provincial des Clercs de Saint-Viateur pour la province de Joliette.

Il est grandement flatteur pour des élèves de se voir revoir, à la tête de la Province, un de leurs professeurs, devenu par la suite LEUR prêtre des études, et choisi au sein de LEUR famille pour presider au gouvernement général d'une province religieuse.

Plus que n'importe qui, nous avons droit, Rév. Père, de vous réclamer comme un des nôtres, et nous le faisons fièrement à cause de vos qualités, que nous nous plaçons à l'appeler ici brièvement.

L'élève, quand il voit l'un de ses maîtres élevé à un poste important, cherche instinctivement à établir les phases de cette vie qui l'ont mené graduellement à son état actuel. Le fait est normal, si l'on veut tirer de là quelques applications personnelles d'utilité pratique.

Le Père Thérien fut jadis étudiant au Séminaire de Joliette. On rapporte que, apparemment, il ne suivait pas en classe. Le poing sur la tempe dans une attitude de penseur, il tenait les yeux braqués sur son livre, cependant que ses oreilles captaient attentivement la moindre parole du professeur. Aussi au sortir des classes, toutes ses leçons étaient apprises et sues parfaitement, si bien qu'à l'étude il trouvait tout le temps désiré pour des lectures fructueuses. Premier de classe pendant tout son cours, il se classa deuxième de tous les Collèges au Baccalauréat de Philosophie, avec la note respectable de 94,9.

Au Scolasticat, le Père Thérien continua de se distinguer par son savoir et sa rectitude de jugement. C'est là aussi qu'il s'initia à l'art de faire travailler les autres; et l'essor que connaissent aujourd'hui "Les Carnets Viatoriens" est dû à l'équipe qu'il dirigeait. Déjà, c'était le religieux calme et pondéré, en train d'incarner cette parole de Scertillanges: "Nous apaiser, c'est dégager en nous le sens de l'universel; nous rectifier, c'est dégager le sens du vrai".

Muni d'une licence en théologie avec une distinction toute supérieure, le Père Thérien se présente à l'Université où il obtint la licence de la Faculté des Sciences.

Tout en suivant ses cours à l'Université, il était professeur de Mathématiques et de Physique au Séminaire. Il se faisait remarquer en classe par sa pénétration d'esprit, sa précision et ses applications pratiques souvent accompagnées de taquimeries. Surtout il avait le don de faire voir clairement à ses élèves ce qui leur manquait sur le plan méthodique ou scientifique, sachant qu'"une vraie philosophie des sciences exige à tout prix pour être complète une savante philosophie des ignorances" (Prince Vladimir Ghika).

Il y a trois ans, le Père Thérien était nommé prêtre des études, et c'est à ce titre que nous lui devons le plus, parce qu'il n'en est pas un de nous qui n'ait profité, de près ou de loin, des résultats qu'il a obtenus, grâce à ses initiatives nombreuses et à ses applications adéquates, relatives-

ment au nouveau programme de la Faculté des Arts. Le Père Thérien portait un intérêt tout spécial au travail personnel de chaque élève, et, en dépit des cours qu'il devait continuer de donner en classe de Philosophie, il voyait activement à ce que les élèves emploient en toute utilité leurs séances d'étude.

Ce qui nous rendait le Père Thérien sympathique, c'est qu'il était toujours prêt à nous écouter jusqu'au bout, sans hâte et sans ennui apparents. Son calme, sa douceur, quand il s'agissait de régler un cas, n'en diminuait pas pour autant son autorité, à laquelle un langage posé confrait quelque chose d'une majestueuse simplicité.

Rappelons-nous seulement les paroles hebdomadaires du Père Thérien, en classe. C'est tout ce qu'il faut et pas plus qu'il ne faut. Tous les mots portent, parce que, selon un grand philosophe, "la parole pèse quand on sent au-dessous d'elle le silence, quand elle cache et laisse deviner, en arrière de ses mots, un trésor qu'elle dispense à mesure et sans agitation féroce" (Scertillanges).

Bref, par sa supériorité d'intelligence, sa solidité de jugement, sa dignité, sa piété, sa régularité, le Père Thérien était apparus comme un humaniste complet; aussi n'a-t-on pas hésité à l'appeler, après onze ans seulement de vie religieuse et à l'âge de 36 ans, au poste de Supérieur Major de sa province religieuse.

Révérénd Père, nous vous remercions de tout coeur pour le mouvement marqué que vous avez apporté à la cause étudiante. Il nous sera donné souvent de nous rappeler vos paroles et de nous saluer de la tête les leçons salutaires que vous nous avez prodiguées. Permettez-nous seulement de signaler ici une de vos dernières paroles que vous avez dites en classe, dont nous voulons nous souvenir longtemps, parce que nous y avons deviné une recette de vie et de bonheur. Cette recette consiste à découvrir, à mettre au grand jour le bon côté des personnes et des choses, à fermer les yeux sur les ombres suspectes, à faire, selon votre expression, la propagande autour du bien, pour engrayer, du même coup, le mal d'une façon positive.

Avec notre reconnaissance, nous vous offrons, Révérend Père, nos plus joyeuses félicitations. Ce sont des félicitations d'étudiants: enthousiastes, respectueuses, pleines et sincères. Nous voulons les accompagner de souhaits.

Souhaits de santé, de succès et de fruits apostoliques. Nous soupçonnons toutes les forces, d'ordre physique et spirituel, qu'il faut posséder pour assumer une charge où l'on a à répondre de l'administration et de l'état moral d'une province religieuse.

Nous sommes assurés, Révérend Père, que vous y réussirez à merveille, et que vous pourrez bâtir une oeuvre grandiose, fécondée par une pluie de bénédictions célestes et basée sur l'assurance de prières continuelles, ayant leur principe dans une sorte de communion des saints que forme la famille viatorienne de Joliette, dont nous sommes les enfants privilégiés, et qui vous acclame, Révérend Père, comme son chef et pasteur, digne de notre respect, de notre soumission et de notre reconnaissance.

Les élèves du Séminaire de Joliette, par Michel Plourde, Philo. I.

Jeudi, le 9 juin 1949.
Le Révérend Père Thérien, à la suite d'une enthousiaste ovation, répond à l'expression de ces hommages, soulignant avec humour que c'est la première fois qu'il reçoit une adresse et que nécessairement c'est la plus belle.

le qu'il ait jamais entendue. Voyant les délicates attentions de la Providence à son endroit, il remercie de tout coeur les élèves de leur manifestation et veut bien leur laisser, comme son testament de Prêfet des Etudes, le mot d'ordre suivant: Cultivez vos talents et surtout développez votre intelligence. C'est pas l'exercice gradué et constant de cette faculté de connaissance que la culture classique donnera à votre vie la valeur formatrice qui élève l'édifice de votre personnalité. Secondée par la volonté, l'énergie et le travail, l'intelligence saura vous grandir et vous rapprocher de plus en plus du terme où vous verrez s'épanouir en fruits savoureux les fleurs de votre jeunesse. A la fin, il souligne, avec une pointe de scepticisme, le conflit où se trouvait le Père Provincial de manifester tangiblement son premier contact avec la Communauté, et le Père Prêfet des Etudes, qui demeure le responsable, surtout en période d'examen, du succès des élèves. Abandonnant la solution du dilemme au Père Assistant-supérieur, confiant en l'esprit d'obéissance du Père Directeur, le Père Provincial termine au milieu d'un tonnerre d'applaudissements qui servent de prélude au chant de l'Alma Mater.

A midi, un banquet réunit à la table du Séminaire, en l'honneur du Rév. Père Provincial, leurs Excellences Nos Seigneurs Papi-neau et Jetté, les membres du Chapitre diocésain, les curés de Joliette, les membres du Discrétorium Provincial, les Directeurs de nos Maisons à Joliette, et les membres du Personnel. A l'issue du repas, Son Exc. Mgr Papi-neau, offre au nouveau Provincial, au nom du clergé diocésain, les félicitations que son choix met sur toutes les lèvres, et souhaite que les espérances fondées sur lui par le T. R. Père Général se réalisent toutes pour le plus grand bien de la Province de Joliette.

Le Père Provincial, visiblement ému de ce témoignage d'estime que vient de lui offrir Son Excellence Mgr l'Évêque, trouve des mots de gratitude pour tous et chacun, acceptant la confiance qu'on veut bien lui témoigner et adressant au Séminaire son plus reconnaissant merci pour tout ce qu'il lui doit.

Les visiteurs sont ensuite invités à signer le livre d'or de la Maison.

R. PERE SUPERIEUR

Ce soir, après souper, le R. Père Supérieur quitte l'Hôpital St-Eusèbe pour revenir au Séminaire. La convalescence qui commençait se saura lui apporter le parfait rétablissement de sa santé, c'est le meilleur vœu de tout le Personnel. Comme le Révérend Père doit partir demain pour prendre un repos assez prolongé, il rencontre, ce soir, à 7h. 30, au parloir, les Finissants et leur adresse les souhaits qu'il a l'habitude de faire aux benjamins de nos Anciens le jour de la sortie. Après le salut du T. S. Sacrement, à la chapelle, le Révérend Père adresse quelques mots aux élèves, les remerciant des suffrages de leurs prières et leur souhaitant au revoir au mois de septembre prochain.

ELECTROLUX
ASPIRATEURS
VENTE, SERVICE,
ACCESSOIRES, PARTIES,
etc. S'adresser à
O. Leroux, gérant
431, NOTRE-DAME,
Tél. 850, JOLIETTE
6991-10mars-jno.

PAUL-E. CARRIER
Comptable Agréé — Chartered Accountant
733 ST-LOUIS TEL. 63 JOLIETTE

"SHOE SHINE"



RESTAURANT "LA PIPE"

Le Meilleur Cireur En Ville
NOUS VOUS ASSURONS LE MAXIMUM DE SATISFACTION.

117 ST-PAUL, JOLIETTE TEL. 1529-R

8297-2juin-jno.

VENTE EXCEPTIONNELLE

Bains sur pattes, 5 pds: \$54.10
Bains tombeaux, 5 pds: \$86.10
Eviers avec égouttoirs:
22" x 42" : \$45.60
20" x 42" : \$44.95
Eviers avec dossier :
18" x 24" : \$22.30
18" x 30" : \$23.50
Lavabo en fonte émaillée :
15" x 16" : \$13.45
Pompes électriques
Tuyaux de toutes dimensions
MATERIAUX DE CONSTRUCTION
PAPIERS DE TOUTES SORTES A PRIX REDUIT.
Escompte spécial aux marchands
Ameublements de toutes sortes.
PROFITEZ DE CES AUBAINES

F. Ratelle
575 St-Viateur, Tél.: 475

Remerciements

M. JOSEPH HETU ET SA FAMILLE remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, lettres ou télégrammes, soit par des visites au corps ou assistance aux funérailles de

MME JOSEPH HETU, (née Alphonsine Généreux), décédée à St-Ambroise de Kildare, le 26 mai 1949.

8501-H.p.

Des les PREMIERS JOURS



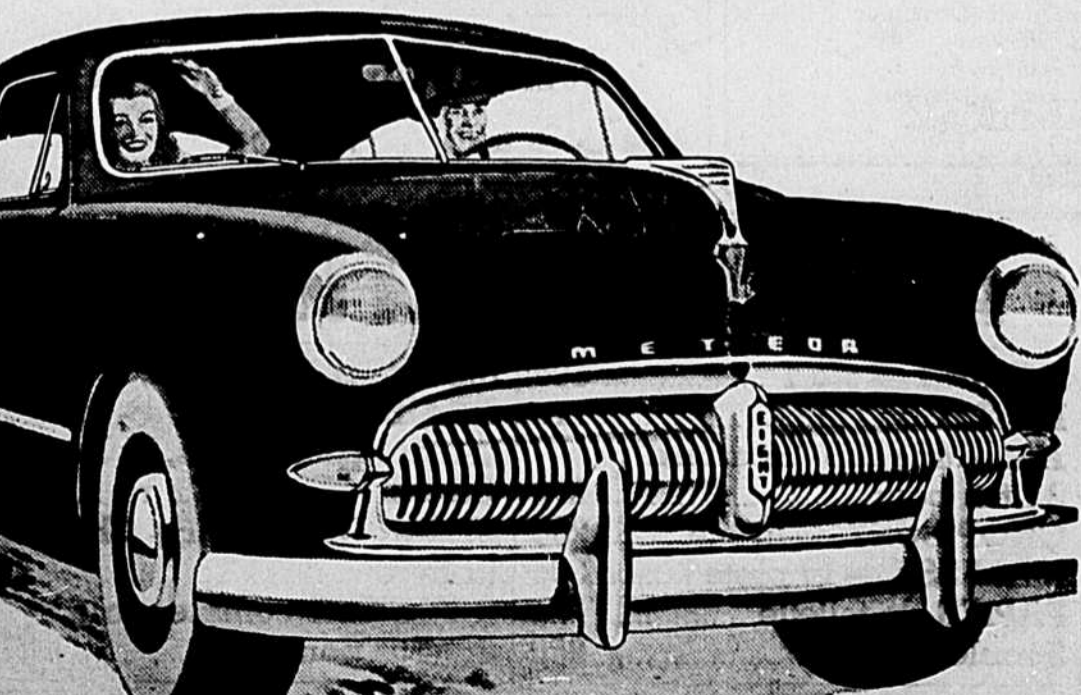
ROBUSTES VIGOUREUX CROISSANCE RAPIDE

MOULÉE DEBUT POUSSINS

G.G.

GUSTAVE GUERTIN
JOLIETTE

LE MARATHON PROVINCIAL
PRESENTE **GERARD COTE**
VS
L'EQUIPE L. JOLIN et L. KAVANAGH
COURSE-EXHIBITION DE 12 MILLES
COUR DU SEMINAIRE A JOLIETTE
24 JUIN 1949
FETE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE — 8 H. P.M.
ADMISSION A PRIX POPULAIRE.
PRIX DE PRESENCE



AVEC CHAQUE BILLET D'ADMISSION VOUS RECEVEZ UN COUPON QUI VOUS PERMET DE GAGNER UNE "METEOR 1949"

DINER AUX FEVES AU LARD

LE 24 JUIN A MIDI.
A LA PAROISSE ST-JEAN-BAPTISTE.
Sous la présidence de l'honorable Antonio Barrette,
MINISTRE DU TRAVAIL
et Rigobert Tessier,
COMMISSAIRE DES ECOLES.

VENEZ VOUS REGALER.

8510-1f.